

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXV—No 42 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 6 FEVRIER 1948 PRIX: CINQ SOUS

M. J.-T. Beaubien nommé à la Cour du Banc du Roi

Il succède au juge J. E. Adamson qui est promu à la Cour d'Appel

La minorité française sera représentée à la Cour Supérieure du Manitoba. Le nouveau juge a plaidé plusieurs causes importantes à la Cour d'Appel.

L'honorable J. L. Ilsley, ministre de la Justice, a annoncé vendredi dernier la nomination de M. l'avocat Joseph-Thomas Beaubien, de Winnipeg, Man., à la Cour du Banc du Roi au Manitoba. Le nouveau juge succède à M. John Evans Adamson qui est promu à la Cour d'Appel. L'élément français n'avait pas eu de représentant à la Cour supérieure de la province du Manitoba depuis que l'honorable James-Emile-Pierre Prendergast avait résigné son poste de juge en chef en 1944.

L'élévation de M. Beaubien à la Cour du Banc du Roi corrige donc une situation qui était défavorable à la population française du Manitoba. Elle consacre de nouveau le principe assez généralement accepté aujourd'hui selon lequel la minorité française des provinces des Prairies doit être représentée aux cours supérieures des provinces.

Le Ministère de la Justice procède au choix des nouveaux juges pour les cours supérieures avec une très grande circonspection. Il doit prendre en considération une foule de facteurs, tels par exemple les capacités du candidat, la représentation du groupe racial auquel il appartient et le prestige que sa nomination fera rejaillir sur les cours de Justice. A la lumière de ces renseignements, nos compatriotes seront en mesure d'apprécier davantage le geste que vient de poser le gouvernement.

L'élévation de M. Beaubien à la Cour Supérieure est un témoignage éloquent de l'unité du groupe français du Manitoba et du patriotisme agissant de ses chefs. Discrètement ils ont su mener avec tact une lutte qui n'a pas été sans offrir parfois des difficultés.

La coopération, le désintéressement et le dévouement dont ont fait preuve nos représentants dans le domaine de la politique méritent également d'être signalés.

Il faut rendre hommage au gouvernement fédéral d'avoir reconnu une fois de plus le principe du bilinguisme qui régit les cours de Justice au pays et d'avoir donné suite aux légitimes réclamations du groupe français du Manitoba.

Enthousiasme général

La nomination de M. Beaubien a été saluée avec joie non seulement par la population française, mais également par l'élément anglais. Vendredi dernier, quelques instants après que la nouvelle fût devenue officielle, M. Beaubien fut l'objet d'une réception enthousiaste au Palais de Justice par ses confrères de la judicature et du barreau. Le nouvel élu a reçu également plus de 500 lettres, télégrammes et appels téléphoniques de félicitations.

Biographie

M. Joseph-Thomas Beaubien est né à St-Jean-Baptiste, Man., le 19 mars 1886. Il fit ses études primaires à l'école de ce village et ses études secondaires au collège de St-Boniface. En 1910, il reçut son baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba.

Après avoir poursuivi de brillantes études de Droit à l'Université du Manitoba, il fut admis au barreau le 9 juin 1913.

Causes importantes

Il eut à plaider des causes qui sont demeurées remarquables dans les annales judiciaires de notre province, entre autres celles de "Thomas vs. City of Winnipeg", à la Cour d'Appel, "McGale vs. Security Storage Co.", à la Cour d'Appel, "Campbell vs. Barc", à la Cour d'Appel, "Radcliffe vs. Bank of Montreal", à la Cour d'Appel, "Brunelle vs. Bénard", à la Cour d'Appel, "Banque d'Hochelaga vs. Marshall", à la Cour d'Appel, "Robillard et Allard vs Leclerc", à la Cour d'Appel, "Banque Canadienne Nationale vs. Tencha", à la Cour du Banc du Roi et à la Cour d'Appel, "Cusson vs. Myrtle School District", à la Cour d'Appel, "Royak vs. Kobylanski", à la Cour d'Appel, "Durant vs. Préjet", à la Cour d'Appel, "Rex vs. Duguay", à la Cour d'appel, "Banque Canadienne Nationale vs. Houde", à la Cour du Banc du Roi, "Bonneau vs. District Registrar of Winnipeg", à la Cour du Banc du Roi, "Lambert et al vs. Deforel", à la Cour d'Appel, "Banque Canadienne Nationale vs Shragge et al", à la Cour d'Appel; et deux fois à la Cour Suprême du Canada.

Le nouveau juge de la Cour du Banc du Roi appartient à la paroisse française de Winnipeg, la paroisse du Sacré-Coeur. Il a fait partie de la commission scolaire de l'école du Sacré-Coeur durant plusieurs années et fut également Grand Chevalier du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.



Son Honneur le juge J.-T. Beaubien

M. F. Gay ambassadeur de France au Canada

par Jean Gachon

PARIS — Il est fait état à Paris de la nomination prochaine de M. Francisque Gay, fondateur et directeur du journal **L'Aube**, organe du Mouvement républicain populaire, député de Paris et ancien ministre, au poste d'ambassadeur de France au Canada. Cette nouvelle n'est encore qu'officieuse et le poste n'a pas encore été pourvu.

Bien renseigné sur le Canada

M. Francisque Gay est cependant l'une des personnalités qui paraissent le plus désignées pour représenter la France à Ottawa. Ancien ministre d'Etat, il a joué un rôle éminent dans la résistance puis dans la politique française et il est en France l'un des hommes le plus au courant des problèmes du Canada, sans toutefois y être jamais allé. Pour quelles raisons?

Arrière-petit-neveu de Mgr Clut, O.M.I.

Une longue tradition familiale l'a toujours poussé à s'y intéresser. C'est, en effet, l'arrière-petit-neveu de Mgr Clut, de la Congrégation des Oblats, évêque d'Athabaska, (Mackenzie), un des premiers apôtres du nord canadien avec Mgr Grandin et les autres grands prélats missionnaires et défricheurs.

Intérêt aux récits canadiens

Tout enfant, Francisque Gay a donc été bercé de récits canadiens et il n'est pas surprenant qu'il ait consacré au Canada ses premières publications. A l'âge de 26 ans, il publie en effet "Jean du Saguenay", "La terre pour rien", puis, plus tard, des brochures sur Lévis, Montcalm et Champlain, au total une dizaine de petits ouvrages historiques. Depuis il a gardé d'étroits contacts avec la plupart des personnalités canadiennes-françaises qui sont venues en France, notamment avec M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, qu'il retrouvera prochainement à Paris, puisque ce dernier vient de s'embarquer à bord du "De Grasse" afin de faire une série de conférences à la Sorbonne.

Relations avec notre clergé

M. Gay a rencontré fréquemment des membres du haut clergé canadien, notamment de la congrégation des Oblats. Nous pouvons même ajouter les précisions suivantes: Francisque Gay est tellement désireux de connaître le pays dont il s'est toujours occupé, qu'il avait pris un billet en octobre dernier à bord du "Queen Elizabeth" pour effectuer une tournée de conférences au Canada d'accord avec le général Vanier, ambassadeur du Canada à Paris, mais ses nombreuses occupations l'ont fait renoncer à ce projet au dernier moment.

Nomination confirmée

PARIS — Le ministère des Affaires étrangères annonce que M. Francisque Gay est nommé ambassadeur de France au Canada. Ancien vice-président du conseil, M. Gay est un des fondateurs du Mouvement républicain populaire.

McNaughton élu à la présidence du Conseil de sécurité

LAKE SUCCESS — Le général A. G. L. McNaughton, un soldat à l'allure martiale qui sert aujourd'hui son pays dans la diplomatie, a été élu président du Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mois de février.

Au "Singing Stars"



Mlle Hélène Joyal, de Charleswood, Manitoba, auparavant de la Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, artiste bien connue et appréciée des radiophiles manitobains, sera au programme des "Singing Stars of Tomorrow" qui sera irradié de Toronto dimanche prochain, le 8 février, à 4 heures de l'après-midi (heure centrale) et transmis par le poste CKY de Winnipeg. Elle chantera "Pleurez, pleurez, mes yeux!", aria de l'opéra "le Cid" de J. Massenet et "Il Bacio", valse brillante de Luigi Arditi. L'an dernier, Mlle Joyal participa aux finales pour solos d'oratorio, classe A, au festival de musique du Manitoba. Elle est la fille de Mme Gédéon Joyal.

Ses compatriotes se feront sans doute un plaisir d'être aux écoutes, à 4 heures, dimanche aprèsmidi.

Lettre de Paris

Les tribulations monétaires de la France

Par Maurice HERR
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

M. Robert Schuman et son ministre des Finances, M. René Mayer, ont pris le taureau par les cornes. Pour mettre fin au dévergondage monétaire qui sévit pratiquement depuis la Libération et auquel aucun remède vraiment sérieux n'a jamais été apporté, en dépit des graves inconvénients financiers, économiques et sociaux qu'il entraîne, ils ont décidé une série de mesures spectaculaires qui ont produit la plus profonde impression sur l'opinion nationale et internationale.

Il y a eu tout d'abord la dévaluation de la monnaie française et la création d'un double des changes, l'un officiel et fixe, l'autre flottant au gré des transactions publiques et privées selon la loi de l'offre et de la demande.

Cette première opération avait été précédée de laborieuses négociations entre le gouvernement français, le gouvernement britannique et le Fonds monétaire international, gardien des accords de Bretton Woods. On sait que ces négociations n'ont pas abouti dans le sens désiré par Paris. Ni la Grande-Bretagne, ni le Fonds, d'accord sur la nécessité d'une dévaluation française, n'ont voulu en accepter les modalités et spécialement la création d'un double change en France. L'une et l'autre voyaient dans cette disposition qui équivaut pratiquement au rétablissement de la liberté sur le marché français des devises, une menace pour la livre sterling consolidée à grand-peine il y a quelques mois. Pas

(Suite à la deuxième page)

Les institutions catholiques menacées de disparaître aux E.-U.

Seules les institutions de l'Etat recevront de l'aide du gouvernement américain

WASHINGTON — Deux membres catholiques de la commission Truman sur l'éducation supérieure ont enregistré leur dissidence et protesté vigoureusement contre une décision de la commission excluant les institutions indépendantes de l'aide fédérale.

Mgr Frederick-G. Hochwalt, directeur de l'enseignement supérieur à la National Catholic Welfare Conference, et Martin-R.-P. McGuire, de l'université catholique de Washington, ont déclaré que cette décision aurait des conséquences dangereuses.

Elimination graduelle

"Le rapport de la commission, ont-ils dit, prévoit, et cela sans aucun regret, l'élimination graduelle des collèges et universités indépendants, qui seront dans l'impossibilité de se maintenir au niveau des institutions appuyées par l'Etat."

Il ont ajouté que le projet d'aide fédérale en livrant l'enseignement supérieur plus ou moins complètement à l'Etat constituait un grave danger, celui qu'un jour le gouvernement se serve des écoles pour promouvoir des idées politiques.

Le rapport signé par les autres membres de la commission déclare que toute école qui accepte l'aide gouvernementale doit également admettre que le public a un droit de contrôle et de surveillance sur les programmes et les méthodes d'enseignement de cette école. Mais en agissant ainsi les écoles indépendantes perdraient leur caractère propre.

Le rapport admet toutefois, que le projet d'aide gouvernementale aux institutions publiques mettra les institutions indépendantes dans une situation extrêmement difficile et menacera l'existence de plusieurs d'entre elles.

Le projet prévoit une dépense de $1,875,000,000, répartie sur cinq ans, en plus des $780,000,000 déjà accordés en bourses par le gouvernement fédéral aux institutions publiques et privées.

Résultat d'une campagne patriotique

Le drapeau de la Nouvelle-Angleterre portait autrefois les fleurs de lis de la France; le nouvel étendard du Québec, déployé ici par les hommes sans doute les plus responsables de son choix, est aussi orné des lis français. Dans l'ombre, ces hommes travaillèrent à répandre l'idée de l'emblème fleurdelisé. Ce sont, de gauche à droite: M. L.-A. Fréchette, directeur de la Société St-Jean-Baptiste, Georges Cherrier, directeur, M. le chanoine L. Groulx, principal animateur du mouvement, et M. Arthur Tremblay, président de la société.

Mgr Stepinac soumis à un traitement inhumain

ROME — Un ancien prisonnier italien de la prison de Lepoglava et un prisonnier allemand, qui ont réussi à s'échapper dernièrement, nous ont apporté des nouvelles de l'archevêque de Zagreb, S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, détenu à cette prison. Tous les prisonniers, ont-ils déclaré, regardent Monseigneur Stepinac comme un saint. Plusieurs d'entre eux ont demandé à maintes reprises, mais toujours en vain, d'assister à sa messe. Selon eux, les agents du Maréchal Tito ont voulu faire des arrangements pour permettre à une délégation de ministres protestants de rencontrer Mgr Stepinac, mais ce dernier refusa. En guise de punition, on a muré presque complètement la seule fenêtre de sa cellule, et on lui a interdit l'accès à la bibliothèque de la prison.

Le soldat italien, natif de Palerme, dit avoir vu Mgr Stepinac tous les samedis, lorsqu'on le conduisait chez le barbier. Sa figure, dit-il, trahissait une grande souffrance. On avait sévèrement défendu aux prisonniers de le saluer.

Mgr G.-E. Grandbois nommé doyen du chapitre

Le Saint-Siège vient de nommer Monseigneur Georges-Etienne Grandbois, Vicaire Général du diocèse et Protonotaire Apostolique ad instar participantium, Doyen du Chapitre Métropolitain de Québec, en remplacement de Mgr Ulric Perron.

Après son ordination, en 1911, Mgr Grandbois exerça le saint ministère dans son diocèse d'origine pendant une année. Il passa ensuite au diocèse de Régina où il demeura de 1912 à 1930, puis à celui de Gravelbourg jusqu'en 1934 alors qu'il retourna à Québec.

Sacré le 11 mars



S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, des Pères Blancs, vicaire apostolique de Bukoba Tanganyika, sera sacré évêque en la cathédrale de St-Boniface le 11 mars. La cérémonie aura lieu à 10 heures et sera présidée par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Les catholiques anglais et la Radio française

Il fut un temps où peut-être la population catholique de langue anglaise non seulement se désintéressait des luttes légitimes des Canadiens français pour la conservation de leur foi et de leur langue, mais même les désapprouvait. Deux hebdomadaires catholiques anglais, le "Canadian Register" de Kingston et le "Western Catholic" d'Edmonton, viennent d'approuver l'attitude des Canadiens français à l'égard de la radio française et de condamner l'étroitesse de vues inconcevable de Radio-Canada. Afin de faire connaitre à nos lecteurs ces exemples d'une saine largeur de vues qui augure bien pour l'avenir, nous avons traduit et nous reproduisons ici les deux articles mentionnés plus haut.

L. L.

Le "Canadian Register"

Depuis des années nos compatriotes de langue française luttent pour obtenir une juste répartition de programmes en leur langue aux postes radiophoniques de l'Ouest. Sachant quel traitement plus que généreux l'on accorde à la minorité de langue anglaise du Québec — où un poste officiel et trois postes privés radiodiffusent des programmes uniquement en anglais — les délégués de langue française s'attendaient naturellement à ce qu'on ait les vues assez larges pour reconnaitre également leurs droits et leur accorder un service de radio en leur langue pour leurs compatriotes des provinces des Prairies.

Malheureusement — à la honte des Canadiens de langue anglaise — les Canadiens français furent l'objet, de la part de Radio-Canada, de ce que l'on pourrait appeler une persécution hypocrite. Ne comptant plus, par la suite, obtenir aucune aide directe de Radio-Canada, les représentants canadiens-français suivirent le conseil officieux que les administrateurs de la radio leur avaient donné, et se mirent à recueillir les fonds nécessaires à l'établissement de postes privés.

La tâche que les Canadiens français entreprenaient était gigantesque, dispendieuse et difficile, mais leur dévouement à la cause et leur détermination leur permirent de surmonter les obstacles. Au prix de grands sacrifices, ils se préparèrent à faire bénéficier leurs compatriotes de l'Ouest des privilèges dont jouit librement la minorité de langue anglaise dans le Québec.

Mais une fois que les difficultés presque insurmontables furent vaincues et que les citoyens de langue française de l'Ouest furent prêts à ériger des postes privés, à leurs frais, dans chacune des trois provinces des Prairies, de nouveau Radio-Canada se montra hésitant, lent à agir et commença à faire des distinctions. Un seul permis avait été accordé — pour le poste de St-Boniface, au Manitoba — et l'octroi des deux autres fut retardé jusqu'à ce que le premier ait fait preuve de réussite.

L'expérience, par la suite, ayant prouvé que l'entreprise de ce poste de langue française était un succès, de nouveau les délégués de langue française firent leur requête auprès de Radio-Canada pour l'obtention des deux autres permis.

Mais au lieu de les leur accorder — comme l'honneur et la justice l'exigeaient — les gouverneurs de Radio-Canada cédèrent à la pression de fanatiques, et remirent leur décision à plus tard. Quatre mois se sont écoulés depuis cette dernière requête, et Radio-Canada vient d'annoncer qu'elle retarde encore sa décision.

A cela nous répondons que la demande de nos compatriotes Canadiens français est juste et raisonnable, et qu'on devrait leur accorder les permis immédiatement. Ceux qui craignent le "parler français" ne sont pas loyaux envers le Canada, car notre pays ne pourra jamais grandir et prospérer si ses citoyens sont animés d'un esprit de monopole et d'intolérance. L'exemple de partialité que vient de donner la majorité de langue anglaise est honteux, et, si des chefs aux vues plus larges ne prennent la chose en mains, tout le pays y perdra.

Manquer d'accomplir ce qui est bien par motif de crainte, ne fait qu'augmenter la difficulté à laquelle il faut faire face. Nous sommes fatigués de la pusillanimité des gouverneurs de Radio-Canada: il est temps qu'ils montrent s'ils sont des hommes!

Le "Western Catholic"

Des représentants du groupe canadien-français de cette province firent une nouvelle tentative la semaine dernière pour obtenir de Radio-Canada la permission d'ériger un poste radiophonique de langue française à Edmonton. Cette fois encore, leur requête subit une forte opposition basée sur des préjugés religieux et économiques, et rien ne fit prévoir que les protestations défavorables faites auprès du gouvernement n'avaient été rétractées.

Jusqu'à présent, nous nous sommes abstenus d'exprimer notre opinion à ce sujet, non pas parce que nous nous opposions au projet, mais plutôt parce que nous voulions éviter toute animosité religieuse que le problème ne manqua pas de susciter. A présent que le facteur "religion" a été mentionné par ceux qui s'opposent à l'érection d'un tel poste, il serait opportun de mentionner que l'Eglise catholique, en cette province comme ailleurs, a toujours recommandé l'usage de la radio comme moyen de diffuser l'instruction religieuse, tout comme elle sert pour d'autres fins éducationnelles. L'on sait que l'instruction religieuse se transmet beaucoup plus facilement dans la langue propre des auditeurs que dans tout autre idiome.

Quant aux autres aspects du problème, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il y ait un ou plusieurs autres postes ici, excepté peut-être celui de diminuer les revenus des postes déjà existants, en maintenant la compétition au plus bas niveau possible. Nous ne voyons pas non plus le danger qu'il y aurait pour l'unité nationale en ayant un poste pour les personnes de langue française seulement, pas plus qu'il y a danger pour notre gouvernement démocratique en ayant plusieurs partis politiques plutôt que le traditionnel système de "deux partis."

Prix à M. l'abbé G. Yelle pour recherches théologiques

MONTREAL — M. l'abbé Gérard Yelle, P.S.S., professeur au grand séminaire de Montréal, est un des récipiendaires du prix "Cardinal Spellman 1947", annonce Mgr James-E. O'Connell, président de la société américaine de théologie catholique (The Catholic Theological Society of America). Le prix est accordé en reconnaissance de la distinction du professeur dans ses recherches théologiques.

Gerhard Eisler sera déporté des Etats-Unis

WASHINGTON — Le ministère de la justice annonçait ces jours derniers, l'arrestation, qui sera suivie de déportation, de Gerhard Eisler, qui est accusé d'avoir tenu un rôle important dans les activités communistes aux Etats-Unis.

M. Herriott président de France Amérique

PARIS—M. Edouard Herriot, membre de l'Académie française et président de l'Assemblée nationale, a été élu à l'unanimité président du Comité "France-Amérique". M. Jacques de Lacretelle, également de l'Académie française, a été élu président-adjoint.

A St-Boniface

Au centre récréatif

Il ne faudrait pas s'en tenir aux mots!

Le Centre Récréatif doit être un lieu où les jeunes trouvent des activités intéressantes qui leur font passer des heures de loisir agréables.

Ces réalisations sont conditionnées par une seule chose: l'intérêt des jeunes, de TOUS les jeunes de St-Boniface. Hors là, point de salut.

Actuellement, nos activités se résument à des sorties de groupe telles que "hikes" et "toboggan party", le patin, le hockey, le sketch club. Quoique le Centre Récréatif n'ait pas la direction du sketch-club, nos membres, qui le veulent, peuvent en faire partie et le Centre pourrait faire des arrangements spéciaux avec ses membres en ce qui regarde leur contribution. Mais plusieurs autres plans intéressants sont sur la voie de l'exécution. — Leur réussite ne dépend que d'une chose: l'intérêt dont les jeunes feront preuve.

Nous leur demandons de travailler à la réalisation de ces plans. Car, en fin de compte, le Centre Récréatif est pour tous les jeunes gens de St-Boniface, quoique nous encouragions aussi les jeunes mariés à se joindre à nous. Cependant, soit manque d'information de notre part, soit incompréhension de la leur, les jeunes gens et les jeunes filles ne profitent pas comme ils le devraient des avantages du Centre; les plus jeunes ont leurs heures respectives; **les soirées sont réservées aux jeunes gens et aux jeunes filles.** Profiterez-vous du Centre?

Tout n'y est pas parfait! Nous le constatons. Mais il n'appartient qu'à nous, les jeunes, que le Centre soit plus attrayant et qu'ensemble nous rencontrions certaines autorités de St-Boniface afin que nous nous servions de locaux qui, normalement, devraient être à la disposition des jeunes durant leurs heures de loisirs.

Nous invitons tous les jeunes gens et jeunes filles à LEUR Centre Récréatif. C'est LEUR Centre; si quelque chose ne leur plaît pas qu'ils commencent eux-mêmes à travailler à l'amélioration. C'est l'affaire de chaque jeune homme et jeune fille en particulier!

Le 29 février prochain, il y aura un grand carnaval. — Le programme comporte plusieurs attractions intéressantes, des prix de grande valeur seront tirés.

Tout St-Boniface devrait y être; mais on devrait surtout remarquer la présence des jeunes gens et des jeunes filles et ils devraient figurer parmi les participants. Que tous ceux qui veulent en être donnent leur nom au Centre.

Et rappelons-nous ceci: NOTRE BUT EST COMMUN: NOS EFFORTS DOIVENT AUSSI ETRE COMMUNS.

Le Comité du Centre Récréatif.

Plaintes contre le service d'autobus

La plus grande partie de la réunion du Conseil de Ville, lundi soir, fut consacrée à entendre diverses délégations qui vinrent présenter leurs demandes au maire et aux échevins.

M. E. L. English, de Norwood, rappela au Conseil que les 276 personnes de Norwood qui ont signé une pétition qui fut présentée au Conseil de Ville le 24 novembre dernier pour obtenir un service d'autobus direct à Norwood ne s'étaient pas désistées de leur demande.

M. English se plaignit de ce qu'il n'y avait pas de service direct pour se rendre à Norwood et qu'il fallait encore passer par le pont Provencher, ce qui occasionnait une perte de temps considérable.

Le comité du Transport tiendra une réunion spéciale pour étudier les plaintes qui furent faites au Conseil de Ville à ce sujet.

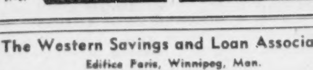
M. C. Allard demanda une période de temps plus grande pour pouvoir installer sa boutique de réparations de tracteurs ailleurs que sur l'avenue Provencher. Il déclara qu'il lui faudrait probablement plusieurs mois avant de pouvoir établir une boutique dans une autre partie de la ville.

GOOSE BAY — Des vivres et des vêtements ont été jetés du haut des airs aux 42 sans foyer du village de Nakkovik, au Labrador, à la suite d'une conflagration qui a détruit ce petit centre, mardi dernier. La nouvelle du désastre n'a été annoncée qu'en fin de semaine à St-Jean, Terre-Neuve. Un avion du C.A.R.C. et de l'aviation américaine se sont portés au secours des sinistrés. Le village incendié est situé à environ 100 milles au nord de Goose Bay.





SP-85





par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les jeux olympiques d'hiver s'achèvent, et fidèles à la tradition, ces grandes assises sportives ont vu les batailles les plus chaudes se disputer dans les chambres de comités privés. L'imbroglio le plus célèbre de toutes ces querelles restera sans aucun doute celui sur le hockey et au centre de ce triste portrait on trouve la figure de plus en plus impopulaire d'un homme dont l'orgueil a été tel qu'il n'a jamais voulu s'incliner devant la majorité, préférant saboter les jeux d'hiver que de donner raison à ses adversaires. Cet homme, c'est Avery Brundage des Etats-Unis. Avant de rappeler le rôle joué par ce sinistre personnage, repassons rapidement les événements qui ont amené le comité International des jeux olympiques à exclure officiellement le tournoi de hockey des compétitions d'hiver.

Le monde sportif a admiré l'attitude ferme de la Suisse qui n'a pas voulu accepter de compromis et qui a suivi à la lettre l'entente passée, il y a un an, par laquelle la Fédération Internationale de hockey sur glace assumait le contrôle de tout le hockey amateur dans le monde entier.

Une querelle ancienne

Il nous faudra remonter à plus d'un an pour localiser le germe de toute cette querelle, qui a entraîné le comité olympique à s'engager d'abord dans la voie des compromis, pour ensuite passer au chantage et finalement adopter une mesure ridicule, qui ne plaira qu'à un petit groupe d'hommes décidés à gagner leur point coûte que coûte, sans se soucier du sport amateur. Il y a un an environ, la Fédération Internationale de hockey sur glace réunissait tous ses membres en un grand congrès. Cette fédération, approuvée par la C.A.H.A., groupait alors toutes les associations de hockey amateur, y compris les ligues canadiennes sous la juridiction de la C.A.H.A., les ligues d'Angleterre et d'Ecosse, les ligues européennes et les ligues américaines, qui se groupèrent sous le nom de "American Hockey Association". Une entente fut signée par toutes ces ligues, par laquelle elles acceptaient de ne pas engager de joueurs n'ayant pas obtenu auparavant leurs transferts de la branche à laquelle ils appartenaient.

La Fédération Internationale décida alors que ses clubs seraient inscrits aux jeux olympiques. En entendant cela, M. Avery Brundage, qui jusqu'ici avait été le seul à choisir les clubs américains, ne se tenait plus de rage. Il tenta de faire changer cette mesure, mais tous les pays s'y opposèrent. C'est alors que M. Brundage décida de tenter le premier de ses grands coups destinés à mettre fin à la Fédération Internationale, en la divisant en deux camps.

Il échoue plusieurs fois

M. Brundage fit décréter par le comité olympique qu'à l'avenir les joueurs de hockey participant aux jeux olympiques devraient être de vrais amateurs, c'est-à-dire des gens qui ne recevaient pas un sou pour leurs services. Le Canada s'objecta à cette mesure demandant qu'on considère comme amateurs les personnes qui ne gagnaient pas leur pain en jouant uniquement au hockey. M. Brundage se frottait les mains d'aise, mais malheureusement pour lui le Canada se rallia à la dernière heure à la Fédération Internationale, accepta le règlement et donna au plan de M. Brundage un premier coup de mort.

Nouvel échec

Le temps passait rapidement et les clubs affiliés à la Fédération Internationale s'organisaient en vue du tournoi olympique. M. Brundage tenta un dernier coup. Il organisa un club aux Etats-Unis et envoya cette équipe en Europe, en annonçant sans plus de façon que ce club jouerait dans le tournoi. C'est alors que le comité suisse, qui organisait les jeux d'hiver, décida d'intervenir et attacha sa barque à celle de la Fédération Internationale, donnant à M. Brundage et au comité olympique qui l'appuyait une gifle retentissante. Le comité olympique se sentait battu et d'un peu partout des critiques violentes commençaient à surgir, demandant aux membres de ce comité ce que cet américain faisait comme chef d'orchestre. M. Brundage passa ensuite à un dernier compromis que les Suisses refusèrent. Il demanda que les deux équipes américaines soient déclarées inéligibles, et tout serait en règle avec le comité olympique. Mais les Suisses ne voulurent pas de cette nouvelle machination et la combine de M. Brundage échouait une fois de plus.

Le comité olympique décida alors de frapper un dernier coup. On annonça que le hockey ne serait pas considéré comme faisant partie des jeux d'hiver et que le comité international des jeux olympiques ne reconnaissait plus la Fédération Internationale de hockey comme le corps dirigeant du hockey amateur. Le comité olympique a peut-être réussi à rayer le tournoi de hockey des compétitions olympiques, mais le monde entier pense d'une façon tout autre et de partout des critiques continuent de ridiculiser la conduite de ce groupe de vieux hommes habitués à toutes les combines, qui tentent par leur attitude dictatoriale d'imposer leur volonté au monde sportif.

Les Suisses ne se soucient pas de l'attitude du comité olympique, et ils continuent à considérer le tournoi comme faisant partie des jeux d'hiver. Dans le sport, les championnats ne se gagnent pas dans les chambres de comité, mais sur le terrain de jeux, et les équipes les plus fortes l'emportent, qu'elles soient ou non disqualifiées par un groupe d'hommes qui détiennent leur autorité de sources inconnues!

Au sujet de la route Winnipeg-Emerson

L'opposition contre la décision du gouvernement prend de l'ampleur

Les neuf municipalités qui sont situées à l'Est de la rivière Rouge ont décidé, au cours d'une réunion qui fut tenue récemment à Winnipeg, de porter jusqu'à la Législature provinciale leur lutte contre la décision du gouvernement de construire la route Winnipeg-Emerson du côté ouest de la rivière.

Les représentants des municipalités concernées ont demandé à leur député à la Chambre provinciale de s'opposer à la décision du gouvernement de construire le chemin projeté à l'ouest de la rivière.

La réunion, qui a eu lieu lundi, avait été convoquée par M. Norman MacLean, d'Emerson, président de la "Winnipeg-Emerson Short Route Association". Une résolution fut votée dans laquelle la décision du gouvernement était condamnée. Voici les principaux points de cette résolution:

1—La décision du gouvernement ne tient aucun compte des municipalités situées à l'est de la rivière.

2—Elle n'est pas dans les meilleurs intérêts de la province.

3—Le plan de M. Willis implique une dépense inutile de l'argent des contribuables.

Trois membres de la Législature assistèrent à la réunion, l'hon. Sauveur Marcoux, La Vérendrye, John R. Salomon, Emerson, Edmond Préfontaine, Carillon. Aucun des députés ne fit connaître à l'assemblée l'attitude qu'il prendrait à la Chambre.

La résolution fut proposée par M. H. B. Johnson, maire de la municipalité rurale de Salaberry, et appuyée par Alex. Jaquet, président de la "St. Vital Ratepayers' Association".

Les municipalités suivantes étaient représentées à la réunion: la ville de St-Boniface, les villages d'Emerson, Steinbach et St-Pierre; la municipalité suburbaine de St-Vital; les municipalités rurales de Ritchot, de Salaberry, Hanover et Franklin.

M. Willis a annoncé, la semaine dernière, que le nouveau chemin suivrait l'ancienne route no 14 de Winnipeg à St-Jean-Baptiste et que de ce dernier endroit jusqu'à Emerson, le chemin serait situé à l'ouest du chemin de fer.

Les délégués à la réunion des municipalités de l'est de la rivière déclarèrent qu'en raison de la décison du gouvernement 32.21 milles de chemin seraient détruits de Winnipeg à St-Jean-Baptiste, et 29.82 milles de chemin seraient abandonnés.

De plus, les chiffres que le gouvernement a livrés au public la semaine dernière spécifient clairement que le chemin de l'ouest coûtera $223,410 de plus que celui de l'est.

Le gouvernement a essayé également de créer l'impression que le chemin du côté ouest de la rivière desservirait une population plus nombreuse que celle du côté est. Les statistiques prouvent le contraire. En effet, la population du côté est serait de 29,466 et celle du côté ouest, 16,133.

Les revenus provenant des plaques d'automobiles seraient également plus élevés du côté est.

Voici les chiffres que cite la résolution:

Côté est: Dominion City, $7,768.00; Emerson, $3,682.00; La Broquerie, $1,085.00; Piney, $3,391.00; St-Adolphe, $5,470.00; St-Pierre, $8,796.00; Steinbach, $20,638; Vita, $4,366.00 Total: $55,197.00.

Côté ouest: Altona, $13,815.00; Gretna, $5,755.00; Letellier, $6,086.00; Morris, $19,728.00. Total: $45,374.00.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 6 FEV.

7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Sur Demande
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des Agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Conditions des routes
5.15—Ecole Populaire
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plaît
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son péché
7.30—Amérique Latine
7.45—Méli-Mélo
8.00—Fables de Lafontaine
8.15—Jesse Crawford
8.30—Les feux de la rampe
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Causerie
9.30—Notre héritage des maîtres
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 7 FEV.

7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Variétés
9.30—Mélodies
10.00—Sur Demandes Spéciales
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nos modernes
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.30—Musique de Concert
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des Routes
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de Décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plaît
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les Iles Hawaiennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Musique du bon vieux temps
8.30—A être annoncé
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artega présente
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 8 FEV.

5.00—Ouverture Musique d'orgue
5.10—Température — pronostics —
5.15—Musique de choix
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En Valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.15—Le petit concert du dimanche
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Les étudiants au micro
8.30—Nos classiques
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 9 FEV.

7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des routes
5.15—Mon Choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB—
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique S'il-vous-plaît
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
8.00—D'Artega
8.30—Le ciel par dessus les toits
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Causerie
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MARDI 10 FEV.

7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Nos plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Conseil Canadien de la Coopération
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaité du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plaît
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Nos cowboys canadiens
8.30—Studio G-7
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Moment de la rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 11 FEV.

7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes—Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.10—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes Françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du Grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Pronostics — Condition des routes
5.15—Mon Choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Nos disques
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plaît
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Let's Learn French
8.00—Sur le train de la gaieté
8.30—Baptiste dans les Champs Elysées
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Causerie
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des Emissions

JEUDI 12 FEV.

7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variétés
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Mélodies de Hambleys
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du Bon Vieux Temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan L'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plaît
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Au Music Hall Français
8.00—A être annoncé
8.30—La voix du pays
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Moments de rêverie
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.10—Concert populaire
10.30—FIN des émissions

Les tribulations monétaires de la France

(Suite de la première page)

plus M. Mayer à Londres que M. Mendès-France à Washington ne sont parvenus à fléchir leurs interlocuteurs.

Pressé par les circonstances, et risquant d'être pris de vitesse par la spéculation internationale que les allées et venues ministérielles avaient alertée, le gouvernement français décida de passer outre aux avis de Sir Stafford Cripps et de M. Camille Gutt. Le cours officiel du dollar passait de 119 à 214 frs, celui de la livre de 480 à 864 frs et celui du franc suisse de 29 à 50 frs, soit une dévaluation d'environ 80 pour-cent.

Une telle mesure avait été rendue nécessaire par la hausse ininterrompue des prix extérieurs français qui interdisaient toute possibilité d'exportation en faisant des produits français les plus chers du monde.

Mais l'établissement d'un secteur libre des changes devait se compléter par une réglementation plus libérale du marché de l'or et des devises afin de permettre aux détenteurs français de métal précieux ou de monnaies étrangères de les échanger contre des francs ou de les utiliser au financement d'importations nouvelles, opération double, dont l'Etat espère tirer le plus grand profit. C'est alors que le gouvernement déposa devant le Parlement un projet autorisant le libre transfert de l'or et des devises et instituant une prime de plus-value au bénéfice des détenteurs—illégaux — de monnaies étrangères et de métal.

C'est ici que les difficultés politiques commencèrent, car les thèses libérales et les dispositions quelque peu immorales de son système heurtaient violemment les principes dirigistes et la conscience des socialistes. A la vérité les scrupules doctrinaux de M. Blum et de ses amis apparaissaient plutôt comme un prétexte, les socialistes s'étant davantage émus d'une part des réactions du gouvernement travailliste de Londres et, d'autre part, de l'impression défavorable causée dans le pays par l'institution récente du prélèvement exceptionnel contre l'inflation, au vote duquel ils avaient participé, non sans courage d'ailleurs.

Raidis dans leur hostilité au rétablissement du marché libre de l'or, les socialistes rendaient celui-ci impossible. Devant l'écroulement de ses plans financiers et monétaires, et en présence d'une majorité gouvernementale disloquée, il ne restait plus à M. Robert Schuman qu'à porter au Président de la République la démission de son gouvernement. Mais alors que la crise apparaissait inévitable, M. Mayer lâcha brusquement une bombe dont la préparation avait été tenue soigneusement secrète: le blocage des billets de 5,000 francs. Cette mesure, qui figurait dans le plus récent programme du parti socialiste devait donner satisfaction à celui-ci et l'inciter du même coup à accepter le marché libre de l'or et des devises. M. Mayer jouait quitte ou double, mais il avait prévu juste, car les socialistes n'hésitèrent pas à l'instant à accepter d'un même élan le blocage des grosses coupures et le marché libre de l'or. La bataille politique était gagnée, et sauvé le cabinet. De fait, après une nuit de débats relativement calmes, et en dépit de l'attitude curieuse des communistes s'opposant vivement au blocage des billets de 5,000 francs — qui n'encombrent certes pas les poches des travailleurs — le Parlement votait les deux mesures.

Mais le retrait brutal des gros billets, qui s'accompagnait de la fermeture momentanée des caisses publiques et des banques, allait, pour un temps, semer l'affolement dans la population française. Les billets de 5,000 francs représentaient en effet plus de 330 milliards, soit 37 pour-cent de la circulation fiduciaire française. La soudaine neutralisation d'une telle masse monétaire devait causer une gêne considérable dans les trésoreries publiques et privées dans le moment où, en raison des échéances de fin de mois, les besoins en argent liquide se faisaient plus grands. Dans les campagnes, où les paysans avaient pris l'habitude de conserver par devers eux, dans l'armoire à linge plutôt que dans la légendaire "lessiveuse" des sommes considérables en grosses coupures, fruit de transactions plus ou moins légales, ce fut la panique, car on était persuadé que les billets démonétisés étaient irrémédiablement perdus. S'il n'y eut pas de suicides, les drames mineurs tragico-comiques ne manquèrent pas, tel celui qui eut pour théâtre le Palais-Bourbon où, la veille du blocage, les députés eux-mêmes avaient perçu leur indemnités mensuelles en beaux billets de 5,000 francs!

Pour ramener le calme dans les esprits et rassurer le pays, le gouvernement dut multiplier les assurances que les billets bloqués ne feraient l'objet d'aucune expropriation, sous quelque forme que ce soit. Ils seront ultérieurement remboursés, franc pour franc, mais dans un délai plus ou moins long selon l'importance des sommes présentées à l'échange. Malgré les démentis gouvernementaux, ce système n'en constitue pas moins, en fait, un emprunt forcé à court terme, pour lequel l'Etat fera même l'économie substantielle de l'intérêt habituellement payé aux prêteurs. Ce n'est certes pas pour rien que M. René Mayer appartient à la grande et habile famille d'Israël!

Quoi qu'il en soit, il ressort des explications fournies par le ministre des Finances que le gouvernement se propose de créer, pendant plusieurs semaines, une artificielle crise de déflation qui doit faciliter la rentrée dans les caisses de l'Etat de l'or détenu par les particuliers. Avec la liberté rendue au commerce du méral précieux, la plus grande partie de la masse énorme des billets de 5,000 frs thésaurisés aurait fait irruption sur le marché de l'or, provoquant une hausse désastreuse des cours. La disparition momentanée de cette menace, et l'obligation dans laquelle vont se trouver beaucoup de détenteurs d'or de se procurer du numéraire rétablira l'équilibre entre l'offre et la demande. Une stabilisation, voire une baisse des cours s'ensuivra, qui fera affluer l'or dans les coffres de M. Mayer.

Il n'en reste pas moins que la médication administrée à la France par le ministre des Finances se révèle brutale. Sans suivre le parti communiste, qui donnerait à penser que les 330 milliards de gros billets se trouvent entre les mains des ouvriers et des petites gens, il faut constater que beaucoup de Français vont se trouver dans de douloureux embarras d'argent. Cet aspect humain du problème a été tenu pour négligeable par M. Mayer, qui espère frapper durement, après les avoir démasqués, les spécialistes du "marché noir" et des tractations clandestines, aux portefeuilles bourrés de gros billets.

Si l'expérience réussit, et il faut attendre plusieurs semaines avant de se prononcer, M. Mayer doit parvenir à stopper la chute continue de la monnaie française. A ce moment, il aura droit à la reconnaissance d'un pays qui le maudit aujourd'hui, car la dépréciation du franc exerce dans les bourses une ponction permanente et progressive beaucoup plus grave quoique moins douloureuse que la ponction temporaire opérée en ce moment par le ministre des finances.

Maurice HERR.

Cartes professionnelles

AVOCATS—NOTAIRES

BERNIER et BERNIER
AVOCATS - NOTAIRES
Alexandre Bernier, C.R.
Droit civil droit criminel
Municipalités, prêts, testaments et règlements de successions
No 614, édifice Avenue
Tél 94 303 265, ave Portage, Winnipeg

BEAUBIEN & MONNIN
AVOCATS - NOTAIRES
No 4, Edifice Banque Canadienne Nationale
431, rue Main Winnipeg, Man.
A St-Boniface: 147, ave Provencher
Heures de bureau: 1h.30 à 5h. tous les jours
Pratique générale du droit
Avocats de la Banque Canadienne Nationale et de plusieurs Municipalités
ARGENT A PRETER SUR FERMES ET PROPRIETES DE VILLE

REGNIER et MAGERA
Avocats, notaires
Pratique générale du droit
Ajustement de dettes et placement d'argent sur fermes
216, EDIFICE McINTYRE
Téléphone 93 924

A.-J.-H. DUBUC
AVOCAT et NOTAIRE
185, ave Provencher St-Boniface
Près de la Banque Canadienne Nationale
Téléphone:
Bureau: 201 801 Résidence: 205 636
Prêts à 4½% et à 5% — Assurance feu et vie — Testaments et successions.

CLIFFORD W. BROCK
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT - PROCUREUR
Avocat de la ville de St-Boniface
Aviseur légal pour le "Trades and Labor Council" de Winnipeg.
648-650 édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 96 497
138, avenue Provencher St-Boniface

Léon-H. Bénard
Avocat et Notaire
431, rue Main,
Winnipeg
Tél. 94 729

MEDECINS

Dr G.-M. La FLECHE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Téléphone 98 658

Dr P.-E. La FLECHE
DENTISTE
Téléphone 95 064
906, édifice Boyd Winnipeg

Dr E.-J. JARJOUR
CHIRURGIEN-DENTISTE
702 Edifice Great West Permanent
356, rue Main Tél. 94 955

Dr E. T. ETSELL
MEDECIN—CHIRURGIEN
MEDECINE GENERALE
Soins spéciaux Maladies des reins
Heures de bureau, 3 h à 6 h. p.m. ou sur rendez-vous
502, édifice Medical Arts
Tél.—Bureau: 94 843 Rés.: 44 881
Si l'on ne répond, appelez le "Doctor's Registry": 37 109

DR A.-G. DANDENAULT
M.D., F.A.C.S.
Chirurgie - Goitre
TELEPHONE 98 848
312, édifice Medical Arts—Winnipeg

DR CHARLES R. OKE
DENTISTE
404, édifice Toronto General Trusts
283, ave du Portage Winnipeg
(Une rue à l'est d'Eaton)
Téléphone 94 908

DR G. NORMANDEAU
MEDECIN - CHIRURGIEN
Examen prénuptial du sang

DR ROY G. SPINK
DENTISTE
155, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone 201 997

Tél.: Bureau 98 941 Rés.: 44 370
DR. J.-J.-A. BOURGOUIN
Maladies Rectales & des Voies Genito-Urinaires
Heures de bureau, 3 h à 6 h. p.m. ou sur entente
301 édifice Medical Arts Winnipeg

Dr J.-M. Huot, M.D.
Médecine générale
Bureau: 193, rue Masson
St-Boniface
Heures de consultation: de 7 h à 9 h du soir et le samedi après-midi
Téléphone 201 701

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur "La Liberté et le Patriote" 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'EXODE RURAL

Depuis 1941, l'on constate une augmentation continue de la population des villes et des villages des trois provinces de l'Ouest. L'exode rural est responsable, pour une bonne part, de cette accroissance de la population urbaine. Le fait est que durant la guerre, des milliers de jeunes terriens ont quitté la terre pour s'embaucher dans les industries de guerre. Un grand nombre d'entre eux ne sont pas revenus à la charrue. Chaque année, d'autres fils de cultivateurs sinon des familles entières, désertent la campagne pour la ville, surtout pour la Colombie. Le mouvement migratoire vers les centres urbains s'accélère depuis 1941. Bien que la population totale des trois provinces de l'Ouest ait diminué, la population urbaine a augmenté. Ce qui sous-entend que la population rurale a fortement décliné.

En 1941, la population totale des trois provinces centrales comprenait 2,421,905 habitants dont 923,605 citadins; en 1946, la population ne comptait que 2,362,941, tandis que le nombre des citadins dépassait le million, soit 1,008,487. Ces statistiques sont tirées du recensement quinquennal de 1946. Nous donnons ci-dessous le pourcentage de la population urbaine en 1946: Manitoba — cités: 37.9; villes: 6.3; villages incorporés: 2.2. Saskatchewan — cités: 20.3; villes: 8.1; villages incorporés: 9.7. Alberta — cités: 31.4; villes: 7.6; villages incorporés: 5.2. La migration vers les grandes villes est plus remarquable. Voici la population de quelques-unes en 1946, avec entre parenthèses celle de 1941: Brandon 17,551 (17,383); Calgary 100,044 (88,904); Edmonton 113,116 (93,817); Moose Jaw 23,069 (20,753); Prince-Albert 14,532 (12,508); Régina 60,246 (58,245); St-Boniface 21,613 (18,157); Saskatoon 46,028 (43,027); Winnipeg 229,045 (221,960).

Ces chiffres, si l'on soustrait l'augmentation naturelle, représentent la saignée des campagnes. Nous ne pouvons nous empêcher de constater les effets de l'exode rural. Depuis quelques années, nous remarquons des vides dans nos paroisses. La terre paternelle est louée ou a passé en d'autres mains. Des gens qui ne parlent pas notre langue se sont installés là où vivaient auparavant des familles françaises. Ces familles ont abandonné le sol pour la ville ou la Colombie canadienne. Elles ont quitté l'espace vital, la terre, pour le logement étroit, le pavé des villes. Sont-elles plus heureuses, plus libres, plus riches? S'il faut ajouter foi aux témoignages de certains déracinés d'un jour, qui nous sont revenus et sont actuellement à la recherche de nouvelles terres, la vie à l'usine n'aurait pas produit les heureux effets qu'ils en attendaient. Les salaires sont élevés à Vancouver, mais lorsqu'il faut tout acheter à des prix exorbitants et payer des loyers très élevés, impossible de mettre des épargnes de côté. Ceux par ailleurs qui veulent se payer le luxe des divertissements qu'offrent les villes se trouvent sans le sou à la fin de chaque mois, lorsqu'ils ne contractent pas continuellement des dettes. D'où la misère. Le chômage, conséquence logique de l'agglomération dans les centres industriels, rogne périodiquement les salaires. Dans ces moments de crise, sans doute, bien des ouvriers, jadis paisibles et heureux cultivateurs, songent mélancoliquement au sol qu'ils ont travaillé et qui les a fait vivre durant des années, exempts des inquiétudes du lendemain, toujours assurés de leur subsistance, de leur foyer et de leur liberté.

Si la situation économique de nos cultivateurs mués en citadins n'est pas aussi brillante qu'elle apparaît de loin, la situation religieuse en ville ne l'est guère mieux bien souvent. L'éducation des enfants est beaucoup plus difficile et, en bien des cas, impossible en raison des circonstances: ambiance malsaine, écoles publiques, contact continuel avec des jeunes d'autres religions ou sans religion. La culture française en de telles circonstances s'efface graduellement et disparaît finalement; même les noms français sont défigurés et s'écrivent selon la prononciation anglaise . . .

Ce n'est pas dans les villes, sauf de rares exceptions, que l'on bâtira l'avenir de la race française, mais à la campagne. Si sir Georges-E. Cartier revenait aujourd'hui, il adresserait à nouveau le même conseil qu'il donnait à ses compatriotes de 1885: "L'attachement au sol est le secret de notre grandeur future. La race qui l'emportera, c'est celle qui aura su prendre le sol. La population ne suffit pas; il lui faut l'élément territorial, il faut nous cramponner à la terre. Celui qui n'en a pas doit employer son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, car il faut laisser à nos enfants, non seulement le sang et la langue, mais la propriété du sol."

Si nous avons vécu comme groupe dans l'Ouest, si nous avons résisté à l'assimilation et gardé notre caractère, nos traditions, notre foi, notre langue, c'est grâce à la paroisse de campagne. "C'est grâce à nos paroisses si fortement empreintes d'esprit français, si puissamment nourries de la sève des traditions, de la pensée et de la vertu des aïeux, que s'est maintenue notre admirable fidélité à la langue et à la race, dit Mgr Paquet. Et l'on peut dire en toute vérité que les éléments et les influences de la paroisse canadienne ont été, tout ensemble, des forces de résistance contre la menace des croyances et des incroyances nouvelles, et des forces de préservation et d'expansion nationale." Ce que Mgr Paquet affirme au sujet de la paroisse du Québec, nous pouvons l'affirmer encore plus, nous de l'Ouest, qui connaissons par expérience les forces de vitalité que représente chaque groupe français, intimement uni autour de l'église paroissiale, dont le curé est l'âme de toutes les nobles initiatives et des plus fières aspirations. Sous son influence notre peuple a conservé intacte son entité ethnique, dans un pays cosmopolite; sous son influence, la foi de notre peuple est "née, s'est fortifiée et s'est perpétuée." Cultivateurs, ne trahissez pas votre vocation agricole, ne quittez pas la paroisse, réservoir de forces spirituelles, foyer d'initiatives salvat[illegible].

J. V.

Pie XII et la paix

Réussirons-nous à sauver la paix, ou une nouvelle guerre viendra-t-elle ensanglanter et ruiner l'humanité? C'est la question qui se pose plus que jamais à tous les hommes, surtout aux hommes d'Etat, surtout au chef suprême de la chrétienté. Ce problème de la paix, quelles angoisses il cause au Souverain Pontife: que de prières, que de réflexions, que de consultations, que de démarches il lui impose depuis quelque temps! Ses discours et ses écrits en sont le reflet. Il en est peu où ce sujet ne soit mentionné. Et quelques-uns mêmes lui sont presque entièrement consacrés. C'est dans ceux-ci que se manifeste la vraie pensée du pape sur l'importance de la paix et les moyens à prendre pour la maintenir, pour l'assurer. Tels sa lettre au président Truman, son encyclique "Optatissima Pax", et son dernier radiomessage de Noël. Afin de bien faire connaître aux fidèles cette pensée du Souverain Pontife et les directives qui s'en dégagent, les Actes Pontificaux viennent de publier ces documents dans leur fascicule de janvier (no 17) sous le titre "Le problème de la Paix". Il se vend 10 sous au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire.

Chefs d'état catholiques

Devant les audaces et les succès du communisme à travers le monde, combien sont portés à oublier l'influence du catholicisme sur les événements, le rôle en particulier que jouent actuellement dans plusieurs pays démocratiques de l'Europe des catholiques éminents, devenus chefs de leurs nations. De bons juges considèrent le premier ministre d'Italie, de Gasperi, comme le plus grand homme d'Etat de l'après-guerre. On sait qu'il est fervent catholique et qu'une de ses filles vient d'entrer en religion. Le président du Conseil en France, Robert Schuman, est de la même trempe. Recherché pendant l'occupation après avoir passé par un camp de concentration, il vécut plusieurs mois dans une maison de la Compagnie de Jésus où il édifia les religieux par sa grande piété. Le premier ministre de la Hollande, L. J. M. Beel, est aussi un catholique marquant, de même que le président du Conseil fédéral de la Suisse, M. Celio. S'il n'en est pas ainsi en Belgique, le parti politique cependant le plus puissant, le P.S.C., est composé surtout de catholiques et nul doute que son chef, M. De Schryver, ancien élève des Jésuites et excellent catholique lui-même, sera bientôt au pouvoir.

Dans tous ces pays, sauf la Belgique, on peut dire que les catholiques pratiquants ne constituent pas la majorité. En Suisse et en Hollande, les protestants dominent. L'Italie et la France eurent durant des années des gouvernements anticléricaux. Mais au milieu des difficultés et des dangers croissants de l'après-guerre, ces pays ont cru ne pouvoir mieux faire que de confier leurs destinées à des catholiques, que leur formation sociale et la pratique intégrale de leur foi avaient préparés à ces hautes charges qu'ils remplissent avec compétence et énergie.

Heureuse initiative sociale

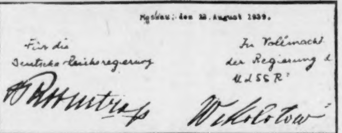
Le Syndicat national catholique des employés Plombiers vient de conclure avec l'Association des Entrepreneurs de Plomberie des Trois-Rivières et du district des amendements à la convention collective du travail qui les régit, comportant une augmentation de salaires se chiffrant à 18 sous de l'heure, ainsi qu'une semaine de vacances payées. Ceci constitue un précédent heureux dans l'industrie de la construction, car c'est la première fois qu'une semaine de vacances annuelles payées est stipulée dans un contrat de l'industrie du bâtiment. Les négociations se sont poursuivies de gré à gré sans coercition ni conciliation d'aucune sorte. Les représentants du Syndicat nous ont déclaré qu'ils apprécient beaucoup la façon dont l'Association patronale a agi avec eux pour négocier ces amendements. C'est un acheminement vers l'organisation corporative.

La jeunesse catholique en Yougoslavie

Comme dans tous les pays soumis à la domination soviétique, la jeunesse de Yougoslavie est de plus en plus victime des menées tendancieuses du gouvernement. On oblige tous les groupements à prendre part à des spectacles et ralliements communistes. Le dimanche, on organise des excursions obligatoires qui empêchent d'assister à la messe. Les curés peuvent encore préparer les enfants à la première communion, mais il arrive souvent que, le jour fixé pour la cérémonie ou celui de la confirmation, les autorités tiennent des réunions auxquelles tous les jeunes sont tenus d'assister.

Quand les voleurs étaient amis . . .





Moskau, den 23. August 1939.

Für die Deutsche Reichsregierung

In Vollmacht der Regierung d. UdSSR

Le ministère des Affaires Etrangères a publié récemment des documents nazis secrets qui révèlent que le gouvernement soviétique avait signé, en 1939, une entente secrète avec l'Allemagne, selon laquelle la Russie communiste recevrait en retour de sa neutralité les Etats Baltes, la Finlande et une partie de la Pologne. Le traité fut signé le 23 août 1939. On voit sur cette photo le chef tyran de la Russie, J. Staline, le ministre des Affaires Etrangères de la Russie, le cynique V. M. Molotov. La photo fut prise à l'occasion de la signature du traité inique.

Billet du vendredi

Des poèmes de Clément Marchand

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Clément Marchand, qui s'identifie depuis longtemps avec la ville des Trois-Rivières, est un de nos bons écrivains. Il est aussi un original, dans le sens d'un individualiste qui n'entre dans aucun moule, ne s'accommode d'aucune classification, ne se plie à aucune discipline. Il fait comme profession de non-conformisme. Poète foncièrement, il garda un fonds bourgeois qui accuse ses origines villageoises. Fils de paysan devenu citadin, il continue à aimer la terre et doit en posséder un morceau, une parcelle, une poignée, sans quoi il se trouverait le plus malheureux des hommes. A peine sevré du collège, il trouva le moyen de s'acheter une maison, la vendit peu après mais en acheta une autre, flanquée d'un jardin où il cultive des fleurs. Son instinct rural conseillerait des légumes, mais le poète en lui préfère l'humide velouté des tulipes, l'odeur lourde des pivoines et le regard multiplié des glaïeuls. Sollicité à la fois par son jardin, son bureau et son goût de la flânerie, Marchand écrit peu. Il dort d'ailleurs quand il devrait jardiner, jardine quand il devrait écrire, écrit quand il devrait dormir. Il est chez lui quand on le cherche au bureau, s'éternise au bureau quand sa femme l'attend pour le dîner, arrive partout en retard où il est attendu. Il est bohême, lent et indolent, amuseur, un peu paresseux, intelligent comme on ne l'est pas souvent, causeur agréable et poète jusqu'au bout des ongles. A trente-cinq ans, il a réussi cette gageure de se faire une réputation de poète en écrivant surtout en prose. Il entra aussi à la Société Royale, sans s'apercevoir ou presque de ce qui lui arrivait.

★

Un ouvrage de Clément Marchand — vers ou prose — constitue donc un événement. En 1940, il publia ses **Courriers des villages,** contes et tableaux campagnards, qui lui valurent un prix David en 1942. C'était d'ailleurs la seconde fois qu'un prix du genre lui échouait. En 1939, alors qu'il avait à peine 27 ans, il soumettait au grand jury littéraire de la province, en manuscrit, un recueil de vers qu'il ne prit pas la peine de donner à l'impression, et pour lequel il reçut le prix de poésie. Nanti de ses deux prix, il éparpilla d'autres vers dans les revues, continua à bêcher ses plates-bandes, rédigea sans enthousiasme de courts articles pour son journal, s'échappant de temps à autre pour courir pêcher la truite dans les hauts mauriciens, en compagnie d'amis avec qui oublier le reste de l'univers. Elu à la Société Royale au printemps dernier, il fut comme pris de remords de n'avoir pas affronté le public depuis longtemps, s'avisant soudain qu'un écrivain doit se libérer d'un livre de temps à autre. Il chercha donc ses poèmes à droite et à gauche, les relut, corrigea et classa, en tira d'inédits de ses tiroirs, entre deux besognes ou deux musardises, et nous donne aujourd'hui ce recueil attendu depuis si longtemps, qu'il intitule **Les Soirs rouges.** (1) Qu'on se garde de croire qu'il s'agisse là d'un volume révolutionnaire, communiste ou communisant. Sans doute y a-t-il en Marchand du poète populiste, comme en témoignent certaines pages sur l'activité urbaine, le travail des usines, l'atmosphère des quartiers ouvriers. Mais ce n'est là qu'une face de l'écrivain, qui ne le caractérise pas complètement. Marchand est un sensible et un nostalgique, un terrien exilé à la ville, qui vit du passé autant que du présent, n'a jamais guéri du regret de la campagne natale — qu'il évoque en strophes émues.

★

Avec quelques autres, Marchand est chez nous l'un des meilleurs artisans du vers français. Il est aussi l'un des plus fantaisistes. S'il semble parfois tenir aux classiques, il n'hésite pas à recourir au vers libre, quand son caprice l'y invite. Et son caprice le harcèle d'invitations. Un poème peut se composer chez lui de trois parties, dont la première et la dernière en alexandrin impeccables, la seconde en vers blancs et déhanchés, sans rimes, ou agrémentés de rimes exclusivement féminines, comme si l'alternance n'existait pas. Au vrai, rien n'existe des contraintes qui obligeraient le poète à un effort prolongé. Marchand ne se soucie point de la rime riche, se moque de l'assonnance et de l'hémistiche, aligne plus souvent qu'à son tour des vers pleins et sonores qui ne riment pas entre eux, ni avec aucun autre. Il y a chez lui de la richesse, de l'ampleur, du souffle, mais aussi de l'éparpillement, du fouillis, du désordre. Il n'a pas appris à maîtriser ses dons, non plus que ses nerfs. Il reste une sorte de primitif, qui tient à pleins bras les fleurs dont il pourrait composer son bouquet, mais il n'a pas le temps, ni le goût, ni la volonté de les disposer pour en tirer le maximum de beauté. Le poète est l'homme, et vice-versa. On ne le refait pas. On l'accepte comme il est, on admire ses qualités grandes, et l'on regrette qu'il prenne comme un plaisir sadique à les gâcher lui-même. Ce qui demeure n'est pas négligeable, mais on a l'impression que l'écrivain ne donne pas pleine mesure. Il y perd, le lecteur aussi. Comme tant d'autres, Clément Marchand devra se résigner un jour à beaucoup travailler, s'il ne veut pas **que se brise** sa montée vers les sommets.

L'ILLETTRE.

(1) Aux Editions du **Bien public,** Trois-Rivières.

BERLIN — Les dossiers de 2,090,871 personnes ont été examinés en vue de la dénazification de la zone britannique depuis le début de l'occupation, annonce le gouvernement militaire britannique.

A la suite de cet examen, 350,825 personnes ont été démises des fonctions qu'elles occupaient, pour avoir appartenu au parti nazi.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Qui est responsable du meurtre de Gandhi? Qu'arrivera-t-il de l'Inde?

Le monde vient de subir une perte qui pourrait bien, et plus tôt qu'on ne le croit, se révéler irréparable dans ses conséquences. Comme il sortait, pour faire sa prière rituelle, du palais Birla, où il jouissait de l'hospitalité d'un riche industriel, Gandhi a été atteint par quatre coups de feu tirés par un jeune fanatique hindou. Le Mahatma venait de mettre fin à un jeûne — son arme habituelle pour faire entendre raison à ses compatriotes — et il s'appuyait sur les épaules de ses petites-filles. Il n'offrit aucune résistance. Une demi-heure plus tard, il rendait l'âme en prononçant le nom de Dieu.

Bien qu'il connût l'Evangile et s'en inspirât — le sermon sur la Montagne fut pour lui une illumination et une inspiration de chaque jour — il n'était pas chrétien. Mais comment les chrétiens du monde entier n'auraient-ils pas eu pour Gandhi la plus profonde admiration et le plus grand respect? Il n'appartient qu'à Dieu de fixer à jamais, dans son immuable et bienheureuse Eternité, le sort d'un homme comme le Mahatma, qui ne cessa d'aimer les siens au prix des plus grands sacrifices personnels et de leur prêcher l'amour de leurs ennemis. Ce brutal assassinat atteint le monde dans ses forces les plus pures et les plus élevées: il le prive d'un pacifiste convaincu, d'un politique clairvoyant, d'un conseiller dont il est difficile de mesurer la taille géante.

Qui sont les responsables?

Une question se pose tout de suite: qui sont les responsables de ce meurtre injustifiable? Mussolini a pu être abattu, avec sa maîtresse, comme une pauvre bête traquée, par un homme qui se croyait le haut justicier de tout un peuple livré à la guerre et à la misère; Hitler a pris la lâche résolution de se flamber la cervelle; d'autres personnages sont disparus de la scène mondiale par des procédés violents. Ces morts n'ont pas troublé la conscience du monde. Mais celle du chef spirituel de l'un des plus grands et des plus anciens peuples de la terre prend nécessairement le caractère d'une catastrophe. Car la colère des Indes contient en germe des menaces beaucoup plus graves que celle que la Russie peut représenter pour le monde occidental à l'heure actuelle.

Gandhi avait entrepris son dernier jeûne pour mettre fin à une guerre de religion entre le nouveau dominion des Indes proprement dit, dirigé par Nehru, et le non moins nouveau dominion du Pakhistan, dirigé par Jinnah, guerre qui a fait plus de 400,000 victimes depuis quelques mois. Le partage arbitraire des Indes en deux dominions distincts et indépendants l'un de l'autre — oeuvre intéressée des hommes politiques de Londres — a donné lieu à des déportations massives et à des actes de violence perpétrés surtout sur les femmes hindoues, à qui les Musulmans rendaient la liberté après les avoir violées. Les Hindous, de leur côté, ont riposté par des actes d'une égale barbarie. Gandhi s'est mis à jeûner dans le but de montrer à ses compatriotes la nécessité d'oublier les injures et d'établir les relations des deux dominions sur les bases de la charité et de l'entraide.

Mais où sont les responsables?

Son assassinat est survenu au moment précis où sa prédication pacifiste commençait à porter des fruits. Dans les circonstances, la question se pose: qui avait intérêt à faire disparaître le noble pacificateur, à rallumer les haines, à entretenir des deux côtés l'esprit de revanche et à réveiller la guerre de religion? Je ne veux pas porter de jugement téméraire. Le jeune assassin est hindou. Aigri, fanatisé, il a bien pu considérer Gandhi comme le grand obstacle à un final règlement des comptes entre l'Inde et le Pakhistan. Qu'il ait voulu, de son propre chef, même au mépris de sa vie, se débarrasser de l'homme qui prêchait l'amour et la paix, c'est bien possible. Mais déjà on a fait des arrestations. Et l'on a découvert un complot aux ramifications étendues. Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui. Les révélations viendront en temps et lieu.

Il reste que les Indiens, Hindous et Musulmans voulaient depuis longtemps se libérer du joug anglais et que l'Angleterre, d'autre part, après avoir longtemps refusé de poser cet acte de justice, n'y a finalement consenti qu'après avoir partagé, et dans son propre intérêt, l'Inde en deux dominions, créant ainsi des causes de frictions et d'une terrible guerre de religion.

La thèse de Gandhi et de Nehru

J'emprunte à Frances Gunther qui, avec son mari, a fait une sérieuse enquête sur l'Inde, il y a quelques années, le résumé de la doctrine de Gandhi et de son disciple Nehru: "Nous sommes une grande nation: 390 millions d'âmes. Notre pays est un pays très ancien qui, malgré la conquête, se réincarne, renaît plus jeune et plus fort. L'Inde a été plus ou moins modernisée, industrialisée, mécanisée. A l'étranger, nos soldats se sont battus bravement; ils ont goûté à la victoire. Nous avons la sympathie des Etats-Unis, de la Chine, de tous les peuples libres. Qui pourrait s'opposer à notre volonté? Ce ne sont pas à coup sûr ces cinq cents Anglais qui, pour nous, symbolisent l'Empire britannique. Voudrions-nous nous servir de la force, nous n'aurions qu'à faire un signe et il ne resterait plus un seul Anglais dans l'Inde. Nous connaissons la technique des révolutions. Nous savons comment nous emparer du pouvoir. Nous connaissons l'histoire de Lénine; nous n'ignorons pas celle de Mussolini, d'Hitler, de Cromwell, de Napoléon et de Washington.

"Nous pouvons nous saisir de la police et de la troupe, des forces hydrauliques et des chemins de fer, de la radio comme de la presse. Il nous serait aussi aisé de tuer tout ce que l'Inde compte d'Anglais que de frotter une allumette. Toute l'armée britannique, l'aviation et la marine se mettraient-elles contre nous que la victoire resterait nôtre. En peuple libre, nous pourrions conclure la paix avec l'Angleterre. Nous savons cela. Tout le monde sait cela, même la caste des maîtres anglais. Pourquoi alors demander à la guerre de nous acheminer vers la paix? (. . .) L'histoire nous aura-t-elle appris à éviter la haine et le meurtre inutile?"

Une politique machiavélique

Quel est le peuple de 390 millions d'âmes, quel est le peuple vieux, civilisé, conscient de sa tranquille force, qui a tenu pareil langage au cours de l'histoire? Quel est le peuple honteusement exploité, affamé, déchiré, qui a appris à s'acheminer vers la liberté par la voie de l'amour au lieu de s'engager dans les chemins ensanglantés de la haine et de la vengeance? Quel est le conducteur de peuple qui a tenu pareil langage? Mais l'Angleterre, qui se drapait dans les triples plis du manteau de la liberté, de la chrétienté et de la civilisation, tirait trop de richesses de l'Inde pour consentir à cette doctrine d'une incontestable noblesse. Alors que l'Inde voulait obtenir la liberté en conservant toute son intégrité géographique et ethnique, la Grande-Bretagne lui a imposé un partage injuste. Le Royaume-Uni a suscité Jinnah et imaginé le Pakhistan.

"Peu connus il y a cinq ans, écrivait Frances Gunther en 1943, Jinnah et la Ligue musulmane sont maintenant des facteurs de politique internationale. La marchandise sent la fabrication anglaise. Les journaux muselés sont remplis des faits et gestes de Jinnah: pour Gandhi et Nehru, on ne prononce leurs noms que lorsqu'ils sont condamnés à la prison ou qu'ils en sortent. Ce Jinnah n'est qu'un expédient. (. . .) Dans les récits que l'on fait de cette querelle de dupes, on rencontre souvent le nom du Pakhistan, nom fictif d'un pays mahométan imaginaire. Regardez la carte. Au nord-ouest, vous verrez la province de la Frontière, le Punjab, le Sind et le Cachemire, et, à l'extrême est, le Bengale et l'Assam. Si éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, ces territoires aux denses populations mahométanes formeraient le mythique Pakhistan! Le reste de l'Inde ne serait plus qu'une sorte de gigantesque corridor polonais. Par sa pauvreté, l'aspect économique du projet vaut l'aspect géographique. Un spécialiste en géologie et en économie minérale, le professeur Behre, de l'Université Columbia, fait remarquer que ce Pakhistan manquerait de tous les minéraux nécessaires à la survivance d'un Etat indépendant dans notre monde industrialisé: les régions hindoues et mahométanes sont interdépendantes pour l'économie (écrit le professeur); lorsque l'interdépendance se montre aussi intime et essentielle, l'interdépendance politique n'est-elle pas la solution la plus sage?"

La responsabilité de la Grande-Bretagne

On sait à quelle solution l'Angleterre a consenti. Elle a créé le Pakhistan, un Etat qui ne saura jamais aspirer à l'indépendance véritable. Londres a nommé Jinnah premier ministre et gouverneur général de ce pays extraordinaire. Et Jinnah s'est engagé à conserver intact le lien britannique, alors que Nehru, chef de l'Etat indien, s'est déclaré favorable à l'indépendance complète. L'Angleterre avait intérêt à se rallier à cette solution illogique. Frances Gunther l'a écrit: "Il y a plus dangereux que le projet de Jinnah, que son Pakhistan, voire que l'attitude du gouvernement britannique: la menace d'une guerre de religion sanglante et longue, semblable à celles que l'Europe a connues. (. . .) Voilà que, parce que la question islamique est avantageuse pour les Anglais, une guerre de religion peut commencer, qui n'aurait plus de fin".

La prédiction s'est réalisée. La guerre de religion ensanglante l'Inde depuis son partage en deux Etats. C'est cette guerre qui risque de priver l'Inde, durant des années et des années, des fruits de la liberté durement acquise. Voilà pourquoi l'Angleterre doit accepter la responsabilité des malheurs effroyables qui s'abattent sur l'Inde. La Grande-Bretagne est même la principale, pour ne pas dire l'unique responsable. C'est cette guerre de religion, et par voie des responsabilités directes, c'est l'Angleterre qui a armé le jeune assassin qui a tué l'un des plus grands hommes de tous les temps. Souhaitons que cette mort incite les millions d'Hindous et de Musulmans à comprendre leurs intérêts communs et à s'unir dans la doctrine d'amour et de paix pour laquelle Gandhi a jeûné, prié, souffert persécution et tombé sous les balles de l'un de ses frères.

A la Chambre des Communes. . .

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Par Etienne PARENT

La hausse du coût de la vie retient l'attention de la Chambre. M. St-Laurent remplacera M. King

Il y a déjà plus d'une semaine que la session est reprise et ce n'est qu'hier que les députés se sont intéressés à ce qui se passait en Chambre. C'est que les débats qui occuperont les députés au cours des prochaines semaines ont été engagés au mois de décembre et qu'ils ont perdu quelque peu de leur nouveauté. Ainsi le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se poursuit les mercredis et jeudis un peu comme les diverses tranches d'un roman-feuilleton. Ainsi l'étude du bill de conservation du change ou de restriction des importations était déjà commencée en décembre et n'a guère provoqué d'intérêt la semaine dernière.

Enquête sur les prix et profits

Lundi, le gouvernement a enfin offert au député quelque chose de neuf. Conformément à l'engagement qu'il avait pris lors de son discours du 20 janvier devant la Fédération libérale nationale, le premier ministre Mackenzie King a proposé la formation d'un comité d'enquête sur les prix et les profits. Le comité se composera de 16 membres, dont 9 libéraux, 4 conservateurs, 2 socialistes et un créditiste. Le Manitoba est représenté par le député libéral Ralph Maybank et le deputé socialiste Stanley Knowles. Le président du comité sera M. Paul Martin, ministre de la Santé, qui aura l'occasion de se mettre en vedette si le comité pousse aussi vigoureusement son enquête que le comité Stevens qui avait apporté des révélations sensationnelles sur les écarts de prix et les pratiques condamnables en affaire en 1934.

Débat animé

La résolution de M. King a provoqué un débat animé sur la hausse des prix. Le premier ministre a insisté sur l'importance de bien informer le public afin d'obtenir la correction des abus par la persuasion. Il a ajouté que cette enquête ne constitue d'ailleurs qu'une partie du programme arrêté par le gouvernement pour combattre l'inflation. Le chef de l'opposition conservatrice, M. John Bracken, a déclaré que l'enquête proposée n'était qu'une manoeuvre d'évasion de

(Suite à la septième page)

SAINT-BONIFACE

A l'Archevéché

AVIS AU CLERGE

La Journée sacerdotale du Vicariat no 1 aura lieu à l'archevéché le mardi 17 février.

(Communiqué)

A la Cathédrale

Dimanche prochain, le 8 février, à la grand'messe de 11 h. aura lieu la bénédiction des cierges.

Durant le carême, il y aura exercices à la Cathédrale, trois soirs par semaine: le lundi, Heure Sainte; le mercredi, sermon et salut du S. Sacrement; le vendredi, chemin de la Croix.

Il y aura retraites paroissiales durant le mois de mars.

* * *

Ce soir, jour du premier vendredi du mois, il y aura heure sainte prêchée et radiodiffusée, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Cette heure sainte se donnera tous les premiers vendredis du mois et sera radiodiffusée par CKSB. Il en sera ainsi tous les premiers vendredis du mois, l'organisation en a été confiée aux ligues du Sacré-Coeur. Le prédicateur de vendredi soir sera le R. P. D. Jubinville, O.M.I., et la chorale de la cathédrale sera à l'honneur pour le chant sacré.

Partie de cartes au Cercle Ouvrier

Démocratie Chrétienne du Canada

Voici la liste de nos gagnants à notre dernière partie de cartes tenue au Cercle Ouvrier le jeudi 29 janvier:

Prix de cinq mains, $3.00: M. Tony McArthur, Jeanne Joyal, Cécile Dorge et Mme Collette.

Grand total, $10.00: Mme Chouinard.

Consolation: M. Arthur Pelletier (2 billets d'entrée à la partie de cartes du 5 février).

Prix d'entrée: Mme Bourbonnière ($2.00).

(Communiqué)

Société d'Enseignement Postscolaire

Tissage

C'est cette semaine que doit s'ouvrir le cours de tissage dans la sacristie mise à notre disposition par les autorités religieuses. On ne pourrait trouver de local mieux approprié: lumière excellente, température idéale, etc. Nous sommes certains que les dames et les jeunes filles qui suivront les instructions des deux demoiselles Ragot seront pleinement satisfaites et jouiront en plus de chacune des minutes de leur cours.

Bibliothèque

Janvier a été un bon mois pour notre bibliothèque. Nous avons eu bon nombre de nouveaux abonnés. Nous avons ajouté un nombre considérable de livres à ceux de nos étagères, grâce à la cueillette faite dans Montréal et les autres villes du Québec. Espérons que le mouvement va s'accentuer encore et que bientôt nous compterons nos lecteurs par centaines.

Nouvel exécutif chez les Fils Natifs

Les membres de l'exécutif des Fils Natifs du Canada, Assemblée La Vérendrye no 127, entrèrent en charge à une réunion tenue à St-Boniface dans la salle de leur club, le 27 janvier dernier. Les officiers suivants furent nommés: M. Albert Trudeau, président; M. N. Bernier, 1er vice-président; M. A. Lemoine, 2ème vice-président; M. A. Plamondon, historien; M. N. Pelletier, trésorier; M. A. Paul, secrétaire; M. l'abbé J. Robert, chapelain; M. Arthur Trudeau, sergent, M. J.-E. Hébert, garde intérieur, et M. R. Couture, garde extérieur.

M. W. J. Sisler, président national, M. A. Paul, historien national, et MM. C. Noelin et R. S. Goodman, agissaient comme officiers conférants.

M. Sisler félicita l'Assemblée La Vérendrye pour le développement merveilleux de son club et dit qu'il restait assuré de ses succès futurs. Il fit remarquer qu'un jour la nation canadienne choisirait elle-même son gouverneur-général et qu'elle posséderait son drapeau distinctif; que le problème de l'immigration aujourd'hui est d'intérêt général. Il termina en déclarant que les Fils Natifs se développent dans les autres provinces.

M. A. Trudeau, président, appuya sur la nécessité de l'unité nationale et exprima ses sentiments optimistes pour l'an 1948.

Conférencier



S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, prononcera une allocution au déjeuner-communion de l'Assemblée Générale Taché qui aura lieu le dimanche 15 février à l'Hospice Taché de St-Boniface, à 8 h. 30.

Nous sommes, nous devons être et nous resterons toujours avec le pape: sur ce point jamais de discussion et jamais de concession.—P.-François PICARD.

Le nouveau commandant à Winnipeg



(Cliché de la "Winnipeg Tribune")

Le brigadier J.-P.-E. Bernatchez, qui se trouve à droite sur cette photo, est arrivé à Winnipeg dimanche dernier pour prendre la direction de tout le district militaire de l'Ouest connu sous le nom de "Prairie Command." A gauche se trouve le major-général Morton qui prend la direction du district militaire de Québec avec quartiers-généraux à Montréal. Le nouveau commandant est Catholique et Canadien français. Il n'est âgé que de 36 ans et a reçu, pour bravoure au combat, la D.S.O. et l'O.B.E. Il s'enrôla dans le 22e avant la guerre et en 1941 il en devenait le commandant. En 1944 il était promu brigadier et officier commandant de la brigade de la Troisième Infanterie.

Deuil chez les Soeurs Grises

Soeur Beaulieu est décédée le 29 janvier dernier, au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 51 ans, après 32 années de vie religieuse.

Née aux Etats-Unis, à Ste-Agathe, dans le Maine, le 19 février 1897, de Thomas Beaulieu, cultivateur, et de Médée Pelletier, la jeune Albertine entra chez les Soeurs Grises de Montréal, le 14 août 1915, y fit sa profession religieuse en 1918, et remplit tout d'abord les offices d'infirmière et d'hospitalière, à l'hôpital St-Paul et à la Crèche d'Youville de Montréal de 1920 à 1926. Elle fut, dans la suite, — de 1927 à 1935, — pharmacienne et garde-malade à l'Hôpital d'Edmonton, d'où elle revint à l'Orphelinat Saint-Patrice de Montréal, comme sacristine, de 1936 à 1939. Car déjà la maladie qui allait lui demander tant de sacrifices dans sa vie, — elle était d'une activité si empressée et si dévouée, — l'obligeait à remplir des offices proportionnés à sa santé. Elle arriva au Sanatorium de St-Boniface, le 19 mars 1943, espérant toujours refaire ses forces qui allèrent plutôt en s'éteignant graduellement jusqu'à la fin. Soeur Beaulieu donna l'exemple d'un grand courage et d'une patience héroïque toujours mais surtout durant la dernière année de sa cruelle maladie, s'attachant filialement à la récitation de son chapelet, seule prière qu'elle pouvait plus facilement accomplir, durant les longues heures d'angoissantes douleurs qu'elle dut subir. Et c'était d'ordinaire dans les intentions de Sa Sainteté le Pape Pie XII, de sa Communauté des Soeurs Grises et des Missions.

La messe des funérailles fut chantée à l'Hospice Taché de St-Boniface par M. l'abbé J.-C. Massicotte, assisté du R. P. L. Mailhot, S. J., et de M. l'abbé L. Primeau, comme diacre et sous-diacre. Assistaient à la cérémonie Mgr Henri Bernard, P.D., le R. P. A. Lemoine, O.M.I., et MM. les abbés J. Derome, J.-A. Beaudry et S. Gauvin.

Communiqué.

Visite de M. G. Héon à Winnipeg et à St-Boniface

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, M. Georges Héon, député d'Argenteuil au fédéral et figure bien connue de la politique canadienne, a été invité par la "Western Canada Retail Lumbermen's Association" pour être l'orateur de circonstance et l'hôte d'honneur au grand banquet annuel de la société. La convention avait lieu au Fort Garry et plusieurs centaines de délégués de toutes les villes de l'Ouest étaient présents avec des marchands de l'Est et des gérants de compagnies forestières des Etats-Unis et du Canada. Au banquet où M. Héon a parlé il y avait tout près de 400 convives.

M. Héon avait pris comme thème ou sujet de son discours "L'Entreprise Libre" ou "Free-Enterprise". Il a été présenté par le président de l'Association, M. Gordon Konantz, en termes extrêmement sympathiques. M. Héon a parlé en chrétien convaincu et convainquant. Il a fait l'historique du mouvement économique et a montré l'erreur de ceux qui cherchent des solutions matérialistes, en dehors de Dieu et des principes moraux. Il a affirmé que la solution se trouverait dans le retour aux principes chrétiens, à la crainte de Dieu, à la charité chrétienne. Et sans se contenter de ces principes généraux il est entré dans les détails, soulignant chacun des points de sa voix chaude et puissante. Il faut maintenir les valeurs spirituelles, tenir compte de la destinée éternelle de l'homme, de son Rédempteur, le Fils de Dieu, il faut manifester à ses employés, aux pauvres, aux nécessiteux, une grande charité chrétienne. Il y a une responsabilité sociale qui s'attache à l'argent et au pouvoir. Il faut s'intéresser aux problèmes sociaux, aux besoins matériels des ouvriers. Cela vaudra mieux que toutes les lois que des foules exaspérées peuvent renverser comme un fétu de paille.

Nous devons aussi surveiller les lois sociales; ne pas se laisser dépouiller de tous ses droits et permettre à l'état de se substituer aux individus. L'orateur a insisté sur la notion véritable de la liberté, celle que le Christ nous a méritée et que saint Paul a définie, celle de faire le bien et d'atteindre sa fin surnaturelle avec le bonheur matériel convenable et désirable ici-bas.

M. Héon a terminé par un appel aux valeurs spirituelles et religieuses comme sauvegarde et garantie des valeurs économiques et comme condition essentielle des libertés humaines.

Les paroles de M. Héon ont eu un effet profond sur ses auditeurs. A la fin de son éloquent discours il a été longuement applaudi et félicité par des centaines d'auditeurs. On a immédiatement décidé de faire imprimer cette pièce d'éloquence et ce manifeste social. Pendant de longues heures après le discours les délégués et congressistes en parlaient encore, tellement l'impression laissée avait été profonde. Le conférencier n'avait pas seulement parlé du problème au point de vue économique, mais surtout et d'abord au point de vue spirituel et c'était, pour la masse de ses auditeurs, un aspect nouveau. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, les principes de l'école libérale en économie, les énoncés du communisme et les théories économiques des derniers cent ans ont convaincu la masse des esprits qu'il s'agit exclusivement de lois d'offre et de demande. Introduire les principes chrétiens dans cette enceinte, équivaut à y créer une atmosphère nouvelle, et à ouvrir toutes grandes les portes pour y faire circuler un air tonifiant. On sentait tout cela l'autre soir à mesure que M. Héon développait sa thèse et, comme nous l'avons dit, au terme du discours les esprits et les coeurs étaient gagnés.

M. Héon est arrivé à Winnipeg mardi matin. Il a parlé à CKSB mardi soir et aux élèves du Collège de St-Boniface mercredi matin. Il est reparti mercredi soir. Il était accompagné de sa charmante épouse, Mme Héon, elle-même modèle de charité sociale et d'urbanité dans son pays de La Chute et compagne bien digne du grand chrétien qu'est M. Héon. Le passage parmi nous de compatriotes aussi distingués fait du bien et nous honore grandement. Souhaitons et espérons que nous aurons encore et souvent l'occasion de recevoir de pareils hérauts de la pensée chrétienne et du charme québécois.

Mon Guide au Cinéma

Mother Wore Tights	I
Pirates of Monterey	I
The Chinese Ring	I
Riding the California Trail	I
The Song of the Thin Man	II
Sleep, My Love	II
So Well Remembered	II
The Corpse Came C.O.D.	II
Living in a Big Way	III
Keeper of the Bees	III
Abie's Irish Rose	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie
IV—Condamné.

Retraites fermées

Février

6—9: Techniciennes. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

9—12: A être annoncé.

13—16: Jeunes gens de St-Boniface. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

17—20: Hommes de Lourdes et d'Aubigny. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

20—23: Etudiants des hauts grades de N.-D. de Lourdes. R. P. D. Jubinville. O.M.I.

23—26: Dames de St-Pierre et d'ailleurs. R. P. P. Dumouchel, O.M.I.

27—1er mars: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Mars

1—4: Hommes de St-Pierre et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

5—8: Demoiselles de St-Boniface. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

8—11: Dames de St-Malo et de St-Eustache. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

12—15: Jeunes gens de St-Boniface et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

15—18: Hommes de St-Malo et de St-Eustache. R. P. P. Dumouchel, O.M.I.

19—22: Hommes de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

22—25: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Petite Note

Mme H. Bédard recevait à sa résidence, la semaine dernière, en l'honneur de sa belle-soeur, Mme H. Berring-Liisberg, récemment arrivée de Vancouver pour demeurer à St-Boniface. Mme J.-E. Frey versait le thé et Mmes D. Brunet, L. Giasson et K. Turner assistaient.

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du mardi 27 janvier.

Etaient en charge: Mmes J. Blomme et J. Bourdon, aidées de Mmes A. Prescott, I. Proulx, G. Ritchot, A. Robert, F. Rocher, E. Rodrigue, C. Rondeau, J. Rouillard et Géo. Rousseau.

Prix de cinq mains: Mmes H. Souchon, H. Boisselle, M. Gagné, L. Martin, E. Rodrigue et Bell.

Prix d'entrée: M. Deslauriers.

Prix de "pool": M. Demeule, Mme F.-X. Plante.

Rafle: M. A. Sourisseau, R. Brunel, Céline Tremblay, Mme R. Huppé, Mme W. Dacquay, Mme L. Boissonneault, Mme Dacquay, M. A. Dusablon, Mlle D. Carrière, Mlle Robert, M. Emard, M. T. Pilotte, M. O. Berthelette.

Donateurs: M. L. Boux, Mme E. Rodrigue, M. Ledoyen, Lanthier et Fils, Picture-Haven, Mme Prescott, Hill Top Rest (Mme Juskow), Quality Furniture, M. Rocher, Mme Blomme, Mme J. Bourdon, Mme I. Proulx, G. Ritchot, A. Robert, F. Rocher, E. Rodrigue, J. Rouillard, Geo. Rousseau et L. Boissonneault.

Malgré le froid intense que nous avons eu, les dames organisatrices de nos parties de cartes n'ont pas reculé dans leur zèle et les magnifiques succès remportés en sont la preuve. Nous en sommes aussi grandement redevables à nos donateurs qui se montrent toujours si généreux dès que nous leur tendons la main.

Un grand merci à tous.

Chapelle Ste-Marie

Les organisatrices de la partie de cartes du 1er février remercient sincèrement tous ceux qui ont répondu à leur invitation, tous les donateurs de prix et tous ceux qui les ont aidées de quelque manière que ce soit. Les recettes ont été très satisfaisantes.

Elles sont reconnaissantes à M. V. Labelle, de la desserte du Précieux Sang, qui a bien voulu leur prêter son concours et diriger la partie de cartes.

La soirée a été intéressante, les joueurs ont paru s'amuser puisque plusieurs s'informaient avant leur départ de la date de la prochaine soirée, nous disant qu'ils se feraient un plaisir d'y assister.

Les prix avaient été offerts par M. l'abbé L. Bédard, Mmes P. A. Molaro, A. Jourdain, W. McDovell, Laurence Collins, (Salon de beauté) Alex. Morier, A. Joyal, N. Rodrigue, Paul et Marcel Morier, et ont été gagnés par Mmes A. Mager, F. Landry, Tholimson; Mlles M. Jourdain, A. Roy, N. Muloin et d'autres personnes dont je n'ai pu malheureusement me procurer les noms.

Prix du tirage, $8.00, Mme O. Warthe: 2e prix, $5.00, Mme A. Robitaille; 3e prix, $2.00, Mlle L. Rousseau. Autre tirage: lampe, Mme Dumaine; eau de toilette, M. M. Tissot; pool, Marcel Morier.

Petite Note

M. Lionel Dufresne, de Montréal, autrefois de St-Boniface, accompagné de sa femme, était en visite ces jours derniers chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Horace Morier, de St-Vital.

Naissances

Le 13 septembre 1947: Marguerite-Rose-Marie, fille de René Hamel et de Muriel Sweet, baptisée le 30 novembre. Parrain et marraine, M. Henri Hamel et Mlle Alma La France.

Le 24 décembre 1947: Garry James, fils de James Reeve et de F. Roger, baptisé le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Simard.

Le 1er janvier 1948: Marie-Thérèse-Kathleen, fille de Gerald Carney et de Simone Legaré, baptisée le 4 janver. Parrain et marraine, M. et Mme Athanase Lavoie.

LA SECRETAIRE.

Si la société française chancelle, c'est qu'on en a ébranlé les bases en détruisant par des négations, par des lois, par des amoindrissements de toutes sortes, l'honneur, l'autorité et l'intégrité de la famille.—Mgr TISSIER.

St-Eugène

Bénédiction des enfants

Elle a eu lieu dimanche après-midi, le 18 janvier. Notre petite église était débordante d'enfants tout joyeux et de leurs parents. Cette cérémonie ne manque jamais d'être bien touchante par l'ingénuité de ces chers petits qui sont tout yeux pour regarder passer le "petit Jésus" dans les allées. Il y eut un court sermon. Les enfants de l'école exécutèrent le chant du Salut.

Croisade

Le dimanche suivant, les Croisés de St-Eugène organisèrent une réception, sous l'habile direction de nos bonnes religieuses. Le R. P. Guy, S.J., du Collège St-Boniface, prêcha la petite récollection de la veille. S. Exc. Mgr G. Cabana avait bien voulu accepter l'invitation des Croisés de présider cette cérémonie. Il était accompagné du Directeur diocésain, M. l'abbé J. Jolicoeur, et de M. l'abbé M. Mireault. Mlle Péloquin, propagandiste, était aussi des nôtres. Après un mot de bienvenue de M. le curé, Son Excellence parla aux aspirants de leurs obligations, du Saint-Père, qu'il vient de visiter, et des missions d'Afrique. 16 garçons et 13 filles furent reçus Croisés et 7, dont 3 garçons, devinrent Apôtres. Son Excellence nous réservait une surprise. Lors de son voyage à Rome, il a rapporté, à la demande de M. le curé, une relique de St-Eugène, Pape, patron de la paroisse. Tous s'approchèrent pour vénérer cette belle relique des mains de Son Excellence.

Après le Salut, il y eut réunion des Croisés, par équipe, avec les parents. Monseigneur l'Archevêque, et les prêtres, la religieuse dirigeante et la propagandiste prirent aussi place dans les différents groupes. Ce fut une révélation pour les parents de voir ce que peuvent faire des enfants des grades V et VI. On termina cette belle fête de famille par un goûter et des chants bien amusants.

Caisse populaire

Notre caisse a tenu sa réunion annuelle le 28 janvier dernier. Le R. P. Amédée, O.F.M., était présent à cette assemblée. Malheureusement nous aurions voulu voir un plus grand nombre de paroissiens. Notre petite caisse a fait ses preuves. On nous dit qu'il faudrait faire de la propagande, de l'annonce, à l'américaine.

Syndic

Dimanche dernier, M. Clovis Muloin fut élu syndic pour un terme de 3 ans. Il remplace M. Marius Lacasse qui vient de finir son terme. Félicitations à l'un et remerciements à l'autre.

Parties de cartes

La première eut lieu le 16 janvier. Les jeunes gens en furent les organisateurs. Il y eut aussi programme musical fort goûté, surtout la chanson du bon vieux temps rendue avec âme par Mmes Lafrenière et Beaulieu.

La deuxième partie fut organisée par les membres de la Caisse. Il y eut un peu moins de monde mais autant d'entrain.

La suivante aura lieu le vendredi 13 février. C'est la partie du Père Amédée, O.F.M. Des bruits nous viennent de toutes parts, c'est qu'on voudrait montrer au Révérend Père, par une nombreuse assistance, que son travail et son dévouement sont appréciés de tous. Allez-vous venir? C'est toujours au même endroit: au terminus du tramway Ste-Marie.

Assemblée annuelle de "The Great-West Life"

"Les progrès accomplis en 1947 seront une source de fierté bien légitime et de grande satisfaction pour nos 360,000 détenteurs de polices", dit M. H. W. Manning, vice-président et administrateur délégué de The Great-West Life Assurance Company, lors de l'assemblée annuelle de la compagnie gnie tenue aujourd'hui à Winnipeg. "Nous pouvons être certains que ces succès reflètent la confiance placée dans notre Compagnie par un nombre sans cesse grandissant de personnes fermement convaincues que, dans une époque où les prix sont à la hausse et les impôts sur le revenu élevés, l'assurance-vie constitue le meilleur gage de sécurité financière et le moyen le plus sûr de se créer un patrimoine."

Des gains furent enregistrés dans toutes les branches des affaires de la Compagnie: assurance-vie, assurance collective et assurance-accidents et maladie. Le chiffre d'affaires nouvelles mises en vigueur en 1947 établit un nouveau record pour la Compagnie, et est quatre fois celui de 1937. Le chiffre des nouvelles affaires collectives placées en 1947 dépassait celui de 1946 par 68%. Le revenu de primes provenant d'assurés s'est élevé à $38,573,000 tandis que le revenu total atteignit $58,379,000, soit 7% de plus que l'année précédente et plus du double de celui de 1937.

"La période d'inflation actuelle ne continuera pas indéfiniment, car les demandes urgentes du marché intérieur sont en voie d'être satisfaites et l'Europe recouvrera sa productivité," dit M. H. W, Manning.

"Les détenteurs d'assurance-vie aident à endiguer le flot de l'inflation en mettant en pratique ce principe, car les épargnes qu'ils placent dans l'assurance représentent le retranchement d'un montant équivalent de pouvoir d'achat du marché intérieur et, par conséquent, elles freinent la tendance des prix à la hausse." Les affaires nouvelles mises en vigueur par la Great-West Life en 1947 atteignirent le chiffre record de $195,226,000, portant à $1,207,394,000 l'encours total de la Compagnie, qui se compose de $1,011,779,000 d'assurances et $195,615,000 de rentes différées; c'est le chiffre le plus élevé que la Compagnie ait jamais atteint. Nous y voyons une preuve tangible de l'esprit de prudence et d'économie qui anime notre peuple en face du renchérissement de la vie.

M. Manning termina son discours en disant qu'à son avis, l'assurance-vie continuera à être une des forces motrices de notre économie nationale et que les perspectives d'expansion sont très brillantes.

(Annonce)

Heure Sainte Nocturne

sur les ondes de

C. K. S. B.

Soyez aux écoutes vendredi soir le 6 février, de 10 h. 30 à 11 h. 30

HEURE SAINTE

devant le Saint Sacrement exposé à la Cathédrale de Saint-Boniface

Chant par la Chorale de la Cathédrale

Sermon par le R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Prières

Sous le patronage de la Ligue du Sacré-Coeur

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Anne des Chênes

Baptêmes

Le 11 janvier, fut baptisée à l'hôpital de St-Boniface, Marie-Vitaline-Doris, née le 6 janvier, fille de M. et Mme Jean Hupé. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Hupé.

Le 23 janvier fut baptisée Noëline-Roberta-Adèle, née le 25 décembre 1947, fille de M. et Mme Robert Arbez. Le parrain était M. Joseph Arbez représenté par Robert Arbez et la marraine, Mme A. Girard.

Le 23 janvier fut baptisé Joseph-Gérard-Marcel-Robert, né le 16 janvier, fils de M. et Mme Aimé Lagassé. Le parrain fut M. Stanislas Lagassé, grand-père de l'enfant représenté par M. Trefflé Dusablon, et la marraine fut Mme Stanislas Lagassé.

Partie de cartes

Le 1er février eut lieu une partie de cartes organisée pour venir en aide à Mme Henri Sanche, éprouvée par le feu. Beaucoup d'objets, donnés par des compagnies de la ville et des magasins du village, furent vendus à l'encan. La salle était remplie. Pour terminer cette agréable soirée, un goûter fut servi. M. Fernando Sanche remercia l'assistance au nom de sa mère. Les organisateurs, M. A. Lambert et M. G. Brunette, remirent à Mme Sanche $135.00.

Le 26 janvier eut lieu chez Mme Olivier Tétreault, une soirée où l'on remit à Mme Sanche un couvre-lit, des serviettes de toilette, un crucifix et un fer à repasser électrique.

Bibliothèques

La bibliothèque paroissiale et les bibliothèques scolaires ont reçu de nombreux et fort intéressants volumes offerts par les jeunes de la province de Québec. Ce don gracieux est grandement apprécié de tous. Merci à l'Association d'Education et à nos bons amis de Québec.

Va-et-vient

M. Pierre Monchalin est allé à Moose Jaw, Sask., pour affaires.

Mme Célestin Champagne est allée visiter ses enfants à Winnipeg, en fin de semaine.

M. Yves Rocan est allé à Winnipeg, la semaine dernière.

Saint-Malo

Il y aura dans la salle paroissiale de St-Malo, le dimanche 8 février, une grande partie de cartes au profit des oeuvres de S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, des Pères Blancs.

De nombreux et beaux prix seront offerts. Il y aura aussi tirage des billets — qui sont actuellement en vente — pour une tombola. Un goûter sera servi, suivi de vues animées. Venez nombreux, la cause est belle. Emmenez vos amis.

Woodridge

Le 18 janvier avait lieu l'assemblée annuelle pour l'élection d'un nouveau syndic. M. Henri Guilbault, sortant de charge, fut remplacé par M. Alfred Nault.

M. l'abbé Turcotte était de passage au presbytère les 19 et 20 janvier.

M. et Mme Noël Huppé sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Yvonne, née le 13 janvier à l'hôpital de St-Boniface.

Le 17 janvier, plusieurs parents et amis se sont réunis à la demeure de M. et Mme Michel Champagne à l'occasion de leur trentième anniversaire de mariage. Une adresse fut lue et un service de coutellerie en argent leur fut offert par leur fils, Gilbert.

OTTAWA — Le quartier général de l'aviation annonce que le capitaine de groupe C.-H. Greenway, ci-devant affecté au camp Borden, vient d'être nommé directeur de l'entraînement au vol pour le C.A.R.C. Il remplace le commandant d'escadre A. Walmsley, qui est à suivre un cours au collège de la défense nationale à Kingston, Ont.

Victime d'un accident



Mlle Marie-Paule Comeault, fille de M. et Mme Edmond Comeault, de Letellier, est décédée dimanche matin à l'hôpital de St-Boniface à la suite d'un accident dont elle fut la victime alors qu'elle assistait à une partie de gouret à Emerson, Man.

Mlle Comeault fut frappée à la tête par une rondelle qui fut lancée accidentellement par l'un des joueurs au cours de la deuxième période de la joute qui avait mis aux prises les équipes d'Emerson et d'Otterburne. Elle ne sembla pas être blessée gravement et assista pendant quelque temps à la partie de gouret. Quelques instants après avoir été frappée, elle éprouva un violent mal de tête.

Le Dr A. E. Solomon, d'Emerson, lui donna les premiers soins et demanda qu'on la conduise à l'hôpital. Elle mourut une heure après son arrivée à l'hôpital de St-Boniface.

Le Dr J.-M. Huot, coroner pour la ville de St-Boniface, présida l'enquête.

Mlle Comeault, qui n'était âgée que de 16 ans, laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Edmond Comeault, de Letellier, 3 soeurs, Mme A. Dion, de Windsor, Ont., Mme Albert Perron, de Letellier, Soeur Marie Edmond, de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface; 3 frères, Antonio, de Transcona, Napoléon et Benoît, de Letellier.

Les funérailles ont eu lieu à Letellier le mercredi matin 4 février.

• • •

Etaient en visite chez M. et Mme Edmond Comeault à l'occasion de leur deuil, les RR. SS. Marie-Edmond et Marie-Arthur, toutes deux de l'Institut Collégial de St-Joseph, de St-Boniface.

Mme A. Dion, de Windsor, Ont., est venue pour les funérailles de sa soeur, Marie-Paule Comeault.

Sainte-Claire

Soirées paroissiales

Durant le mois de janvier, nous avons eu 3 soirées au profit de notre curé. Malgré le grand froid, les gens se sont rendus nombreux et comme toujours le succès fut magnifique.

M. Ephrem Carrière a été élu Commissaire d'école pour le district Walker.

M. Léon Lachance était notre délégué à la convention des commissaires d'école à St-Boniface et Winnipeg.

M. et Mme Maurice Abraham et leurs enfants, de Ste-Rose-du-Lac, sont en visite chez M. Elphège Mailhot.

Baptêmes

Joseph-Arthur, enfant de M. et Mme Henri Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Lauria Allarie, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Annette, enfant de M. et Mme Georges Morisseau. Parrain, M. Alphonse Bussières; marraine, Mme Jean Langan.

Etudiants nègres dans une université américaine

NEWARK — Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, une université d'un des 17 Etats du sud vient d'autoriser l'admission d'étudiants nègres. La faculté des sciences du Delaware ouvre ses portes aux étudiants de couleur, désireux de poursuivre leurs études d'ingénieurs chimistes et de docteurs en chimie, titres auxquels il est impossible d'accéder en suivant les cours du collège nègre de l'Etat du Delaware.

LE CAIRE — La princesse Rousia, soeur du roi Zog d'Albanie, est morte, récemment, à l'hôpital français du Caire, après une longue maladie.

Laurier

Dans le courant du mois de janvier eut lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Caisse populaire. Le gérant accusa un réel progrès et remercia officiers et membres de leur splendide coopération. Il expliqua ce qu'étaient l'assurance-vie, l'assurance-prêt, deux vraies façons de prouver que les Caisses populaires n'ont essentiellement pour but que d'aider les membres.

Deux nouveaux officiers ont été nommés: MM. Joseph Deroche et Louis Deslauriers.

Çà et là

La salle était comble lors de l'assemblée des contribuables pour l'école. M. Louis Deslauriers remplace M. Patrice Jeannotte comme commissaire.

MM. J.-H. Doucette, André Saquet et Fred. Van Humbeck se sont rendus à Winnipeg pour la convention annuelle des commissaires d'école.

Somerset

Partie de cartes

Une partie de cartes, organisée par le Comité de la bibliothèque paroissiale, eut lieu dimanche soir; l'assistance était assez nombreuse. M. Laurent Jubinville était maître de cérémonie.

Au programme: M. Wilfrid Boulet, solo de violon; Mme Emile Leduc, chanson, accompagnée par Mlle Estelle Boyer; sur "demande spéciale" de ses amis de St-Léon, M. Philias Boyer, exécuta une jigue et une chanson.

La pièce de résistance était un second "ralliement du rire" avec nos raconteurs locaux, qui amusèrent l'assistance.

Réunion annuelle de la Chambre du Commerce

La réunion annuelle de la Chambre du Commerce eut lieu le mercredi 28 janvier, dans le bureau du secrétaire municipal; l'assistance était peu nombreuse.

Les officiers actuels furent réélus, ce sont: Président, M. Lorenzo Girouard; vice-président, M. B. Langridge, secrétaire-trésorier, M. Lucien Labelle, membres de l'exécutif: M.M. Roland Lafrenière, Wilfrid Decosse et Yves Rocan.

M. Roméo Decosse, secrétaire municipal, donna des détails intéressants sur les ressources naturelles de la région. Il y a une vaste superficie, et une profondeur considérable de terre glaise de bonne qualité avec laquelle un certain nombre de produits pourraient être fabriqués, en outre de la briqueterie de Learys qui a de nouveau ouvert ses portes. Il fut suggéré que la Chambre du Commerce devrait avoir au moins deux événements sociaux au cours de l'année, soit une soirée de théâtre suivie d'un goûter, et une sortie en groupe pour visiter une industrie ou autre chose intéressante.

Le nom "Chambre du Commerce" adopté par l'organisation nationale est le plus approprié; la première organisation de ce genre prit naissance à Marseille, en France.

La Chambre du Commerce demandera au bureau d'administration du village de considérer la nécessité de huiler les rues du village cet été.

Secondons nos officiers dans leur travail afin de promouvoir le progrès de notre village et de notre district; de développer plus d'esprit civique.

Çà et là

M. Pierre Monchalin est allé à Moose Jaw, Sask., pour affaires.

Mme Célestin Champagne est allée visiter ses enfants à Winnipeg, en fin de semaine.

M. Yves Rocan est allé à Winnipeg, la semaine dernière.

Swan Lake

Partie de cartes

Le mardi 6 janvier, il y eut une partie de cartes. Le succès fut très encourageant et les organisatrices se virent bien récompensées.

Le 1er prix des dames, donné par Mme Pierre Hallemans (Magasin Général), fut gagné par Mme Joseph Fifi. Le prix des messieurs, donné par Mme Oscar Vermire, fut gagné par M. Sierens. Le prix d'entrée, donné par M. Richard De Roo et M. René De Vloo, fut gagné par M. Richard Vande-Kerkhow. La belle somme de $80.35 fut réalisée. Un merci à tous.

St-Laurent

Soirée récréative

Le dimanche 25 janvier, malgré le froid, la soirée récréative du groupe nord de la paroisse remporta un beau succès. Les recettes nettes furent de $200.00. On joua quelques mains de cartes pour commencer et ensuite quelques parties de bingo. Vint ensuite une petite pièce comique par MM. Edmond Verrier et François Gratton. Puis, la chorale de St-Laurent exécuta quelques morceaux de chant.

Ce fut ensuite l'encan des paniers que les dames et jeunes filles de la paroisse avaient confectionnés avec beaucoup d'art et de goût. Mme François Gratton remporta le premier prix pour le plus beau panier, qui rapporta $12.00 à l'encan. Le panier qui se vendit le plus cher avait été fait par Mlle Velma Chaboyer; il se vendit $12.50.

Nouveaux instituteurs

Depuis la réouverture des classes, le 7 janvier, M. Robert Connelly enseigne à l'école Simonet, au sud de la paroisse; Mlle Julie Labossière, de Somerset, Man., enseigne à l'école du couvent de St-Laurent.

Otterburne

Hockey

Comme par les années passées le gouret est à l'honneur dans notre localité. Notre équipe quoiqu'un peu moins puissante cette année, a remporté de belles victoires et a réussi à garder le trophée Molloy jusqu'à ce jour. Voici les joutes:

1o Exhibition:

7 Otterburne contre Niverville 0
7 Niverville contre Otterburne 3
10 Otterburne contre Morris 4
7 Cruston contre Otterburne 3
9 Hallock contre Otterburne 7
6 Otterburne contre Niverville 2
2 Niverville contre Otterburne 5

2o Trophée MOLLOY

6 Otterburne contre Niverville 2
9 Otterburne contre Steinback 1
8 Otterburne contre Grunthal 3
8 Dominion City vs Otterburne 12

3o Ligue CARILLON

Steinbach, Otterburne, Niverville.
2 Otterburne contre Steinbach 3
3 Steinbach contre Otterburne 4
5 Steinbach contre Otterburne 5
1 Grunthal contre Otterburne 4

Dans la prochaine chronique on fera connaître les noms des joueurs et leurs positions.

Partie de cartes

Encore une fois, la mauvaise température fut loin de favoriser notre soirée du 25 janvier organisée par les groupes des familles du nord de la paroisse. Le dévouement des organisateurs, (de M. Antoine Morin en particulier) en fit un succès même dans ces conditions défavorables.

Voici les noms des gagnants:

Prix de cartes: Mme H. Robidoux et Mlle B. Chaput, MM. H. Robidoux et François Laroche.

Prix d'entrée: M. Roland Vermette.

Prix de souscription: Donat Carrière ($5.00), Léo Carrière ($3.00), Milton Rigby ($2.00).

Tirage: Mlle Armande Gratton, Mmes Adelme Proulx, Emile Roy, Joseph Larocque, Hilaire Robidoux, J.-J. Carrière et Charlemagne Vermette; MM. Joseph Lévesque, Gérard Gobeil et Georges Carrière.

Donateurs de prix: MM. Adelme Proulx, J.-T. Carrière et Emile Roy.

Chants exécutés par Mme Louis Robidoux, MM. Lucien et Pierre Laroche.

Notre prochaine partie aura lieu le 15 février. Venez passer de belles heures récréatives et rencontrer vos amis. . .

Fannystelle

M. et Mme Marcel Arnal partirent lundi pour Vancouver, C.-B., où ils passeront un mois, les invités de M. et Mme Léon Morrissette.

Çà et là

La famille Joseph Latour nous a quittés, la semaine dernière, pour Dominion City, où M. Latour et son fils, Eugène, travailleront ensemble à leur nouveau poste de chef de gare pour le C. P. R.

Une partie de cartes eut lieu en leur honneur et de jolis cadeaux leur furent offerts.

MM. Alfred et Vincent Hamel et Gabriel Arnal sont partis en voyage d'un mois dans le Mexique et la Californie.

M. Pierre Daoust a été élu syndic de la paroisse aux élections paroissiales du dimanche 25 janvier, en remplacement de M. Edmond Stangl.

Saint-Lazare

M. et Mme Vaudry, de St-Lazare, ont célébré, le 3 février, leur 30ème anniversaire de mariage.

M. Vaudry est âgé de 59 ans, et son épouse de 49.

La Journée de l'Association d'Education

ST-GEORGES

$10.00: Emeric Bouvier.
5.00: M. l'abbé McDougall, Georges Dupont.
2.00: RR. SS. de St-Joseph, Mme Rosiane Dupont, Mlle Odile St-Pierre.
1.00: Edmond Beaudry, Elz. Boulet, Etienne Chèvrefils, Zéphyr Chèvrefils, Théodore Delorme, Mme Albert Dupont, Mme Geo. Dupont, Isidore Dupont, Louis Dupont, E.-R. Lafortune, Joseph Papineau, Odias Papineau, Art. St-Pierre, Théodore Steenjes, Mme A. Vincent, Alph.-A. Vincent, Carolus Vincent, D.-P. Vincent, Félix Vincent, René Vincent, G. Corriveau.
.50: Joseph Ménard, Théodore Dupont.

Total: $48.00

HAYWOOD

Liste supplémentaire
$1.00: Couvent de Mlle Aussant.

Total: $72.20

ST-BONIFACE

Contributions: $1517.61

Service permanent de gardes-malades dans l'armée canadienne

OTTAWA — Le ministre da la Défense nationale annonçait récemment que le service des infirmières continuera à faire partie intégrale du service de Santé de l'armée canadienne, dans les cadres de l'armée de temps de paix.

Elie

Noces d'argent

Le vendredi 23 janvier eut lieu une soirée-surprise en l'honneur du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Eddie Allarie, de cette paroisse. Tous leurs enfants étaient présents ainsi qu'un bon nombre d'amis intimes.

Une adresse de circonstance fut lue par la plus jeune enfant des jubilaires, Arlette. Les amis des héros de la fête leur offrirent un magnifique service de coutellerie et plusieurs pièces d'argenterie. Les religieuses de notre couvent avaient déjà présenté un très joli crucifix, Mme Allarie étant une ancienne élève de cette communauté.

Après une très agréable soirée, on se sépara en souhaitant aux héros du jour de fêter leur 50ème anniversaire de mariage parmi nous.

M. Léopold Houlé prend sa retraite à Radio-Canada

MONTREAL — M. Léopold Houlé, publiciste et directeur des relations extérieures du réseau français de Radio-Canada, prend sa retraite. Il fut du tout début de la radio officielle, du temps de la commission de la radio, puis de la société Radio-Canada. Il était, par conséquent, le doyen de cet organisme.

Les directeurs de Radio-Canada et plusieurs représentants du monde intellectuel le fêteront, samedi soir, au Club Canadien, en hommage à la carrière qu'il a poursuivie.

Son successeur sera M. Jean Saint-Georges, docteur ès lettres, qui était son adjoint depuis quelques mois. M. Saint-Georges dirigeait, avant d'occuper ce nouveau poste, le service de nouvelles au réseau français de Radio-Canada.

Les marchés

3 février

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$15.50—$16.50
Bons	14.00— 15.25
Moyens	12.00— 13.50
Ordinaires	10.00— 11.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$15.50—$16.50
Bons	14.00— 15.25
Moyens	12.00— 13.50
Génisses	
De choix	$14.00—$15.00
Bonnes	12.50— 13.50
Moyennes	10.50— 11.50
Veaux engraissés	
De choix	$15.00—$15.00
Moyens	11.50— 13.00
Vaches	
Bonnes	$10.75—$12.00
Moyennes	9.00— 10.50
Taureaux	
Bons	$10.00—$11.25
Ordinaires	8.50— 9.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$10.50—$12.50
Moyens	9.50— 10.25
Ordinaires	8.50— 9.25
Génisses de boucherie	
Bonnes	$10.00—$10.50
Ordinaires	9.00— 9.50
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$16.00—$21.00
Ordinaires et moyens	9.00— 15.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Grade "D"	25.10
Pesants	23.35
Très pesants	18.50— 18.50
Truies No. 1	18.50— 18.50
Truies No. 2	18.50— 18.50
Agneaux	
Bons	$16.00—$16.00
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A gros, la douz.	.38
A, moyens, la douz.	.36
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

3 février

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	103.30—104.10
2e emprunt de guerre, 3%	101⅝ — 102½
1er emprunt de la Victoire, 3%	103.30—104.10
2e emprunt de la Victoire, 3%	104 —104.80
3e emprunt de la Victoire, 3%	103¼ — 104
4e emprunt de la Victoire, 3%	102¼ — 103
5e emprunt de la Victoire, 3%	101¾ — 102½
6e emprunt de la Victoire, 3%	101⅝ — 102⅜
7e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 102¼
8e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 102¼
9e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 102¼

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG
OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	95.4	94⅝	96.6	97⅛	97.2	96⅜
C.W. No 3	85.6	84⅞	86.2	86⅝	86.4	85⅝
Fourrage No 1	83.4	82.6	84⅛	84⅜	84.2	83⅛
Fourrage No2	79	78⅜	79.6	80⅛	80	79⅛
Fourrage No 3	75.4	74⅝	75.6	76⅛	76.2	75⅝
Sur voie net	82⅞	82⅛	83.4	83.6	83⅝	82.4
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	155⅝	157.4	159.6	158.6	158	156⅜
C.W. No 3 6 rangs	150⅝	152.4	153.6	153.6	153	151⅜
Fourrage No 1	126⅞	125.6	127.2	127	126	124⅞
Fourrage No 2	126⅜	125⅜	126.6	126.6	125.6	124⅛
Fourrage No 3	121⅝	120.4	121.6	121.6	120.6	119⅛
Sur voie net	125⅞	124.6	126.2	126	125	123⅜
SEIGLE—						
C.W No 2	420.6	410.6	400.6	410⅝	416	426
C.W No 3	415.6	405.6	395.6	405⅝	411	421
C.W No 2 rej.	390.6	370.6	380.6	370⅝	372	382
C.W No 4	390.6	370.6	380.6	370⅝	372	382
Ergot	380.6	360.6	350.6	360⅝	362	372
Sur voie net	420.6	310.6	400.6	410⅝	415	425
AVOINE—						
Mai	88.4	87⅝	88.6	89⅛	89.2	88⅜
Juillet	84.2	82.4	83.2	83⅞	83.6	83⅜
Oct.	78.6	79	79	79⅜	79⅝	78.6
ORGE—						
Mai	130⅝	129.4	130.6	130.6	130	128⅜
Juillet	124	122.4	123.4	123⅛	121⅞	120.2
Oct.	118	117	117	117.6	117.2	115⅛
SEIGLE—						
Mai	420.6	410.6	400.6	410⅝	412	422
Juillet	376	366	356	366	367.4	377.4
Oct.	277	267	257	266	261	260

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberte et le Patriote"

Ferland

Service anniversaire

Le mercredi 28 janvier, M. l'abbé Gérard Couture, vicaire à Gravelbourg, vint chanter le service anniversaire de son père, M. Nap. Couture. M. le curé Brouillard était au choeur. La paroisse s'est fait un devoir de venir prier pour ce cher disparu.

Çà et là

Mlle Lilianne Couture est allée rencontrer sa soeur à Régina, Mme Joseph Braconnier, qui revient du Sanatorium après y avoir passé plusieurs mois.

M. Valmore Couture a dû passer quelque temps à l'hôpital de Kincaid.

MM. Aristide Fournier et Noé Chabot ont passé quelques jours à Régina, pour affaires.

Saint-Denis

Naissances

Le 27 août: Rose-Anne, fille de M. et Mme Léon Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Lepage, de Vonda.

Le 29 août: Marie-Jeanne, fille de M. et Mme Jean Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Clotaire Denis.

Etaient en visite à l'occasion des fêtes: Irène Joanis, Laurent Pion, Germaine Gauthier, Hervélyne Pion, Rose-Alma Labrecque, Madeleine Caillé, Jacques Caillé, Marie-Louise Dellezay, tous de Saskatoon, et M. et Mme Raymond McCaffrey, de Vawn.

Mariage

Le 31 décembre M. Laurent Pion unissait sa destinée à celle de Mlle Germaine Gauthier, de Saskatoon.

Le mariage fut béni en l'église des SS. Martyrs Canadiens.

Le 11 janvier nous avions notre première partie de cartes.

La température n'était pas très encourageante mais nous espérons un temps plus favorable pour nos prochaines soirées.

Storthoaks

Le 22 janvier, M. Arthur Chicoine partait pour St-Boniface, où son épouse était patiente à l'hôpital. Nous apprenons avec peine la nouvelle de la mort de cette bonne mère de famille.

M. Fernand Copp a fait un voyage d'affaires à Arcola, récemment.

Mlles Lucienne et Georgette Millette, de Forget, M. Rodolphe Toupin et M. Lucien Millette, de Gravelbourg, ainsi qu'Emile Millette, du Juniorat de St-Boniface, sont venus passer les fêtes chez leurs parents.

Mme Marchand, de Forget, est actuellement en visite chez son fils, M. Adélard Marchand.

Mlle Rose Chicoine est de retour chez ses parents.

Décès

Mme Arthur Chicoine est décédée, le samedi 31 janvier, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 54 ans. Elle était née à Findlay, Man., et résidait à Storthoaks depuis 33 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux; 3 fils, Wilfrid, Alcide et Alfred, de Storthoaks; 7 filles, Mmes Henri Blerot et Jules Pierret, de Storthoaks, Mme Lionel Paulhus, de Bellegarde, les RR. SS. Marie du Carmel et Lilianne, des Missionnaires Oblates de St-Boniface, Rita et Marie-Rose, à la maison; sa mère, Mme Ida Filteau; 5 frères, Henri, Arthur et Joseph, de Dumas, Sask., Albert et Alfred, de St-Boniface; 3 soeurs, Mme Roméo Gauthier, de Lachine, P. Q., Mme Henri Grenon, de Winnipeg, et Mme Camille Dumonceau, de St-Hubert, Sask.

La dépouille mortelle fut exposée dans le salon funéraire Coutu à St-Boniface, jusqu'au mardi matin 3 février. Le service et la sépulture eurent lieu à Storthoaks.

Jackfish

M. l'abbé J.-A. Coursol, ainsi que sa soeur, Béatrice, sont partis pour Montréal voir une parente malade.

C'est le R. P. F. Nadeau, O.M.I., de Battleford, qui remplace M. le Curé. Il vient tous les dimanches dire la messe.

A l'occasion de Noël, M. et Mme Loïde L'Heureux, de St-Hyacinthe, P. Q., sont venus visiter leur famille, M. et Mme Wilfrid L'Heureux.

M. et Mme Joseph-E. L'Heureux ont eu la visite de deux de leurs filles, Noëlla et Gladys, qui habitent la Colombie depuis quelques années.

M. Edmond Gagné est revenu de son voyage en Colombie après avoir visité parents et amis.

Mme A. Lavigne est partie pour North Battleford pour quelque temps, où elle suivra des traitements médicaux.

Naissance

A M. et Mme Eugène Baillargeon (née Alice Gagné), une fille, née à l'hôpital d'Edam.

Nos malades

Mlles Gabrielle Cadrain et Gilberte L'Heureux sont en convalescence dans leur famille après avoir subi une opération. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Butte St-Pierre

Le vendredi 9 janvier, M. et Mme Henri Bonnet partirent en autobus de Turtleford pour aller passer le reste de l'hiver chez leurs parents, en Californie.

Partie de cartes de la C.Y.C

La C.Y.C. donna une partie de cartes dans la salle paroissiale décorée, à cette occasion, de rubans rouges et blancs. Les gagnants furent les suivants: Dames—M. le curé L. Forget, Mme M. Desautels; consolation, Mme O. Desautels; messieurs— S. Zadoroznik, B. Brassard; consolation, C. Désilets.

Malgré la mauvaise température, les paroissiens ont su encourager nos quelques jeunes en assistant à leur première partie de cartes. Nous étions assez nombreux pour remplir 13 tables.

Çà et là

L'arrondissement scolaire de Béliveau manque son institutrice, Mlle T. Ferland, qui a subi récemment une opération à l'hôpital de Paradise Hill. La commission scolaire engagea, durant son absence, Mme Charles Prince, une compétente institutrice de la place. Les deux filles de cette dernière, Béatrice et Jeannine, enseignent dans les arrondissements voisins.

Le frère de Mlle Thérèse Ferland est venu voir sa soeur malade à l'hôpital et visiter la famille de M. Emilien Brassard.

La rougeole a causé beaucoup d'absences dans les écoles des arrondissements de la Butte St-Pierre.

Léoville

Notre assemblée annuelle de la Caisse populaire a eu lieu le samedi 24 janvier. Un grand progrès s'est réalisé pour le chiffre d'affaires sur l'année précédente. Cette oeuvre a été très utile à notre paroisse et est bien encouragée. MM. Noël Soucy, Alfred Bouchard et Paulin Colleaux furent réélus comme membres du comité.

M. Pierre Chalifour, président, et Adélard Couture, secrétaire, nous expliquèrent tour à tour toutes les activités de l'année.

Parmi les visiteurs du mois de janvier mentionnons: Georges et Joffre Rouillard, de Saskatoon.

M. et Mme Philippe Lepage. Mme Napoléon Laventure, de Debden.

M. et Mme Philippe Samson, de Prince-Albert.

M. Raymond Parent, du collège de Gravelbourg, pour les vacances.

M. et Mme Edmond Casavant et leur fille, Alice, de Domremy.

Mme Cyr, M. Paul et Mlle Rebecca Huel, de Debden.

M. Gilbert Lemire, de Park Valley.

M. Théophile Descotes, de Fort St-John, Alta.

Mme Jules Graitson et ses fils, Marcel et Maurice, son frère, Raoul Cardinal, d'Edson, Alta.

M. Auguste Pichette, de St-Boniface et M. A. Pichette, de Trois-Rivières, P.Q.

Cutknife

La première messe célébrée dans notre nouvelle église fut la messe de minuit. M. le curé Louis Leclerc officiait.

Le choeur de chant sous la direction de M. Antoine Desmarais chanta la messe "Fons Bonitatis", et des cantiques en anglais et en français.

La belle température permit à plusieurs de venir de loin et l'église fut remplie à sa capacité.

Mariage

Le mercredi 31 décembre 1947 avait lieu le premier mariage dans notre nouvelle église. Celui de Mlle Emma Dupuis, fille de Mme A. Dupuis de cette paroisse, avec M. Lucien Hamel, fils de M. et Mme N. Hamel, de St-Hippolyte.

M. le curé Louis Leclerc officiait. Durant la cérémonie des cantiques furent chantés par M. Antoine Desmarais. Mme M. McKeown touchait l'orgue.

Accompagnée de son frère, Joseph, la mariée était revêtue d'une longue robe blanche en crêpe de soie, son long voile était retenu par une couronne genre "Sweetheart" et elle portait un bouquet de roses "American Beauty."

Mlle Thérèse Dupuis, fille d'honneur, était revêtue d'une robe en "sheer" rose avec voile court retenu par une couronne de fleurs blanches et elle portait un bouquet de roses.

M. Philippe Hamel, cousin du marié, était garçon d'honneur.

A l'issue de la cérémonie un diner fut servi chez la mère de la mariée. Après un court voyage les nouveaux époux se rendirent à St-Hippolyte, où ils demeureront.

Frenchville

M. Gérard Laverdière a été à Régina.

Mme Honoré Beauchamp était de passage à Régina la semaine dernière.

M. Lionel Ruest a passé quelques jours à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Jean Entem ont été à Val Marie dernièrement.

M. et Mme Donat Auger ont passé une journée chez leur fils, M. et Mme Alcide Auger, la semaine dernière.

Mme Albert Goddu est à l'hôpital de Val Marie, pour traitements.

Willow-Bunch

Nos malades

Voici la liste de nos malades: M. Louis Beauregard, de Scout Lake, Mme Weismiller, de Fife Lake, et le petit Gérald Lespérance, de Willow-Bunch. Mme D. Cayer est à l'hôpital de Moose Jaw.

MM. Roméo Rodrigue et Oscar Sjodin vont mieux.

M. Médéric Gareau a dû être transporté par avion à l'hôpital de Régina, le lundi 19 janvier.

M. Joseph Légaré fut également transporté par avion à l'hôpital de Moose Jaw, le jeudi 22 janvier.

Çà et là

Mme René Soucy est allée voir son médecin à Régina. Elle était accompagnée de Mme Georges Martin.

Mme Médéric Gareau est allée rendre visite à son mari à l'hôpital de Régina.

M. et Mme Rémi Provost sont revenus de Harptree, où ils ont passé quelque temps chez leur fils, Ronald.

M. Weins est allé à Swift Current pour le "Bonspiel".

M. Jérôme Champigny nous fit une surprise en se payant le luxe d'une belle enseigne illuminée pour son restaurant.

Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Ruth Reeves, garde-malade graduée de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Mlle Reeves sera l'infirmière en charge de l'hôpital de Willow-Bunch.

Depuis quelque temps, Willow-Bunch devient un véritable champ d'aviation. Mme Raoul Fréchette est partie le mercredi 28 janvier par avion jusqu'à Moose Jaw d'où elle prit le train pour se rendre à Montréal voir sa mère, Mme Séguin.

Le jeudi 29 janvier, MM. Flinn et C. Skinner se rendaient tous deux par avion à Régina, pour affaires.

Le vendredi 30 janvier, deux avions ont atterri, l'un pour venir chercher Mme Gédéon Boisvert. Elle se rendait à l'hôpital. Sa fille, Imelda, l'accompagnait.

M. J. Wiens est revenu de Swift Current où il remporta un prix au "bonspiel".

Les Dames Auxiliaires

Le jeudi 22 janvier, il y eut une assemblée des dames Auxiliaires pour l'élection annuelle. Mme W. Latour fut élue présidente, Mme Gibson, vice-présidente, et Mme Gilbert Langlois, secrétaire.

A cette même assemblée, elles décidèrent d'organiser, le 28 janvier, une partie de cartes. Cette soirée eut lieu dans la nouvelle salle des Chevaliers de Colomb. Il y eut 27 tables. On joua le whist.

Prix des dames: Mme S. Lafrenière et Mlle Louise Champagne; consolation, Mme M. Foley.

Prix des messieurs: MM. G. Langlois et René Soucy; consolation, M. Gérard Benoit.

Il y eut aussi 8 tables de Bridge et les prix furent gagnés par Mme F. Fontaine et Mme C. Skinner (consolation); M. Georges Dionne et M. Louis Paradis (consolation).

Durant la soirée, des bonbons furent vendus et l'on servit un goûter.

Le résultat de la soirée, toutes dépenses payées, s'élève à la jolie somme de $106.73. Ce montant servira à l'achat de lingerie pour l'hôpital.

Après la soirée, on demanda à tous les hommes disponibles de bien vouloir coopérer pour le transport de l'allée de quilles, transport qui se fit le vendredi 30 janvier dans la nouvelle salle. Une trentaine d'hommes se sont rendus; merci à tous.

Retraite des Croisés

Le 31 janvier, fête de saint Jean Bosco, les Croisés eurent une journée de retraite. Après la messe, ils prirent le déjeuner ensemble dans une des salles du couvent. Ils passèrent le reste de la journée dans la prière et la méditation. La réception a eu lieu le 2 février.

Baptême

Louis-Ken, enfant de Médéric Gaudry et de Bernice Crawford. Parrain et marraine, M. et Mme Emery Belisle.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 25 janvier, les membres de l'exécutif des Chevaliers de Colomb tinrent leur assemblée mensuelle et décidèrent d'organiser des parties de cartes afin de ne pas laisser notre nouvelle salle "oisive". La première partie aura lieu le dimanche gras.

Meadow Lake

Mariage

Le 19 janvier, dans notre église, fut célébré le mariage de M. Alphonse Collins avec Mlle G. Ross.

Décès

Le lundi 26 janvier eurent lieu les funérailles de M. Cyrille Morin, décédé subitement. Le deuil était conduit par son frère, M. Norbert Morin.

Çà et là

Le 15 janvier, les Dames Canadiennes-françaises se réunirent au domicile de Mme Léo Lussier, où elles eurent le plaisir de rencontrer Mmes Alger et Pelletier, invitées de l'hôtesse. Après les discussions, cette dernière servit un succulent goûter.

Le dimanche 18 janvier, dans la salle paroissiale, une partie de cartes était organisée par les Dames de la Charité. Les gagnantes furent: Mme Sid Dupuis, Mlle Lorraine Blouin et MM. Studney et Paul Nadeau.

Le dimanche 18 janvier, dans le courant de l'après-midi, nos petits Canadiens se réunissaient à la salle paroissiale pour l'enseignement du français.

Les mardis 20 et 27 janvier, les Guides et les Jeannettes tinrent leur assemblée.

Les membres de la C.Y.O eurent leur réunion les dimanches 11 et 25 janvier, dans la salle paroissiale.

Trois nouvelles gardes-malades diplômées sont arrivées à l'hôpital de Meadow Lake, récemment.

Le R. P. A. Boucher, d'Edmonton, provincial des Oblats, visitait le R. P. J.-A. Bidault dans le courant de la 4ème semaine de janvier.

M. Yves Ducluzeau est en convalescence à la suite d'une opération qu'il a subie à l'hôpital d'Estevan.

M. Georges Hébert, avocat, était à Battleford pour assister aux sessions de la cour du banc du Roi, les 22, 23 et 24 janvier.

Baptêmes

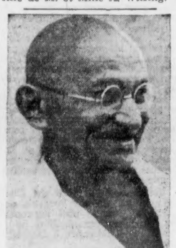
Le 16 janvier: Marie-Adrienne, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Gervais.

Le 17 janvier: Esther, fille de M. et Mme John Evans.

Le 25 janvier: David-Allan, fils de M. et Mme Paul Leboeuf.

Le 25 janvier: Donald-Robert, fils de M. et Mme Maurice Lussier.

Le 25 janvier: Eileen-Marie, fille de M. et Mme A. Wilfing.



Mohandas Gandhi, chef spirituel de l'Hindoustan, qui a été assassiné, vendredi dernier. L'assassin a fait feu sur lui à deux reprises. Il est mort à Birla-House, véritable palais des frères millionnaires qui ont donné leur nom à ce domaine de New-Delhi. C'est à Birla-House que Gandhi avait jeûné pendant une centaine d'heures au début du mois dans le but de rétablir la paix entre Hindous et Musulmans.

Val Marie

Etaient de passage à Swift Current la semaine dernière, pour affaires: M. et Mme M. Heisler, MM. E. Guillon, Gustave Anderson, L. Letourneur et J. Sharpe.

Mlle Marie-Anne Hamel et M. Lucien Goddu, de Frenchville, étaient en visite chez des parents et amis, la semaine dernière.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Masefield, était de passage au presbytère, mercredi dernier.

M. le Curé, ainsi que la Rév. Mère Ste-Léa, supérieure du couvent, et les Révérendes Soeurs Marie-Hélène et Marie de Salles, de l'hôpital Notre-Dame, se sont rendus à Masefield, vendredi dernier pour assister aux funérailles de Mme M. Glas décédée à l'hôpital l'avant-veille.

La Rév. Mère Marie-Ephrem, supérieure de l'hôpital, s'est rendue au couvent de Ponteix, vendredi dernier, pour quelques jours.

M. et Mme Cecil McGee et leur jeune fils, Roland, d'Orkney, sont en visite chez M. et Mme Joseph Bellefeuille.

Le Dr et Mme Léo Longpré et leur fils, Warren, étaient de passage à Ponteix, la semaine dernière.

Les Chevaliers de Colomb auront une partie de cartes au profit de l'A.C.F.C., le dimanche soir 8 février. Il y aura bingo, programme musical et goûter.

Hôpital Notre-Dame

Voici la liste des patients enregistrés du 18 au 31 janvier:

Val Marie: Laurent Lebel, Paul Leblanc, Mme Théo. Facette, Mme Louis Boiron, Wayne Erne, Barbara Commodore, Marcel Nadeau, Yvette Dumonceau, Charles Mattson, Wayne Commodore.

Masefield: Mme M. Glas, Mme Philip Glas, Ronald Glas, Martin Glas.

Orkney: Mme Josephine Wedwitz, Mme Rose Shaylor.

Rosefield: Mme C. Schmidt, Rose Schmidt.

Frenchville: Mme Albert Goddu.

Driscol Lake: Peter Nordwick.

Cadillac: Shirley Boutin.

Zenon Park

Décès

Le mardi 27 janvier est décédée Mme Délia Goyer, de cette paroisse, à l'âge de 67 ans.

Mme Goyer était l'épouse de feu Donat Goyer. Elle arriva dans notre localité en 1911, lors des premiers temps de la colonie. En compagnie de plusieurs autres familles, venant de New-Bedford, Mass., E.-U., sa famille était venue s'établir ici sur un "homestead" et elle avait connu, comme plusieurs autres d'ailleurs, ce que furent les débuts et ce que l'on peut appeler les "misères" de la fondation d'une paroisse dans la partie boisée du nord des Prairies. Cependant, sa constante bonne humeur et ses paroles toujours encourageantes furent un grand réconfort et un stimulant pour tous ceux et celles qui, dans ce temps-là, avaient choisi cette partie-ci du nord de la province pour leurs établissements futurs.

Son service et sa sépulture eurent lieu le jeudi 29 janvier. M. l'abbé Armand Arès, curé, officia.

Tous ceux et celles que l'on peut appeler les pionniers de notre paroisse, arrivés ici en 1910 et 1911, se firent un devoir d'assister à ses funérailles, accordant par là un dernier souvenir à celle qui n'avait pas failli à la tâche d'aider à la fondation d'une paroisse.

Elle laisse 4 fils: René, Roland, Gérard et André Goyer, de notre localité; 2 filles: Mme Léo Turcotte et Mlle Bella Goyer, toutes deux de notre village.

Ecole du village

A l'assemblée annuelle des contribuables du district d'école du village, tenue le 24 janvier, M. Théodule Lalonde a été choisi comme commissaire, en remplacement de M. L. Carpentier dont le terme était expiré. M. Lalonde agit aussi comme secrétaire du district.

Les contribuables décidèrent aussi de tenir une autre assemblée générale, le 7 février, dans le but de choisir un nouveau site pour l'école, dans le village, et aussi d'entreprendre des démarches pour la construction d'une nouvelle école, vu le nombre croissant des élèves des grades 1 à 12.

Les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron dirigent actuellement les quatre classes du village, réparties dans trois bâtisses différentes.

Le but de la construction de la nouvelle école serait de concentrer les quatre classes dans une même bâtisse ayant toutes les facilités modernes et qui procurerait à tous, élèves et maîtresses, le confort nécessaire que l'on rencontre d'ordinaire dans les nouvelles écoles construites suivant les derniers plans.

Bellegarde

Soirée de famille

Le dimanche soir 1er février, malgré la température plutôt froide, eut lieu une soirée familiale, qui commença à 7 h. 15 par le chapelet, la prière du soir et la bénédiction du T. S. Sacrement.

Ensuite, tous se rendirent à notre belle patinoire pour s'en donner à coeur joie au son d'une belle musique. Quelques courses furent organisées; le tout se termina par une joute de "Broom Ball". Et même, il se fit une certaine apparition qui amusa la foule! (As-tu encore mal aux pieds, André, d'avoir chaussé les souliers de ta dame?)

Puis l'on se rendit à la salle où un succulent goûter, préparé par quelques dames dévouées, nous fut servi. Jeux et chants furent au programme et même quelques chants composés spécialement pour la circonstance.

La soirée se termina par une discussion entre M. l'abbé P. Béchard et les jeunes en vue d'étudier la question de mettre un toit sur la patinoire.

Un gros merci à M. l'abbé P. Béchard qui s'est si bien dévoué pour faire de cette soirée un véritable succès.

Cà et là

Mme Henri Wilvers a passé quelque temps à l'hôpital de Winnipeg. Son mari l'accompagnait.

Mme F. Cop, Mme Henri Bauche et leurs filles, Marie et Noëlla, étaient aussi à Winnipeg, dernièrement, ainsi que Mme Arthur George, MM. Joseph Sylvestre, Jean George et Albert Bourgeois.

M. Jules Henrion a passé quelques semaines à l'hôpital de Régina.

M. et Mme Rosario Poirier sont à Ste-Rose du Lac, où Mme Poirier a subi une opération chirurgicale.

Mme Pierre Fournier, de Swift Current, est venue rendre visite à ses soeurs, Mme Albert George, Mme Louis Moreau et Mlle Bernadette Béliveau.

M. Arthur Sylvestre est de retour de son voyage de deux mois en France. Il est enchanté de son séjour là-bas.

Mme Philippe Pelletier, de Fannystelle, Man., accompagnée de son mari et de ses enfants, est venue dernièrement chez sa mère, Mme Georges Brisebois, qui fut dangereusement malade pour quelques jours. Cette dernière est maintenant en bonne voie de guérison.

Dispense requise pour le mariage d'Anne et de Michel

ROME — Une source vaticane a fait remarquer que l'ancien roi Michel de Roumanie, qui appartient à la religion orthodoxe schismatique, et la princesse Anne de Bourbon Parme, une catholique, devront obtenir une dispense de la Congrégation des sacrements avant de contracter mariage.

Cette même source a souligné que la princesse Anne doit s'adresser à l'évêque du diocèse où elle réside. On n'a pas encore reçu de nouvelle de cette requête au Vatican, a ajouté cette source.

La question de dispense a été qualifiée de "pure affaire d'administration." La demande n'aura pas à être transmise au secrétariat d'Etat du Vatican, ce qui aurait été nécessaire si Michel était encore roi.

Journée de l'A.C.F.C.

MEYRONNE

Conférencier—Révérend Père P. Belanger, O.M.I.

Percepteur—M. Raymond Girardin.

$4.00 — Albert Parent

$2.00 — Louis Roy, Soeurs de Jésus-Marie

$1.00—Donat Bouvier, Honorius Bouvier, Luc Bouvier, Paul Bouvier, François Brière Gérard Brisebois, Roméo Brisebois Mme Yvonne Brisebois, Mlle Gertrude Chabot, Orien Couture, Moïse Douville, Louis Fournier, Joseph Girardin Louis Girardin, Raymond Girardin, Albert Jetté, Adolphe Lalonde, Arthur Laplante, Albert Marcotte, Ernest Milaire, Marcel Monette, Ulric Monette, l'abbé Arthur Moquin, Edouard Parent, Joseph Phaneuf, Edouard Roy, Paul Sainte-Marie, Théodore Salvail, Arthur Thuot, Mlle Edna Thuot, Ernest Turgeon, Charles Van Elslande.

Total — $40.00.

Versé — 100% de l'objectif.

ST-HIPPOLYTE

$15.05—Partie de cartes.

$2.00—Mme A. Blais, A. Jullion, Philippe Lepage, J.-E. Malhomme, l'abbé Mollier.

$1.00—Mlle Arseneault, Amédée Hamel, Napoléon Hamel, Paul Harty, Steve Harty, Charles Jullion, Paul L'Heureux, Georges Neault, Florent Pelchat, Maurice Phaneuf, Léon Régnier, Victor Régnier.

.50—Mlle Rita Vallière.

Total — $37.55.

Versé — 58% de l'objectif.

MONTMARTRE

Conférencier — Monsieur l'abbé Léon Savoie.

Percepteurs—MM. Marcel Bilodeau, J.-A. Caron, Louis-P. Côté, Réal Coupal, Ludovic Ferraton, Louis Fournier, Emile Giroux, Ulric Giroux, Joseph Joubert, Fernand Langlois, Edmond Perras, Philip Perron, D. Robert, Ferdinand Thériault.

$10.00 — Monseigneur J.-A. Thériault, P.D.

$5.00 — A.-T. Breton.

$4.00 — L.-P. Côté.

$2.00 — Paul Beauchemin, J.-A. Caron, Amable Coupal, Couvent Sacré-Coeur, Louis-J. Fournier, Emile Giroux, Palma Goulet, Léger O'Shaugnessey, Philip Perron, Victor Perron, l'abbé Léon Savoie, Octave Thériault.

$1.50 — Jack Beagan.

$1.25 — Joseph Labrèche.

$1.00 — Hector Archambeault, Martial Beaudin, Wilfrid Beaudin, Hospice Beaulieu, Magloire Beaulieu, Robert Beaulieu, Mme Estelle Bilodeau, Marcel Bilodeau, Emmanuel Breton, Pierre Chartier, Mlle Monique Côté, Arthur Coupal, Engelbert Coupal, Léo Coupal, Omer Coupal, Réal Coupal, Wilfrid Coupal, fils, Maurice DeDecker, Yvon DeDecker, Louis Douan, Mlle Léona Dureault, Antoine Ecarnot, Mme Auguste Ecarnot, Mme Adélard Faubert, Gérald Faubert, B. Ferraton, Ben Ferraton, J.-B. Ferraton, Joseph Ferraton, Ludovic Ferraton, Régis Ferraton, Gérard Girardin, Jerry Giroux, René Giroux, Ulric Giroux, Paul Glowatski, P. de Guire, Jos. Jean, Joseph Joubert, Armand Labrèche, Emilien Labrèche, Mme Hélène Lachambre, Léon Lachambre, Urgel Lafontaine, Emile Langlois, Fernand Langlois, Oscar Langlois, Mlle Lucille Lafrance, Joseph Langelier, Walter Lavoy, Ovila Leclaire, Georges Lermineaux, J.-A. Léveillé, Joseph Lévesque, Jean Loire, H. Martel, Philip Martel, Gabriel du Mérac, Pierre Morin, Hubert Mouly.

$1.00 — Napoléon Nadeau, Joseph Perras, Mme Katie Perras, Laurent Perras, Marcelin Perras, Mme Philibert Perras, Damien Perron, W.-A. Perron, Wilfrid Poirier, Adélard Rioux, Alcide Rioux, Ernest Rioux, Fred Rainville, F. Rinaudo, Donat Robert, Armand Roy, Ernest Thériault, Fred Thériault, A.-E. Toupin, Emile Van Helleputte, Lucien Vertefeuille.

.75 — Elphège Labrèche.

.55 — Fred Perras.

.50 — Charles Bastien, Antonio Beaudreau, Bernard Coolican, Arthur Corriveau, Jules DeDecker, A. Girard, Lucien Goulet, Mme Yvonne Jalbert, Mlle Elisabeth Loire, Edmond Perras, Hervé Perras, Ralph Perras, Emile Rainville, Mme Irène Sauvé, Mlle Jeanne de Trémaudin.

.35—Marc Faubert.

.25—Hector Perras.

Total — $136.15.

Versé — 136% de l'objectif.





Gravelbourg

Soirée-shower

Mercredi soir, la résidence de M. et Mme Aimé Bourgeois fut le rendez-vous d'une trentaine de jeunes gens et de demoiselles, réunis pour une soirée-shower en l'honneur de Mlle Bernadette Bourgeois, à l'occasion de son mariage avec M. Lionel Tremblay, de Courval.

Une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par M. Gérald Leblanc, président de la Croisade de la Jeunesse. On fit ensuite la présentation d'un joli service de coutellerie, en argent. Mlle Bourgeois remercia chaleureusement toutes les personnes présentes et les assura de son meilleur souvenir.

Durant la soirée, il y eut chant, musique, etc. Un succulent goûter fut servi.

Mlle B. Bourgeois est la fille de M. et Mme Aimé Bourgeois, de Gravelbourg.

Beau succès

Samedi après-midi, de 1 h. 30 à 8 h. p.m., la Société des Femmes canadiennes-françaises, sous la direction de la présidente, Mme Guy Gravel, a tenu, au magasin "Denis et Bouvier", une vente de gâteaux et de pâtisseries. L'encouragement a été magnifique; les gâteaux furent enlevés rapidement et un beau succès a couronné le dévouement des dames dévouées à la cause du bon langage, en faveur duquel on lance, cette semaine, une campagne à l'école de la ville, au couvent de Jésus-Marie.

Les dames de la société sont très reconnaissantes envers tous ceux et celles qui les ont si bien encouragées. Elles les remercient cordialement de leur concours et de leur patronage.

Décès

Le mardi matin 27 janvier, M. Michael Grady, mourait d'une syncope de coeur.

Né à Fisher, Minn., E.-U. en 1884, il demeura avec ses parents à Leeds, N.-D.; il épousa en 1906, Mlle Catherine Boyes, à Devil's Lake, N.-D.

M. et Mme M. Grady et leurs enfants vinrent demeurer à Gravelbourg en 1921, où ils vécurent depuis; M. Grady était agent représentant la Cie Cockshutt Plow depuis plusieurs années.

Son épouse et une fille, Mme Leone Clarke, lui survivent; son fils, Robert, mourait aussi subitement il y a six mois.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 29 janvier, à la cathédrale. M. le curé Bérubé chanta le service; une foule considérable de paroissiens et d'amis de la famille y assistèrent. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs, tous de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, étaient: MM. D. Legault, S.-M. Bonneau, R.A. MacLean, Jean Bourrée, F. A. Gosselin, et Fred Chevrier.

Plusieurs télégrammes de sympathie furent reçus par la famille de la part des parents de Spokane, Wash., Akron, Ohio, et Missoula, Montana.

M. R. Gauthier, de Coppen, est venu rendre visite à sa mère, Mme Nap. Gauthier.

M. et Mme Jos. Monette, de Lac Pelletier, et deux de leurs fils, passèrent quelques jours à Gravelbourg, où Madame Monette est à l'hôpital pour traitement médical.

M. Fortunat Dumont est revenu récemment de Kamloops, C.B., où il a visité durant les fêtes M. et Mme D. D. Piché.

Les équipes de "curling" sous les skips D. Lepage et Doc Hyman sont revenues de Moose Jaw, où elles ont pris part au Bonspiel annuel; l'équipe Lepage a remporté les deuxièmes prix.

M. Alphonse Mailhot est parti pour un mois de vacances durant lesquelles il visitera sa fille, Mlle Isabelle, à Ottawa, et son fils, Séraphin, à Hamilton, Ont.

Mme H. Tétrault est à Régina auprès de M. Tétrault, malade à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Honoré Beauchamp, de Frenchville, est à l'hôpital des SS. Grises, de Régina, pour traitement médical.

M. et Mme Jean Bourgeois revenaient la semaine dernière de Vancouver et Maillardville, C.B., où ils étaient en promenade depuis quelques mois.

M. Vic. Godin est revenu de Vancouver et Maillardville, C.B., où il a passé quelque temps en visite chez M. et Mme Raymond Bélisle.

Chez les Dames Auxiliaires B.E.S.L.

L'assemblée régulière des Dames Auxiliaires, B.E.S.L. eut lieu le jeudi 22 janvier, à la salle municipale. L'assistance était nombreuse. On fit d'abord l'installation des membres d'office, élus récemment, et il y eut aussi initiation de quelques membres; on forma ensuite les comités. Le comité social est composé de Mme A. Gaudreau, présidente, et de Mmes E. Beaudoin, T. Baron, E. Fafard, J. Hoehn, L. Northup, et Mlle B. Northrup.

Comité pour visiter les malades: Mmes A. Gaudreau et O. Beauchesne.

On décida aussi de faire une vente de gâteaux le samedi 7 février au magasin de M. N.-A. Duprat.

La prochaine réunion aura lieu le 11 février a 2 h. 30 p.m., à la salle municipale, s'il est possible de s'en servir ce jour-là; sinon, la réunion se tiendra à la résidence de Mme Roy Northrup, présidente des Dames Auxiliaires, B.E.S.L.

Bonspiel annuel

Le 22ème bonspiel annuel de curling commencera le samedi 7 février à midi, à la Palestre, de Gravelbourg. Il y aura compétition pour trois principaux trophées, et deux autres trophées secondaires.

Six allées glacées seront au service des curlers durant ce grand concours. De beaux prix et une coupe pour chaque compétition ont été fournis par les hommes d'affaires de la ville et des environs; des repas légers seront servis à la Palestre. M. E. M. Culliton est le président du Bonspiel et M. Ch. Closs en est le secrétaire.

Boyer condamné à 2 ans de prison

MONTREAL — Raymond Boyer, chimiste âgé de 41 ans, a été condamné par l'hon. juge Wilfrid Lazure, président des Assises, à deux ans d'emprisonnement.

Boyer avait été déclaré coupable par un jury de la Cour du banc du roi, le 6 décembre dernier, sous l'accusation d'avoir conspiré pour violer la loi des secrets officiels du Canada. C'était son second procès, car au premier il y avait eu un désaccord. La prétention de la Couronne fut que Boyer aurait en 1943 donné des renseignements à Fred Rose, présentement au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, tout en sachant que ce dernier était un agent russe, sur le mode de fabrication du RDX, un puissant explosif.

Au Playhouse de Winnipeg, le 17 février

Pauline Simon



Léo Rémillard



Armand LaFlèche

Ces artistes du Cercle Molière joueront dans la pièce française qui sera présentée au Gala Dramatique Régional du Manitoba. On peut se procurer des billets au Consulat de France, 415, édifice Paris, Winnipeg, ou chez Mlle Suzanne Tremblay, secrétaire du Cercle Molière, 277 avenue Provencher, St-Boniface.

En Alberta

Vimy

Décès

M. T. St-Arnaud

La semaine dernière, **La Survivance** d'Edmonton annonçait la mort presque subite d'un pionnier qui a joué un rôle important dans le développement et l'organisation du pays au nord de Morinville, je veux dire Legal et Vimy.

Il est de notre devoir de prêtre-pionnier de ces endroits de colonisation à partir de 1903 de rendre un tribut d'hommage et de reconnaissance à ces pionniers de la première heure qui eurent le courage d'affronter les misères et inconvénients de tous genres inhérents à tout début de colonisation.

Aujourd'hui nous saluons avec respect et vénération le pionnier défunt, qui, de marchand général à Legal de 1903 à 1914, se fit colon, défricheur, fermier, débutant avec 6 beaux quarts de section au nord de la petite Vermilion, dans des conditions de fortune que seuls les anciens ont connues.

Pourquoi et comment cet homme d'affaires, ce lettré qui avait fait ses études classiques au collège de St-Boniface, de même que son épouse, Marie B. Normandeau, soeur du curé de "Partoutville" et ancienne institutrice à Beaumont en 1901, sont-ils devenus des terriens et leurs enfants de même?

C'est que le défunt avait du sang de pionnier dans les veines et qu'il avait comme épouse une de ces femmes "dépareillées" qui ne craignit pas de suivre son frère prêtre qui venait se consacrer à l'oeuvre des missions blanches dans le diocèse de St-Albert. Qu'il nous soit permis de donner quelques mots d'explication à cette vocation tardive mais atavique dont nous voyons un des rares exemples dans l'histoire de la colonisation.

Il y a environ 70 ans, Mgr Laflèche, alors évêque de Trois-Rivières, rencontrait le père Jos. St-Arnaud au village de Ste-Geneviève de Batiscan et il lui dit à brûle-pourpoint: Mon cher Jos. les lots sont à prendre au lac Chicot et il faut aller ouvrir une paroisse par là. Tu viendras demain avec ton voisin et on arrangera cela. Le lendemain, sans plus, le père Jos. partait avec un sac de provisions, sa hache et la bénédiction de Mgr Laflèche. C'est aujourd'hui la belle paroisse de Ste-Thècle, au diocèse de Trois-Rivières.

50 ans après, le fils, Télesphore, répétait le même geste dans une autre partie du pays, en Alberta. Après avoir consenti à un sacrifice héroïque, sur proposition de son beau-frère, l'abbé Normandeau, curé de Legal, il allait s'installer de fortune sur les 6 terrains qu'il avait achetés à prix modique dans le temps en vue de l'établissement futur de ses enfants qui poussaient drus. Et voilà comment une deuxième édition d'une décision providentielle fut prise, acceptée et poursuivie avec le succès que l'on connaît. C'est aujourd'hui la belle paroisse de Notre-Dame des Victoires de Vimy. Ces terrains ont doublé depuis en nombre, en qualité et en chiffres de piastres; chaque quart pouvant se vendre du jour au lendemain pour $8,000.00 comptant.

Comment cette transformation s'est-elle produite avec les résultats que l'on connait? Tout simplement par la bénévole coopération de tous les membres de la famille, un vrai "Family Compact" qui force le succès partout, surtout avec une économie bien dirigée par un homme d'affaires averti, par une épouse qui, sans négliger les soins du ménage, pouvait à l'occasion tenir les mancherons de la charrue, alors que les enfants étaient tout jeunes encore.

Les funérailles, vrai témoignage de sympathie, de respect et d'admiration eurent lieu à Vimy et le défunt repose aujourd'hui dans le cimetière qu'il aimait tant à visiter, même quelques heures avant l'appel du Maître.

Il laisse dans le deuil, son épouse, huit enfants vivants et 42 petits-enfants. De plus, il laisse un nom honorable et honoré de tous pour les oeuvres accomplies à Legal et à Vimy, secondant toutes les organisations, les mouvements de coopératives, comme le mouvement fermier (U. F. A.) dont il fut représentant au parlement provincial de 1921 à 1926. Il fut aussi un des fondateurs du Wheat Pool, cette organisation des fermiers de l'ouest qui pourvoit aux besoins toujours nouveaux des fermiers dans tout l'Ouest.

Sur ses vieux jours, le défunt a pu jouir de la réalisation d'un rêve, d'une idée patriotique: une aisance bien méritée au milieu de ses enfants établis tout autour sur de belles fermes, en attendant la récompense due au fidèle serviteur de son Dieu, de sa patrie, de sa paroisse et de sa famille.

A son épouse, notre chère soeur, à sa famille, nos plus sincères condoléances avec l'assurance de nos prières.

J.-A. NORMANDEAU, ptre
St-Augustin, Peace River, Alta.

Le major Hébert ministre à Cuba

OTTAWA — M. C.-P. Hébert, du ministère des Affaires extérieures, sera tout probablement nommé ministre du Canada à Cuba en remplacement de M. Emile Vaillancourt, désigné récemment comme ministre du Canada en Yougoslavie.

Il se peut que la nomination ne soit pas annoncée avant quelques semaines car le gouvernement canadien n'a pas encore notifié le gouvernement cubain.

Avant la guerre, M. Hébert, qui est de Montréal, fut membre de la commission des tarifs. Il servit dans l'armée durant la guerre et fut ensuite attaché militaire à la Haye et Bruxelles. Il commanda en second les Fusiliers Mont-Royal et, en mai 1944, il dirigea un bureau de l'administration militaire alliée en Sicile.

Revenu au ministère, il a été l'un des délégués canadiens aux premières séances de la conférence du commerce international à la Havane.



Le Règne Social du Sacré-Coeur

Chronique de l'Intronisation

Appel du R. P. Matéo

(Une offensive d'apostolat de grande envergure pour la Fête du Sacré-Coeur, le 4 juin 1948).

Les temps sont très orageux! Ils confirment l'émouvante affirmation de Pie XI: "Nous vivons l'heure la plus noire qu'on ait vécue depuis le déluge". Mais, souriant, il ajoutait: "L'Eglise a toutefois une très grande espérance, car nous vivons en plein l'heure du Coeur de Jésus!"

Si le Sanhédrin moderne, avec autant de fureur que de succès, déchaîne l'ouragan, à nous de contrecarrer sa campagne antichrétienne, lui opposant comme barrière des coeurs d'apôtres, et la forteresse bâtie sur le roc, à savoir, des foyers foncièrement chrétiens.

Voilà pourquoi l'Oeuvre de l'Intronisation du Coeur de Jésus dans la famille chrétienne organise un grand mouvement de foi et d'amour, à l'occasion de la Fête du Sacré-Coeur, qui tombe le 4 juin, en l'année 1948. Ralliez-vous à ce mouvement!

Voici un plan aussi simple et pratique que doctrinal:

On prendrait l'esprit de la Fête du Sacré-Coeur comme un drapeau et comme un programme de doctrine et de vie. Et à cet effet:

1— On préparerait les fidèles par une neuvaine ou un triduum à la célébration très solennelle et très fervente de cette Fête. Mais obéissant à la demande explicite du Sauveur à sainte Marguerite-Marie, on ferait la Fête le vendredi après l'Octave de Corpus Christi. De grandes bénédictions sont attachées à ce Vendredi trois fois saint.

Qu'on chante une Messe solennelle dans les paroisses et communautés. Et qu'on organise, pour la journée de ce Vendredi, une adoration réparatrice devant le Saint-Sacrement exposé.

Dans beaucoup de diocèses, il y a déjà en ce jour une Messe Pontificale, à la Cathédrale. Ce beau geste est souvent décisif pour gagner le Clergé et les fidèles à cette grande Cause; il est entrainant!

2— Il faut absolument que cette Fête, déjà si populaire, devienne une véritable "Mission" pour les paroisses et les familles. N'en faisons pas exclusivement une belle fête liturgique, mais qu'elle résume et prêche une synthèse de vie chrétienne, fervente. Et ainsi la préparation et la célébration de cette fête seraient le rappel de tout un Evangile de vie eucharistique et pieuse, condensé dans la haute doctrine du Sacré-Coeur.

L'esprit même de cette Fête, on peut le réduire à quatre points:

1o La grande ferveur eucharistique. — Et donc: Sainte Messe et Communion très fréquentes, même quotidiennes, les deux beaux tabernacles que sont celui du Foyer du Sacré-Coeur et celui de l'Autel gardant le même trésor et vivant intimement unis par le lien d'une flamme eucharistique.

2o Par la rénovation fréquente, constante de l'Intronisation au foyer, la prière familiale des parents et des enfants doit devenir une forte tradition. C'est surtout, en effet, au foyer le premier sanctuaire, qu'il faut prier.

3o Et il est urgent d'accentuer fortement, dans les familles, l'esprit de réparation, et donc de mortification et de sacrifice, en un mot la loi de pénitence. Dans ce but il faudra organiser partout l'Adoration nocturne au foyer qui comprend et prêche le devoir de prier et celui de la pénitence en esprit de réparation. Le succès en est extraordinaire!

4o Et enfin, à cette heure dangereuse d'anarchie sociale, il faut souligner avec feu les droits souverains de la Royauté sociale du Coeur de Jésus. — "Je régnerai par mon Coeur, a-t-il affirmé, et cela, malgré Satan et ses suppôts". — C'est le Roi d'Amour des familles et logiquement de la société, que nous prêchons surtout... Qu'il reprenne ses droits, son diadème, son trône, ce Roi exilé!

Toute cette prédication si forte et si simple constituerait la grande "Mission" que seront la préparation et la célébration de la Fête du Sacré-Coeur.

Enrôlons dans ce mouvement les Communautés, les Tertiaires, les Ligues d'hommes, de dames et de jeunesse, l'Action Catholique. Que tous les apôtres coopèrent au succès de cette croisade!

Offrons, ce 4 juin 1948, au Roi des rois couronné d'épines un diadème de coeurs eucharistiques et le trône vivant de milliers de Foyers où il veut régner, intronisé en esprit et en vérité.

Allons donc tous, et luttons pour le Roi d'Amour, et s'il le faut, mourons au cri de: "Il faut qu'Il règne! . . . Que votre Règne arrive!"

P. MATEO, SS.CC.

Note — Nous avons reproduit intégralement le texte du R. P. Matéo, tel que paru dans REX AMORIS, la Revue officielle et internationale de l'Oeuvre de l'Intronisation, de janvier 1948. — Il propose, comme il le dit lui-même, un programme vraiment simple et pratique. Mais il suppose aussi l'union de toutes les bonnes volontés, la participation active du Clergé et des fidèles. Puisse cette Fête être pour le Roi d'Amour un triomphe social et une démonstration vivante de l'union des familles chrétiennes dans le Coeur de Jésus. Nous demandons aux Communautés, aux enfants des écoles, aux malades et à toutes les familles ferventes, ainsi qu'aux membres de l'Adoration nocturne de nous aider, par leurs prières, leurs sacrifices et leur apostolat à assurer le succès de cette campagne vraiment bien inspirée!

Le Secrétariat de l'Intronisation du S.C.
680, rue du Collège, St-Boniface.

→ A la chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

la part du gouvernement qui est largement responsable de l'inflation et il a suggéré la réduction des impôts indirects et l'encouragement à la production agricole. Le chef de la C.C.F, M. Coldwell, a saisi l'occasion de préconiser une fois de plus le rétablissement des contrôles et il a réclamé de l'action au lieu d'une enquête. M. Solon Low a demandé que l'enquête porte sur le niveau de vie de la population et sur la capitalisation des entreprises en approuvant la politique de contrôle fondée sur des subsides.

Intervention de M. St-Laurent

Le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, a créé une sensation en intervenant dans le débat immédiatement après les chefs des partis d'opposition. On a interprété cette intervention comme un indice de l'importance que le gouvernement attache à cette enquête et aussi comme une épreuve parlementaire pour celui que l'on considère comme le successeur probable de M. King.

M. St-Laurent a répondu en avocat aux arguments de l'opposition, puis il y est allé d'une éloquente profession de foi en la valeur de la libre entreprise qu'il identifie à la démocratie libre. Il est convaincu, dit-il, que des citoyens raisonnables peuvent se servir raisonnablement des institutions libres qu'ils se sont données. Il est convaincu que la majorité respectera le droit de la minorité et que les hommes d'affaires n'abuseront pas, de façon générale, des circonstances pour exploiter le public.

La hausse du coût de la vie

La hausse du coût de la vie retient naturellement l'attention des députés depuis la reprise de la session. Tous les débats qui se dérouleront au cours des prochaines semaines se rattachent d'ailleurs à ce problème central. Que l'on discute de l'adresse en réponse au discours du trône, de la restriction des importations, de la nouvelle taxe d'accise sur les marchandises dont l'importation est restreinte, des accords commerciaux de Genève, de l'enquête sur les prix, les députés sont toujours justifiés de parler de l'inflation, de la politique économique et financière qui l'a povoquée, et ils ne s'en privent pas.

Il faut cependant avouer que la succession du premier ministre King suscite encore plus d'intérêt que le problème de l'inflation. Depuis que M. King a laissé entendre devant la Fédération libérale nationale qu'il prendrait sa retraite cette année et qu'il a demandé la tenue d'une convention libérale, le choix du prochain chef du parti libéral, du prochain premier ministre du Canada, constitue le principal sujet de conversation des députés dans les couloirs.

Rôle futur de M. St-Laurent

On prend généralement pour acquis que M. King va donner sa démission au lendemain de la convention même s'il s'est réservé dans son discours du 20 janvier la plus entière liberté d'action. Et l'on soupèse les chances des divers aspirants à sa succession.

A venir jusqu'ici, le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, semble avoir distancé tous ses concurrents probables. La conférence qu'il est venu prononcer à Winnipeg constituait en quelque sorte le premier coup de canon de sa campagne. MM. D. Abbott, ministre des Finances, et Paul Martin, ministre de la Santé, ont annoncé qu'ils ne lui feraient pas la lutte à la convention. Le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a observé un silence absolu et il est possible qu'il pose sa candidature. On a souvent mentionné comme candidat le premier ministre du Manitoba, M. Stuart Garson, mais on parle maintenant de lui comme lieutenant de M. St-Laurent chargé de l'organisation du parti.

M. St-Laurent est fort de son prestige personnel fondé sur sa réputation de grand avocat et sur la façon dont il a dirigé les troupes ministérielles en Chambre en l'absence de M. King, mais il est surtout fort de l'appui que le parti libéral attend des circonscriptions québécoises ou plus exactement des circonscriptions françaises de tout le pays. Cette force électorale devrait lui valoir une élection facile à la convention du mois d'août prochain.

Etienne PARENT.

"Mes amis, ne me pleurez point"

EDMUNDSTON, N.-B. — Joseph-S. "Bibi" Cyr, ancien hôtelier local, avait toujours dit qu'on devrait fêter des funérailles plutôt que s'attrister.

Lorsqu'il est mort à Van Buren, Maine, il avait pris des arrangements pour tenir parole. Il avait laissé une enveloppe contenant $500 avec prière de dépenser cet argent pour un banquet offert à ses amis immédiatement après ses funérailles.

Son voeu a été exaucé complètement.

En Saskatchewan

Wolseley

MARTEL—LAVERDIERE

Le 19 janvier dernier, M. Léo Martel, fils de M. et Mme H.-P. Martel, de Montmartre, conduisait à l'autel Mlle Madeleine Laverdière, fille de M. et Mme M. Laverdière, de Wolseley. M. l'abbé J.-A. Foisy leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Les pères respectifs des mariés agissaient comme témoins, tandis que Mlle Cécile Martel et M. Arthur Laverdière étaient fille et garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, le déjeuner fut servi au "Bus Depot Café" aux parents des nouveaux époux.

Un somptueux souper fut servi chez les parents du marié, et fut suivi d'une veillée d'amis à la salle de Montmartre.

M. et Mme Léo Martel résideront sur une ferme à Montmartre.

M. Antonio Béliveau est de retour après un voyage de six semaines dans l'Est. Il visita spécialement sa vieille mère malade à St-Célestin, P.Q.

Mme Emile Souchotte, sr, nous quitta pour aller passer l'hiver à Chicago, E.-U.

Mlle Shaffer, de Régina, a pris la charge de l'école Southgate, remplaçant Mlle Norma Dickie.

Mme Charretier et sa fille, Angèle, retournèrent au Cap-de-la-Madeleine, P.Q., après avoir passé 5 mois chez leurs parents à Wolseley et Sintaluta.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à M. l'abbé Maurice Bonneville qui fut ordonné prêtre à St-Boniface, Man. M. l'abbé M. Bonneville est le fils de M. et Mme Albert Bonneville (Emérence St-Cyr) autrefois de Wolseley.

Mlle Adeline Pitre et le jeune Ronald Beiber, passèrent quelques jours à l'hôpital local à la suite d'une opération d'amygdales.

En Colombie

Nelson

M. et Mme Antonin LaBossière sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Linda-Madeleine-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Catellier, grands-parents de l'enfant, de Vita, Man.

Kelowna

Le 9 janvier avait lieu notre première soirée familiale, qui avait pour but de faire rencontrer nos jeunes. La soirée fut un succès, grâce au dévouement inlassable de notre présidente, Mme St-Amand, et de son exécutif, ainsi que de nos Canadiens français qui sont venus en grand nombre. L'orchestre nous donna un programme très approprié. Un délicieux goûter fut servi sous l'habile direction de M. Joseph Poitras. On se quitta en se promettant de revenir à la prochaine soirée qui a lieu le 6 février.

Le 23 janvier avait lieu notre deuxième soirée avec assistance nombreuse. La plus intéressante partie fut le jeu de cartes, exécuté avec entrain. Des prix choisis ont été décernés aux personnes suivantes: Bridge—Dames: Mme H. Charlebois et Mme M. J. Larsen; hommes, H. Charlebois et H. Beaubien. Whist—Dames: Mmes T. Gaudreau et Paul Smith; hommes: T. Gaudreau et H. J. Bruch. Cribbage—Dames: Mmes J. McCelvey et A. Pelletier; hommes: A. Pelletier et A. Delorme.

Nous nous sommes si bien amusés qu'il a été décidé d'avoir deux parties de cartes par mois.

Le 16 janvier, Mlle Doris Beaubien retournait à Vancouver reprendre son poste de garde-malade à l'hôpital St-Paul.

M. et Mme J. W. Bedford sont retournés à Vancouver après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Alphonse Marty. Mme Bedford est la soeur de Mme Marty.

Naissance

Le 17 janvier, à l'hôpital général de Kelowna, est né un garçon à M. et Mme Gérard Lapointe.

Un refus catégorique du prince Beaudoin

GENEVE — Le prince Beaudouin, héritier du trône belge, maintenant âgé de 17 ans, a catégoriquement refusé de retourner en Belgique sans son père, le roi Léopold. C'est ce que prétendait le journal suisse le "Basler Nochrichten". Cette réponse aurait été transmise au premier ministre belge Spaak au cours de la visite récente de celui-ci au roi Léopold à Genève.

Que répondez-vous à cela?

En revenant d'un cours de couture, ce soir, le petit groupe d'amies s'est arrêté au restaurant pour prendre une consommation. Il y a Jeanine, au doigt de laquelle brille un bel anneau d'or, Françoise, la tête forte du groupe, Lucienne, toute menue et féminine, et Arlette, un peu insouciante, mais si gentille. Tout ce monde féminin jase, rie, et bavarde on ne peut mieux.

Et sur des questions graves, s'il vous plait! Puisqu'on parle des femmes. Mais écoutons plutôt ce qu'elles disent. . .

— Une femme doit rester dans sa maison, dit Lucienne. Moi, quand je serai mariée, je serai tellement contente d'avoir ma maison à entretenir et mes enfants à surveiller, que je ne mettrai pas souvent le nez dehors!

— Tu as bien tort, ma chère! d'ajouter Arlette. Si tu penses qu'une fois mariée, il faut s'encabaner. . . tu te trompes! Moi, je t'assure que les pieds vont me brûler souvent. . .

— Moi aussi, franchement, je n'aimerais pas rester à la maison 24 heures par jour et 365 jours par année, renchérit Françoise. Autrement, j'aime mieux ne pas me marier. Ce n'est pas une vie que de passer son temps à laver, frotter, faire à manger, et écouter la radio pour toute distraction! On a besoin de savoir ce qui se passe dans le monde, de se renseigner pour orner et développer son intelligence. Pour ça, il faut sortir! . . . Et puis, moi, je suis trop active pour vivre rien qu'entre quatre murs!

— Je pense bien! Tu es toujours sortie. . . quand ce n'est pas pour une affaire, c'est pour une autre: réunions, soirées, cours de ci ou de ça. . . Même que ça me surprend grandement que tu viennes avec nous pour apprendre à coudre! Ce n'est pas tellement dans tes habitudes!

— Oh, Jeanine, pour qui me prends-tu? Je ne te blâme pas de passer tout ton temps à faire ton trousseau, tu es fiancée. Mais moi, c'est différent, j'ai du temps devant moi, et du moment que je saurai coudre, ça viendra toujours trop tôt de m'ennuyer. Je veux continuer de m'instruire. Il me semble qu'on peut mieux rendre service dans la vie. On en a toujours besoin d'instruction.

— Avec ça, tu vas rester vieille fille, ma pauvre Françoise! d'ajouter Arlette, en sirotant sa liqueur. Une femme n'a pas besoin de s'embarrasser de tant de choses! Les hommes n'aiment pas les femmes qui se servent de leur intelligence, qui ont "trop de tête"

— C'est pas bien flatteur pour celles qui sont fiancées! s'exclame Lucienne. Tu sauras, ma chère, que Paul et moi nous faisons tous les deux partie de la même coopérative d'habitation, et que je m'y intéresse autant que lui. Ça l'encourage! Souvent, il aurait l'idée de tout flanquer là, parce qu'il faut sacrifier bien du temps et faire des économies, mais nous discutons et nous nous encourageons tous les deux. Ainsi, ça nous permettra d'avoir notre maison quand nous nous marierons. Si ce n'était pas de moi, il aurait tout lâché là, il y a longtemps. Et c'est lui qui le dit! Nous nous en servons tous les deux, de notre intelligence!

— Oh, toi, tu es chanceuse! C'est un as, ton Paul! Mais tous les garçons ne sont pas comme ça! Ils pensent que nous ne sommes pas capables de faire autre chose que tenir une maison et élever des enfants.

— Ma chère Arlette, c'est peut-être de notre faute! A l'heure actuelle, le monde a besoin de nous, et je ne pense pas qu'il faille attendre d'avoir un foyer pour être utile . . .

— Oh, être utile. . . ça va pour toi avec toutes tes idées de garçon manqué. Moi, j'aide à la maison et c'est ça qu'une femme peut faire de mieux pour être utile. . . Le reste du temps, je m'amuse! Et une fois mariée, j'essaierai de faire la même chose!

— Je vois, dit Lucienne, que toutes nos idées ne s'accordent pas du tout. . . Si on demandait à quelqu'un d'autre de nous aider. . . Ce qu'il faudrait nous dire, en somme, c'est en quoi consiste au juste le rôle de la femme dans le monde. Si nous devrons uniquement nous occuper de notre foyer plus tard. . . et ce qu'il faut faire pour se préparer. C'est ça qu'on veut savoir.

— Ma chère Lucienne, tu es un amour, s'exclame Jeanine.

Elsie ROBINDAINE.

Prier ensemble

Conseils à une épouse de marin, qui peuvent s'appliquer à toutes les femmes dont le mari, en raison de ses occupations, est obligé de s'absenter souvent du foyer.

"Songez à ce que serait notre intimité si nous n'aimions pas prier ensemble? C'est là le rocher sur lequel est bâti notre bonheur". (1).

On se demande, parfois, pourquoi tant de vies conjugales malheureuses, tant de désastres sentimentaux, là où normalement, il ne devrait n'y avoir que du bonheur — bonheur relatif, il est vrai — mais, avec le sens chrétien, vrai bonheur.

Ose-t-on se demander alors sur quel rocher l'édifice fut construit? Caprice, égoïsme, versatilité, bases communes qui n'offrent aucune garantie de durée; le temps se charge trop souvent, hélas, de le prouver.

Prier ensemble! Prier sincèrement ensemble! Rien de plus beau, de plus propice à l'union vraie, à la durabilité.

Lorsque deux âmes d'égale valeur se sont rejointes dans une même ferveur religieuse, il se crée entre elles un lien immatériel, seul rocher solide que le temps ne pourra ébranler. En comparaison de cette sécurité, que valent les biens passagers: richesses, beauté éphémère?

Avant son mariage, l'auteur des lignes citées plus haut décrivait ainsi ses rêves d'avenir:

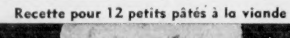
"La seule femme que je voudrais épouser est celle qui considérera comme un honneur de m'épouser. Parfaitement. Ne vous étonnez pas. Il me semble que c'est un honneur pour une femme d'être appelée à s'élever au-dessus d'elle-même. Or, pour être femme de marin, il faut, en vérité, s'élever au-dessus de soi-même. Il faut avoir le courage de se dire que l'on sera souvent seule, aux prises avec toutes sortes de difficultés morales; elles ne manquent ni les unes ni les autres dans le monde maritime. Il faut se dire que, à l'inverse des autres femmes, on sera, en réalité, le vrai chef de famille, le point central du foyer.

"La majortié des femmes d'officiers de marine le déplorent amèrement. Je voudrais, au contraire, que la mienne en fût fière, en chrétienne qui est fière des croix que la vie lui apporte. Mon rêve, au fond, c'est d'avoir une femme qui sache se mettre à tout instant, réellement, en présence de Dieu, et cela avec son mari; et qui considère comme un honneur une vie, non seulement plus difficile, mais plus pénible que celles des autres femmes".

La Providence permit que son rêve — parce qu'il était sincère, sans doute — que son rêve se réalisât. . .

FRANCOISE.

(1) "Vie héroïque de J. Du Plessis". Lettre à son épouse.



Recette pour 12 petits pâtés à la viande



½ tasse de son,
½ tasse de lait,
1½ tasses de farine tamisée,
3 c. à thé de poudre à pâte,
1 c. à thé de sel,
1/3 tasse de shortening.
1 livre de boeuf haché,
1 c. à table d'oignon râpé,
¼ tasse de sauce piquante (Chili sauce),
1 c. à thé de sel.

Faites tremper le son dans le lait. Tamisez la farine, la poudre à pâte et le sel ensemble. Incorporez le shortening à l'aide d'un couteau; ajoutez le son détrempé et brassez jusqu'à ce que la pâte se détache du bol. Versez sur une planche farinée, boulangez légèrement pendant quelques secondes et étendez ou roulez en un rectangle de 9 par 16 pouces approximativement.

Mélangez le boeuf, l'oignon, la sauce piquante et le sel. Etendez ce mélange sur la pâte et roulez le tout, comme un gâteau roulé. Coupez en tranches et placez dans une casserole beurrée. Cuisez environ 30 minutes dans un four modéré (450° F.).

Pour Vous, Mesdames

Voici la longue robe de soirée genre "Balalaika" de style russe, faite de jersey blanc, qui vient d'être confectionnée en Angleterre. Cette robe, de même qu'une foule d'autres vêtements dernier cri, seront expédiés dans différents pays.

L'HIVER

Songes-tu parfois, bien-aimée,
Assise près du foyer clair,
Lorsque sous la porte fermée,
Gémit la bise de l'hiver,

Qu'après cette automne clémente,
Les oiseaux, cher peuple étourdi,
Trop tard pour un jour de tourmente,
Ont pris leur vol vers le Midi.

Que leurs ailes, blanches de givre,
Sont lasses d'avoir voyagé;
Car sur le long chemin à suivre
Il a neigé, neigé, neigé.

Et que perdus dans la rafale,
Ils sont là transis et sans voix,
Eux dont la chanson triomphale
Charmait nos courses dans les bois?

Hélas! comme il faut qu'il en meure!
De ces émigrés grelottants!
Y songes-tu? Moi je les pleure
Nos chanteurs du dernier printemps.

Tu parles, ce soir où tu m'aimes,
Des oiseaux, du prochain avril,
Mais ce ne seront plus les mêmes,
Et ton amour attendra-t-il?

François COPPEE

Le soin des plantes

La fraicheur verte d'un feuillage, quoi de mieux pour parer et égayer nos demeures? Mais les plantes sont choses vivantes, et nous leur devons quelques soins judicieux — bien minimes d'ailleurs.

Air et lumière

Mettez-les le plus près possible d'une fenêtre. Elles ont besoin d'air et de lumière. Mais elles redoutent les courants d'air et les brusques changements de température.

Arrosages

Lorsque la terre commence à sécher, arrosez suffisamment pour que l'eau s'écoule de la motte par le fond du pot. Mieux vaut arroser moins souvent, mais complètement. N'arrosez jamais avec de l'eau trop froide, et ne laissez pas l'eau séjourner dans la soucoupe.

Propreté

Les plantes respirent par leurs feuilles. Débarrassez-les de la poussière, soit en les lavant avec une petite éponge, soit en les bassinant à l'aide d'un pulvérisateur. Les pots doivent être poreux et maintenus propres pour assurer l'aération des racines.

Rempotage

Si vous devez rempoter une plante, ne croyez pas que vous devez choisir un vaste récipient pour qu'elle soit plus à l'aise . . . Le diamètre du nouveau vase ne doit guère dépasser de plus d'un pouce, un pouce et demi, celui du précédent.

Il faut savoir bien acheter

Pour dépenser le moins d'argent possible, il ne faut pas toujours rechercher les choses qui coûtent le moins cher.

Il est des cas où l'on doit savoir faire telle ou telle dépense, et acquérir un objet coûteux mais d'une valeur réelle, dont la durée, en somme, sera double ou triple de celle d'un objet beaucoup meilleur marché.

En ce qui concerne la toilette, par exemple, si une femme est désireuse de se donner une robe, je lui conseillerai toujours d'attendre qu'elle puisse, au moyen de quelques petites économies faites de-ci de-là sur ses fantaisies, acheter une étoffe de bonne qualité.

Il faut se souvenir d'ailleurs que rien n'entraîne comme les bonnes occasions.

Le prix de façon est le même et une robe bon marché coûtera autant, en somme, qu'une autre d'un prix plus élevé, et l'économie ne portera réellement que sur la différence des prix des étoffes. Dans ce cas, l'économie ne sera pas réelle, parce que l'étoffe légère de peu de valeur durera peu, se fripera vite et ne fera pas, en un mot, un usage en rapport avec la dépense de la façon qui, elle, reste absolument la même.

Il en est de même pour l'ameublement. La tendance de notre époque à un certain luxe et à un certain confort tout d'apparence, favorise le travers des personnes qui pratiquent la fausse économie. On s'attache à l'extérieur et on ne songe guère à ce que cache le damas de soie broché ou le velours. On ne cherche point à s'assurer si le bois est solide, si l'étoffe est de bonne qualité; en un mot, on sacrifie la solidité au coup d'oeil. C'est ainsi que, pour des prix relativement modiques, on parvient à posséder un mobilier représentant comme apparence le double de la somme réellement déboursée.

Aussi, qu'arrive-t-il? Au bout de très peu de temps, la soie s'éraille aux bras des fauteuils, les tapis deviennent chauves. Je me servirai volontiers, pour rendre ma pensée, d'une expression un peu vulgaire, mais qui dit bien la chose: On en a pour son argent. Mais, objectera-t-on, toutes les bourses ne sauraient suffire à l'achat de meubles à la fois beaux et de bonne qualité. Sans doute, aussi est-il toujours sage de préférer le dernier de ces avantages à l'autre, quand il n'est pas possible de les réunir tous deux.

Le Courrier de Louise

Q.—Il y a quelque temps, je me rendais, en tramway, à un "shower" pour une compagne de bureau. Derrière moi se trouvaient d'autres personnes qui s'en allaient au même endroit, mais je ne les connaissais pas. Les remarques qu'elles firent sur la coutume d'organiser de ces "showers" étaient si désobligeantes, que j'en suis restée abasourdie, et cela m'a fait réfléchir. Comme moi-même je suis fiancée et que je devrai me marier au printemps, je ne veux pour rien au monde susciter de telles remarques et imposer une corvée à mes compagnes. Mais comment faire pour qu'on ne me fasse pas de "showers" à moi aussi. Je n'y tiens pas du tout, surtout maintenant que je sais dans quel esprit ils sont faits. Un conseil s'il vous plaît. Merci.—FIANCEE.

R.—Je comprends très bien votre malaise en pensant aux "showers" qui vous attendent et à l'attitude de certaines de vos compagnes, mais rassurez-vous, elles ne pensent pas toutes comme celles que vous avez entendues. Les "showers" sont une belle coutume et démontrent la générosité et l'esprit hospitalier de celles qui les organisent. Il serait très délicat pour vous de demander qu'on ne vous en fasse pas — on pourrait alors vous accuser de présomption — mais vous devez avoir une amie intime à qui vous pourriez vous confier et qui laisserait entendre à vos amies et à vos compagnes que si elles tiennent absolument à organiser de ces soirées en votre honneur, elles en limitent le nombre à deux ou trois parce que vous trouveriez cela abusif d'en accepter plus que cela. Vous pourriez aussi prier votre amie de dire aux organisatrices de limiter les invitations à vos amies intimes ou à vos compagnes de travail, selon le cas, car il est vraiment ridicule d'inviter des personnes qui sont complètement étrangères ou qui n'ont pas de relations suivies avec l'élue de la fête.

Il y a souvent beaucoup d'abus dans ces petites réceptions. Les mêmes personnes se voient invitées à une série de "showers", puis au mariage. Cela devient très coûteux quand les relations sont assez nombreuses. Une petite note en passant: l'organisatrice d'un "shower" ne doit jamais être une parente de l'invitée d'honneur car cela met les invitées dans l'obligation d'accepter de peur d'offenser.

•

Q.—Pourriez-vous me dire, s'il vous plaît, s'il est convenable pour une jeune femme, veuve depuis un an et demi, de danser dans sa maison avec quelques amis aux temps des fêtes?—UNE QUI VEUT SAVOIR.

R.—En général, il ne serait pas inconvenant pour vous de danser chez vous à cette occasion, mais si vous croyez que dans l'endroit où vous demeurez vous pourriez être critiquée sévèrement, il vaudrait mieux vous en abstenir pour une période de six mois encore. Alors vous serez entièrement libre de vos actions.

•

Q.—Pourriez-vous, je vous prie, me donner les renseignements suivants:

Un jeune homme ayant reçu une offre pour une bonne position aux Etats-Unis, quelles sont les formalités à remplir, et à qui s'adresser pour obtenir le permis pour entrer dans ce pays? —UN ABONNE.

R.—Au consulat américain à Winnipeg, 404, Tribune Bldg., angle des rues Smith et Graham, on vous donnera tous les renseignements nécessaires.

•

Q.—Pourriez-vous me dire comment on adresse une lettre à une postulante et aussi à une novice?

R.—A une postulante vous adressez la lettre simplement à Mlle X, postulante, Maison Mère de X; a une novice qui porte le nom qu'elle aura en religion, vous adressez: Révérende Soeur X, etc.

•

Q.—Quand une fermière aide son mari au travail du dehors, est-ce à elle ou à lui de ranger et de brosser ses vêtements?—INCONNUE.

R.—Je crois qu'un mari délicat devrait se faire un devoir d'aider à sa femme en ayant de l'ordre et en rangeant ses habits, surtout lorsque celle-ci lui aide en travaillant dehors. Quand les habits ont besoin d'être nettoyés, la femme ferait mieux d'y voir elle-même.

•

Q.—Je voudrais savoir si le lait de beurre fait engraisser et si son usage peut causer des boutons dans la figure. — GRANDS YEUX.

R.—Non, l'usage du lait de beurre ne fait pas engraisser. Il est même recommandé aux personnes qui suivent des régimes pour maigrir. Un verre de lait de beurre ne contient que 80 calories. Je ne crois pas que son usage puisse causer des pustules dans la figure.

•

Q.—Une employée dans un magasin depuis près de trois ans peut-elle exiger des vacances payées? Si oui, combien de temps? Merci.—INTERESSEE.

R.—Après votre service dans un magasin pendant près de trois ans, il me semble que vous avez bien le droit de demander des vacances payées d'environ deux semaines. Tout dépend naturellement des arrangements que vous avez faits avec votre patron quand vous avez commencé à travailler pour lui. Je crois que si vous lui demandez gentiment, il comprendra; mais si vous exigez, il pourra peut-être vous remercier de vos services.

LOUISE.

Etudiez votre silhouette

Les silhouettes parfaites sont rares. Plus rares encore les personnes qui savent habilement atténuer les petits et grands désavantages de leur taille.

Cousez-vous vous-même vos robes, après en avoir choisi soigneusement le tissu, la couleur, la coupe? Vous habillez-vous "tout fait"? En ce premier cas comme dans le second, avez-vous d'abord étudié les détails de votre silhouette?

Etes-vous **grande et mince?** Inutile d'accentuer ces traits de votre personnalité en portant des imprimés rayés. Pourquoi n'aimez-vous pas les quadrillés, les deux-pièces aux couleurs contrastantes, les insertions au travers de vos jupes et corsages? Les plissés, les "peplums" les ceintures larges aux couleurs vives sont pour vous. Vous devez en porter avec autant de soin que vous bannissez les robes princesses de votre garde-robe.

Etes-vous **courte et mince?** Evitez ce qui pourrait vous raccourcir, en général tout ce qui est conseillé aux grandes. Les vêtements trop ajustés, les deux pièces surtout ceux aux couleurs contrastantes, les coutures montantes ou descendantes ne sont pas pour vous. Les drapés et plissés légers au cou ou à la taille vous iront bien, sourtout si vous avez la poitrine peu développée.

Etes-vous **courte et grasse?** Pourquoi raccourcir votre silhouette en l'affublant de rayés sur le biais ou sur le travers, d'ornements du même genre? Pourquoi l'alourdir de grosses fleurs, de gros colliers. Vous devez préférer les lignes droites ou princesses, les robes d'une seule teinte, les jupes unies ou avec plis plats. Admirez sur les autres les drapés et les plissés que vous ne pouvez pas porter. . .

Avez-vous **la taille courte?** N'allez pas la souligner d'une large ceinture. Choisissez plutôt les ceintures étroites, les corsages d'une seule venue, sans empiècement; les corsages aux lignes princesses, sans couture à la taille vous iront bien si vous êtes forte du buste, et si vos hanches ne sont pas trop hautes et prononcées. Si vos hanches sont fortes, vous pouvez les dissimuler sous un peplum, au lieu de porter une jupe ajustée qui les fera ressortir.

(A suivre)

Conseils pour le ski

Voici quelques conseils pratiques que les mamans prudentes feront lire à leurs enfants avant qu'ils partent en skis:

1—Gare aux vêtements amples, quand vous vous servez de câble de remorque pour faire l'ascension d'une montagne.

2—Gardez votre équipement en parfait ordre.

3—Ne faites pas de ski dans les endroits où des gens s'adonnent à d'autres sports.

4—Faites du ski là où il y a des abris où vous pouvez vous réchauffer, où il y a un service de premiers soins et des patrouilles de ski.

5—Eloignez-vous des pistes trop difficiles pour vous.

6—En montant une pente, arrêtez si un skieur descend vers vous.

7—Suivez les conseils des patrouilleurs.

8—Laissez assez de place pour les autres personnes.

9—Ne faites jamais de ski seul...

10—Cessez de faire du ski dès que vous vous sentez fatigué.

11—Enlevez le obstacles sur les pistes.

12—Faites des signes indicateurs sur les obstacles qui ne peuvent être enlevés.

13—Remplissez les trous de neige.

14—Eloignez les chiens des régions de ski.

15—Ne passez jamais intentionnellement sur les extrémités des skis d'une autre personne.

16—Ne marchez jamais, en chaussures de ski, sur les pistes ou les pentes, afin de n'y pas laisser de trous dangereux.

Ligue de SECURITE.

L'un des meilleurs moyens de conserver l'éclat de votre argenterie, sans que vous soyez obligée de la frotter chaque fois que vous vous en servez, est de border l'intérieur du coffret dans lequel votre argenterie est déposée, avec une flanelle ouatée noire.

• • •

Pour nettoyer une carafe ou une burette, faites un mélange de deux cuillérées à table de vinaigre et une cuillérée à table de sel. Jetez ce mélange dans la carafe ou la burette et brassez bien. Finalement, rincez à l'eau.

L'art d'être spectateur

Avez-vous remarqué comme certaines personnes ont le génie de la nuisance publique? Elles ne comprennent pas qu'en société il faut le moins possible étaler les imperfections humaines, pour ne pas se rapetisser. Ce sont parfois de bonnes personnes, remplies d'excellentes intentions, mais dont le jugement et la réflexion ne sont pas tout à fait à la hauteur.

Il n'est évidemment pas donné à tout le monde d'être au théâtre des spectateurs endurables. Mais vous savez combien il est vexant de passer toute une soirée en compagnie de ces voisins indésirables! On assiste à une représentation de théâtre sous prétexte d'être en paix, de fuir le bruit fatigant de la société et voilà que c'est l'endroit où on peut le plus difficilement être tranquille.

Les bavards

Parmi les spectateurs on y rencontre les bavards: ces grandes langues qui passent tout leur temps à répéter telle phrase après l'artiste ou qui, n'ayant pas saisi du premier coup tel sujet, se le font expliquer dans toute sa forme. On sait combien ce chuchotement produit un bourdonnement exaspérant.

Les sans-gêne

D'autres encore ont l'indélicatesse de pousser leur nonchalance jusqu'à s'étendre de tout leur long sur leur fauteuil à tel point qu'ils encombrent leurs voisins de droite et de gauche. Avouez que ce n'est pas une position très gracieuse ni révérencieuse pour les gens qui les entourent. Sous prétexte de lassitude, ils changeront de position à toutes les cinq minutes et, à temps réguliers, lèveront leurs mains et en rabattant la paume sur le bras de l'autre fauteuil, sans excuse ni crainte de gêner la position du voisin.

Les ricaneurs

Et puis, un tic insupportable, c'est le ricanement soudain, quand ce n'est pas une explosion de rire, après chaque remarque des artistes, même si la réflexion, plutôt pathétique, ne prête pas à rire. Ce qui est loin d'être en faveur du spectateur puisque cela prouve qu'il ne comprend rien à ce qu'il voit.

Les bâilleurs

Il y a aussi les bâilleurs de profession qui, n'étant pas aussitôt assis, vous envoient un bâillement caverneux; chose atroce pour ceux qui l'entendent. Il y aurait encore ceux qui éternuent tout en ignorant l'usage protecteur d'un mouchoir. Les gens placés derrière vous et qui vous toussent à plein pouvoir . . . dans le cou!

Les mangeurs

Et que penser des "affamés" qui semblent n'être en ce monde que pour manger? Avant d'entrer au cinéma, ils ont soin de se munir d'un bon gros sac de bonbons ou de maïs soufflé, de noix salées, de chocolats, que sais-je, et à peine sont-ils installés sur leur siège qu'ils commencent à faire craquer les parois du sac en cellophane, et à faire entendre leur rumination. Double harmonie qui donne plutôt sur les nerfs de ceux qui veulent jouir de la représentation.

Les égoïstes

N'oublions pas enfin les charmantes dames et demoiselles qui croient qu'une salle de cinéma est l'endroit pour faire l'étalage de chapeaux . . . Aussi arrivent-elles coiffées d'immenses couvre-chefs ou de petits bibis garnis de toutes sortes de fanfreluches: plumes, rubans, oiseaux, fleurs, etc., qui empêchent le pauvre spectateur de derrière de voir ce qui se passe sur l'écran.

L'art d'être spectateur ne demande pourtant pas grand talent; avec un mince bagage de civilité, d'éducation et de politesse, on en a suffisamment pour être tolérable en société. Du reste, certaines petites infractions aux prescriptions du savoir-faire, le peu de souci qu'on a d'être tolérable en public, indique l'absence de finesse, de délicatesse que de très estimables qualités ne sauraient pas remplacer.

Petits conseils pratiques



Ne lavez pas le sac de votre aspirateur, car cela enlève le fini sur le tissu du sac, ce qui le rend imperméable à la poussière. Brossez le sac.

Si vous avez un édredon sous votre couvre-lit, ne le bordez pas sur les côtés, car cela use la couverture et endommage le coton ou le duvet dont il est rempli.



Si vous avez besoin de jus d'oignon et de pulpe claire pour faire une sauce ou une soupe, coupez un oignon en deux et râpez-le audessus d'un bol.

Pour que les jupons et blouses à tissu délicat ne s'abiment pas en les lavant dans la machine à laver, mettez-les dans une taie d'oreiller que vous fermerez bien.

Le sommeil repose-t-il les yeux?

A l'aide d'un camera, on a constaté que la paupière peut s'abaisser et se relever de trois à cinq fois par seconde. Ce mouvement instinctif se continue, bien qu'avec moins d'amplitude, assurément, pendant le sommeil.

Certaines personnes se plaignent qu'au réveil leur vue est un peu moins bonne que durant la journée. Cela arrive surtout chez ceux qui ont un vice de réfraction ou qui, le jour précédent, ont accompli un long travail qui exigeait une grande attention visuelle.

A une récente convention d'optométristes américains, un délégué a lu une intéressante communication à ce sujet. Il recommande, dans le cas dont il s'agit ici, de faire quelques exercices physiques pendant une demi-heure ou plus, avant de se mettre au lit, afin de détendre les nerfs. Certaines personnes dont les yeux étaient très fatigués s'astreignent même, pendant quelques jours, à se lever au milieu de la nuit pour faire des exercices ophtalmiques.

L'unité nationale doit faire à tous les citoyens une situation d'égalité absolue

Le très Hon. Louis St-Laurent proclame la formule idéale pour avoir la véritable unité nationale au Canada. "Il faut que les citoyens aient l'impression de leur égalité pratique dans notre nation canadienne." L'orateur aborde également le problème de la part des Canadiens français dans les services fédéraux.

Texte du discours prononcé par M. St-Laurent à Winnipeg devant l'élite canadienne-française du Manitoba.

C'est une grande satisfaction pour moi de me trouver ici au milieu de vous aujourd'hui et c'est aussi une grande satisfaction de pouvoir m'adresser en français à un groupe aussi important de concitoyens de St-Boniface, de Winnipeg et d'ailleurs, dans cette belle province du Manitoba. Il suffira pour vous convaincre que je vous rappelle que depuis que je suis arrivé à Winnipeg, il y a à peine quarante-huit heures, j'ai eu à prendre la parole devant quatre autres groupes de mes concitoyens de cette province et de le faire chaque fois en anglais.

Questions non politiques

Deux de ces groupes étaient des organisations politiques de mon parti où je pouvais refaire sans trop de modifications les discours de caractère politique que je suis appelé à faire de temps à autre dans ma province natale de Québec. Les deux autres, comme celui-ci, constituaient des assemblées non politiques où je devais me garder, comme j'essayerai de le faire ici, de m'aventurer dans aucun champ de controverse. Toutefois, vous admettrez avec moi qu'il y a bien des questions qui font parfois l'objet de controverses politiques qu'on peut discuter sans entrer dans ce domaine et qui offrent un certain intérêt pour tous, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, et même s'ils n'appartiennent à aucun parti.

Thème du discours

C'est uniquement à ce dernier point de vue que je veux vous soumettre quelques observations sur la question de l'unité nationale chez nous.

M. André Siegfried

André Siegfried vient de publier, comme vous le savez, la quatrième édition de son livre intitulé: "Le Canada, Puissance Internationale". On y trouve aux deux derniers chapitres qui sont nouveaux dans cette quatrième édition, des assertions comme celle-ci: "Le Canada, comme puissance, sort grandi de la guerre" . . . "Le Canada a maintenant assez vécu et suffisamment agi pour s'être fait une personnalité politique à laquelle il ne renoncera pas". Je crois que ces deux assertions sont vraies. Je crois qu'en effet le Canada est devenu une nation et qu'il est devenu aussi, comme telle, une puissance internationale.

Evolution vers l'autonomie

Cette évolution vers une autonomie complète et vers un status international indépendant a été laborieuse, mais ses progrès depuis 185 ans maintenant ont été constants et si on se rappelle les difficultés qu'il a fallu surmonter, je crois qu'ils ont été aussi rapides que le doivent et peuvent être les progrès solides et durables. Ils ont reflété les conflits séculaires entre la France et l'Angleterre, la rivalité de ces deux puissances dans le Nouveau Monde, la bataille des Plaines d'Abraham, le Traité de Paris de 1763, la révolte des treize colonies, le mouvement d'idées nouvelles déclenché par la Révolution française, la géographie, le climat, le genre de ressources naturelles de notre pays. Ces facteurs ont obligé les gens de race, de langue et de religion différentes à vivre côte à côte comme membres d'une même collectivité; à travailler ensemble à l'obtention d'une autonomie de plus en plus grande; à miner ensemble la résistance d'un gouvernement métropolitain à cette saine évolution; à coopérer à la création d'une économie où l'on obtient de vastes surplus de certaines denrées tout en manquant d'autres produits; d'une économie qui doit, par conséquent, compter dans une large mesure sur l'échange et le commerce pour mettre à profit ses surplus et obtenir les denrées que nous ne produisons pas nous-mêmes.

Situation d'égalité absolue à tous les citoyens

Il y a un siècle, nos ancêtres Canadiens ont obtenu un Gouvernement responsable, fondant l'avenir de la nation sur le démenti à donner à l'assertion de Lord Durham qu'aucun pays ne pouvait survivre avec deux cultures, et vingt ans plus tard, on entreprit de faire un seul état des collectivités dispersées à travers la moitié septentrionale de notre continent. C'était une entreprise hardie car état en ce sens veut dire nation et on ne peut fonder une nation sans un esprit d'unité nationale. Or, pour les individus, l'unité nationale n'est possible et désirable qu'à la condition qu'elle fasse à tous les citoyens une situation d'égalité absolue, égalité non seulement dans le texte des lois constitutionnelles, mais égalité pratique dans l'application quotidienne de ces textes, dans la situation réelle de chacun, conditionnant ses relations de tous les jours avec tous ses concitoyens.

Unité difficile à réaliser

Une telle unité n'était pas facile à réaliser chez nous. Comme je viens de le dire, nos ancêtres avaient été des ennemis séculaires en Europe et leur inimitié héréditaire avait traversé l'océan et avait ensanglanté les quinze premières décennies de l'établissement des blancs en Amérique.

Nous, de descendance française, nous savions que la France avait été vaincue sur les champs de bataille et qu'ensuite on nous avait cédés, corps et biens, au gouvernement de nos ennemis séculaires.

Ces ennemis ne parlaient pas notre langue, ignoraient tout de nos coutumes et de nos lois, considéraient notre religion comme une abominable superstition proscrite chez eux comme dangereuse à la sécurité de l'Etat, et capable de s'imposer seulement à des intelligences primitives et bornées.

Non seulement fallait-il que ces gens se débarrassent de leurs préjugés à notre endroit et nous acceptent sur un pied d'égalité avec eux, mais il fallait que cela se fit d'une façon si complète, si naturelle et si franche qu'il ne nous restât aucun doute quant à leur parfaite sincérité.

Rôle des partis politiques

Les partis politiques canadiens ont apporté une grande contribution dans cette voie. Il y en avait alors deux, le parti conservateur et le parti libéral, dont je ne vous parlerai que très objectivement et dont je dirai, en conséquence, que chacun pouvait produire beaucoup de bien, mais aussi beaucoup de mal.

Le conservateur, en protégeant et en défendant de vieilles institutions de son pays, pouvait faire oeuvre très utile à ses concitoyens, mais il pouvait aussi leur faire beaucoup de mal s'il s'obstinait à maintenir des abus devenus intolérables.

Le libéral, en s'acharnant contre ces abus et en réussissant à les faire disparaître, pouvait rendre des services signalés à la société, mais il pouvait aussi lui faire beaucoup de mal s'il portait des mains audacieuses et téméraires sur des institutions respectables et dont la survivance était nécessaire.

Rôle de notre système de gouvernement

Le système de gouvernement représentatif juxtaposait ces deux tendances qui, après tout, sont vieilles comme le monde et font appel à des qualités différentes dans la mentalité de chacun. Aussi, chacun de ces partis cherchait-il à recruter des partisans partout, sans distinction de race, de langue ou de religion, et en tentant d'abolir les préjugés qui auraient pu empêcher ces partisans de faire cause commune entre eux.

Le parti libéral fut particulièrement audacieux en cette voie lorsqu'il y a 60 ans, il choisit Wilfrid Laurier, un Canadien de descendance française, de langue française et de religion catholique, pour être le chef de tous les libéraux d'un océan à l'autre. Il voulut faire ainsi la démonstration éclatante qu'il était un parti ouvert à tous les Canadiens, sans distinction de race, de religion ou de langue, et un parti où tous les postes, du dernier jusqu'au premier, étaient accessibles sans aucune distinction à tout membre jugé capable d'en porter les responsabilités.

L'autre parti en aurait sans doute fait autant si les mêmes circonstances lui en avaient fourni l'occasion et ce fut certes là un geste significatif pour abattre les préjugés d'antan.

Egalité pratique dans la nation canadienne

Mais l'unité nationale ne réside pas seulement dans l'absence de distinctions odieuses au sein des partis politiques. Il faut que les citoyens eux-mêmes, comme individus, aient l'impression de leur égalité pratique dans notre nation canadienne.

Laissez-moi vous énumérer quelques réalisations qui me paraissent être de nature à contribuer à fortifier ce sentiment.

Pensions aux vieillards

D'abord le système de pensions pour les vieillards qui ont usé leurs ans et leurs forces au développement de notre économie. N'est-il pas juste que s'ils sont dans le besoin, l'Etat tienne compte des services qu'ils ont rendus? Ne nous semble-t-il pas que les mensualités versées maintenant aux 215,889 vieillards et aux 7,476 aveugles de notre population soient de nature à fortifier en eux le sentiment qu'ils sont tous des unités véritables dans la nation canadienne et ajoutent à leur satisfaction et à leur fierté d'être des Canadiens?

L'assurance-chômage

Ne peut-on pas croire la même chose de la loi de l'assurance-chômage? Le père de famille qui est temporairement privé d'emploi, par suite des fluctuations inévitables de notre activité économique, peut-il être conscient d'unité et d'égalité sociale si, pendant qu'il chôme comme conséquence des vacillements de notre machine industrielle, il n'a rien pour se nourrir et pour nourrir sa famille? Ne vaut-il pas mieux lui retenir quelques sous par semaine pendant qu'il travaille et faire payer quelques sous additionnels par semaine à son patron, pour lui verser une indemnité de chômage quand il est devenu oisif malgré lui?

Allocations familiales

Ne doit-on pas penser aussi que la loi des allocations familiales est un facteur d'unité nationale puisqu'elle commence dès le berceau à inculquer dans l'esprit de l'enfant qu'il fait partie de la grande famille canadienne et qu'il est bon d'en faire partie? En vertu de cette loi, il est distribué maintenant aux enfants de moins de seize ans au delà de $250,000,000. par année. La loi n'est peut-être pas parfaite dans tous ses détails, mais je crois que son principe et ses effets sont bons et contribuent à la formation et au bien-être de la génération qui pousse et des générations qui suivront pour former les Canadiens de demain.

La Citoyenneté canadienne

La loi de Citoyenneté canadienne et les cérémonies prescrites pour donner quelque solennité à la naturalisation et à la remise des certificats de citoyenneté me paraissent aussi être de nature à favoriser le développement d'un sentiment commun d'unité nationale.

Il en est de même des instructions données récemment à tous les services armés du Canada de rendre les honneurs militaires au chant et à la musique d' "O Canada", comme hymne national.

Le rôle de notre armée

J'étais à la Chambre des Communes lorsque M. Anthony Eden y fut reçu, au commencement de la session de 1943. Il y donna, dans l'un des passages les plus émouvants de son discours, une description de l'arrivée dans un port britannique du premier contingent des troupes canadiennes à atteindre l'Angleterre, au cours de la dernière guerre. Il en avait été non seulement témoin, mais il y avait joué un rôle important et sa manière artistique de raconter ajoutait encore à la beauté de son récit. Il termina en rappelant son émotion lorsqu'il entendit la fanfare jouant l'hymne "O Canada". Le **Saturday Night** a raconté l'incident dans son numéro du 24 avril 1943. Le rédacteur a écrit: "Nous, avons alors songé que ce spectacle grandiose n'aurait pas eu le même effet dramatique si la fanfare n'avait pu jouer le chant national canadien".

Le **Saturday Night** ajouta: "Si les accords du chant "O Canada", annonçant au peupe britannique que le Canada combat à ses côtés, constituent un élément noble et inspirateur de l'une des grandes scènes de l'histoire, pourquoi un drapeau canadien, proclamant la même vérité à l'univers entier, même avant qu'on entende les accents de la musique, ne serait-il pas tout aussi noble, tout aussi inspirateur?"

Drapeau distinctif

Nous n'avons pas encore pu nous entendre sur le choix d'un drapeau distinctif, mais je suis convaincu que cela viendra à son heure.

La représentation au Fédéral

Une autre mesure qui paraissait nécessaire pour fortifier le sentiment d'unité nationale fut le rajustement de la représentation des habitants de chaque province au Parlement fédéral, suivant l'importance numérique de la population de chacune d'elles. Pour y arriver, il a fallu, à cause d'une décision du Conseil Privé en 1904, faire faire un amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

A cause de cette interprétation, une des provinces avait huit députés de plus que sa proportion numérique. D'autres provinces allaient subir des diminutions et il nous paraissait dangereux pour l'unité nationale de laisser aucune partie de la population sous l'impression qu'elle devait subir et continuer de subir une position d'infériorité quant à sa représentation au Parlement. La façon de procéder pour faire faire l'amendement requis a donné lieu à des controverses que je ne veux pas rouvrir ici; mais sur le fond de la question personne n'a osé prétendre que la réforme n'était pas juste et raisonnable.

Elle sauvait au Manitoba deux des sièges qu'il aurait perdu autrement, et elle donnait au Québec huit députés de plus qu'il n'aurait eu auparavant; et surtout, elle établit pour toujours le principe que la population de chaque province aura dorénavant une représentation strictement proportionnée à l'importance numérique de sa population.

Notre part dans les services fédéraux

Une autre question qui a fait couler beaucoup d'encre et qui n'est pas encore réglée de façon satisfaisante, c'est la proportion des employés civils de langue française dans les services fédéraux.

Le Devoir a publié récemment ce qu'il a appelé **une liste colligée avec soin** des nouveaux chefs de missions à l'étranger nommés par le ministère des Affaires extérieures depuis le 1er janvier 1947. L'article en indique 14 et dit que sur ceux-là il ne trouve qu'un seul Canadien français; il explique qu'il ne faut pas tenir compte du cas de M. Désy, nommé ministre en Italie, car, dit-il, il s'agit là d'un simple déplacement.

Or, malgré tout le soin avec lequel le rédacteur du **Devoir** avait colligé sa liste, sur les 14 nominations indiquées, 9 étaient antérieures à 1947, 11 n'étaient que des déplacements et 3 seulement étaient des nominations nouvelles. **M. Elliott**, ambassadeur au Chili, et auparavant sous-ministre du département du Revenu National, division de l'impôt; **M. Doré**, nommé ambassadeur en Belgique, et auparavant surintendant de l'Instruction publique à Québec; et **M. Greene**, haut-commissaire en Australie, auparavant industriel à Ottawa.

Des 12 missions que nous avons en Europe, il y en a 3 où nous sommes représentés par des Chargés d'Affaires, dont l'un, M. Renaud, en Suisse, est de langue française.

Des 9 chefs de missions, ambassadeurs ou ministres en Europe, 7 sont de langue française: MM. Dupuy, Vanier, Laflèche, Doré, Désy, Laureys et Maurice Pope, et deux seulement, MM. Garland et Odlum, de langue anglaise.

Je ne parle pas de M. Wilgress accrédité en Suisse car, en fait, comme l'article du **Devoir** l'indiquait, il nous représente à la Conférence du Commerce à Cuba.

Parmi les 7 hauts-commissaires, un seul, le Juge Turgeon, en Irlande, est de langue française, mais son prédécesseur, John D. Kearney, maintenant haut-commissaire aux Indes, est un Irlandais catholique.

Nous avons deux consuls-généraux, M. Scully, nommé à New-York en 1943, et M. Turcotte, nommé à Chicago en octobre 1947.

Dans l'Amérique latine, nous avons 6 postes, dont l'un est vacant. Jusqu'à récemment, 4 de ces six étaient occupés par des Canadiens de langue française: MM. Désy, Laureys, Turgeon et Vaillancourt.

Trois avaient été transférés ailleurs, à leur propre demande, lors de l'article du **Devoir**.

Dans le service intérieur du Département, il y a six classes. Dans les 3 premières classes, 29 sont de langue anglaise et 7 de langue française; dans la quatrième classe, 12 de langue anglaise et 7 de langue française; dans les deux dernières classes, 66 de langue anglaise et 10 de langue française.

Préférence accordée aux militaires

Il y a pour cela deux raisons: la première, c'est que la préférence donnée aux anciens combattants favorise une plus forte proportion de candidats de langue anglaise que de langue française; la deuxième, c'est que dans les concours, il se présente beaucoup moins de candidats de langue française que de langue anglaise. Au dernier concours, par exemple, des 144 candidats éligibles pour l'examen oral, 119 étaient de langue anglaise et 25 seulement de langue française. Je vous donne tous ces détails non pas tant pour me plaindre du **Devoir** que pour vous avouer que tout n'est pas parfait en ce domaine. Mais tâchons d'éviter, lorsque nous parlons de griefs réels, de gâter nos revendications en les basant sur des assertions inexactes. J'espère que lors des prochains concours, la distribution des candidats sera plus conforme aux proportions de notre population; car c'est là aussi un facteur d'unité nationale dont il convient de tenir compte.

Peu nous importe, à vous et à moi, que les salaires plutôt maigres du service civil soient gagnés par des Canadiens de langue anglaise ou par des Canadiens de langue française, mais ce qui nous importe infiniment, c'est que la position de tous les Canadiens soit telle que chacun ait, s'il le désire, autant de chance qu'aucun autre d'obtenir une position et des promotions dans le service civil, s'il a la compétence voulue pour remplir la fonction qu'il ambitionne.

Les contrôles

J'espère que les contrôles que nous venons de rétablir sur certaines denrées et les avertissements que nous avons donnés au public contribueront aussi à fortifier le sentiment d'unité nationale et d'égalité de tous devant la loi.

Il y a encore dans les règlements du bureau de contrôle des prix en temps de guerre des dispositions qui comportent que même en l'absence de plafonds spécifiques, nul ne doit vendre ou offrir en vente ou fournir des marchandises ou des services à un prix plus élevé qu'il n'est juste et raisonnable, ou retarder la vente ou l'approvisionnement de marchandises ou services en vue d'obtenir un prix plus élevé qu'il n'est juste et raisonnable, et que s'il est accusé, en vertu de cette disposition et n'a pas tenu des livres de compte suffisants pour indiquer ou expliquer ses opérations, il lui incombe à lui d'établir que le prix est juste et raisonnable. Ces dispositions sont encore là dans nos lois et il faut qu'elles soient respectées.

Autonomie canadienne

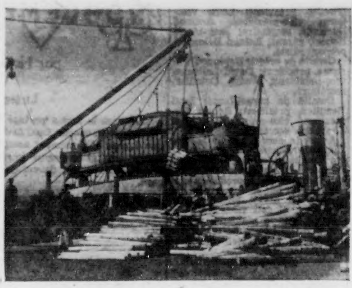
Je ne vous ai pas parlé du développement de l'autonomie canadienne comme facteur d'unité nationale et je vous ai déjà retenus trop longtemps pour le faire maintenant. Je le mentionne car une fierté commune de son pays et de ses institutions est encore ce qu'il y a de plus fécond pour disposer les membres d'un même noyau social à se trouver les uns aux autres plus de qualités que de défauts, plus de traits qui les rapprochent que d'idiosyncrasies qui les séparent.

J'ai terminé le premier discours que j'ai fait à la Chambre des Communes—c'était en juin 1942—en affirmant que je persistais à croire que la somme des qualités heureuses dignes d'admiration et dignes d'être conservées dans chaque élément de notre population, surpassait la somme des caractéristiques par lesquelles ces éléments pouvaient s'indisposer mutuellement.

J'ajoutais qu'il n'était pas toujours facile de faire admettre cette vérité à tous, mais que c'était une tâche digne des vrais Canadiens d'essayer d'en pénétrer tous nos concitoyens et que, pour ma part, j'espérais contribuer à l'accomplissement de la partie de cette tâche qu'il était possible de réaliser à notre époque et au cours de notre génération. Il y a six ans de cela et je suis toujours du même avis.

Je vous souhaite d'y travailler vous aussi et en le faisant, vous aurez la satisfaction de servir utilement notre patrie canadienne.

Visages du Québec



L'industrie forestière occupe une place importante dans la vie économique de la province de Québec. Ses immenses réserves boisées fournissent bois à pulpe, bois de sciage, traverses de chemins de fer, poteaux, etc. Beaucoup de ces produits sont exportés. On voit ici un chargement d'étais de mines destinés à la Grande-Bretagne.

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

195—Quelles sont les limites du Canon?

Aujourd'hui le Canon de la messe commence après le Sanctus et se termine avant le Pater.

196—Pourquoi le prêtre récite-t-il les prières du Canon à voix basse?

Il est certain qu'anciennement le Canon fut chanté de manière à être entendu par ceux qui entouraient l'autel. Cependant, dès le IXe siècle, la récitation du Canon à voix basse est un fait accompli et depuis longtemps la rubrique prescrit la récitation silencieuse du Canon: "le prêtre commence le Canon à voix basse en disant . . ."

On donne plusieurs raisons qui expliquent la règle établie: l'immolation du corps et du sang de Jésus-Christ est un privilège sacerdotal et le peuple ne peut en aucune façon participer à son exercice; ce silence sacré est propre à signifier et à rappeler la profondeur incompréhensible de l'auguste mystère de l'autel; ce silence favorise le recueillement et il exprime l'humilité, le respect avec lesquels l'Eglise accomplit le redoutable sacrifice.

Des préoccupatons d'ordre pratique ont sans doute favorisé le choix de la prière silencieuse. Il est certain que le chant intégral de l'Action de grâces exigeait de la part du célébrant un effort d'autant plus laborieux que plusieurs formules, étrangères au texte primitif, étaient venues s'y incorporer, tels les deux **Mementos**, les listes des saints au **Communicantes** et à **Nobis quoque peccatoribus** et les autres. Dans ces conditions, la récitation intégrale du Canon à voix basse soulageait considérablement la tâche matérielle à fournir par le célébrant.

197—Expliquez la présence de l'image de Jésus crucifié avant les prières du Canon?

Jésus a été crucifié sur une croix qui avait la forme du T majuscule par lequel commence le premier mot latin du Canon. De bonne heure, on se plut à orner dans les missels cette première lettre et même à y placer l'image de Notre-Seigneur. Cette image se détacha bientôt du texte et occupa une page spéciale, comme dans nos missels modernes.

(A suivre)

Le cardinal Griffin s'oppose aux vues des hommes d'Etat

"Le but principal du mariage entre chrétiens est la procréation des enfants."

LONDRES — "Le but principal du mariage entre chrétiens est la procréation des enfants" a affirmé S. Em. le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, en réponse à une récente affirmation de la Chambre des Lords qui déclarait que la fin du mariage était "la satisfaction de la concupiscence."

"L'Eglise catholique a toujours enseigné que la fin principale du mariage est la procréation des enfants et que l'objet du contrat de mariage est de légitimer les actions propres à cette fin, a dit le Cardinal.

"Nous lisons dans le Droit Canonique: "Le premier but du mariage est la procréation et l'éducation des enfants; le second, le support mutuel et la satisfaction de la concupiscence." Le même enseignement est renfermé dans le livre de la Genèse où il est dit que Dieu ordonna à nos premiers parents, et par eux à tous les couples unis en mariage qui peupleraient la terre, de croître et de se multiplier.

"Saint Paul dit aussi: "Que les jeunes femmes mariées aient des enfants, et un foyer; ainsi elles ne laisseront à nos ennemis aucun sujet de critique."

"Par rapport à l'usage de méthodes anticonceptionnelles, le pape Pie XI a déclaré: 'L'action du mariage est, de par sa nature même, désignée à la procréation des enfants; par conséquent, ceux qui en l'accomplissant refusent d'accepter les devoirs qu'elle impose, posent un acte contraire à la nature, honteux et intrinsèquement mauvais.'

'C'est l'opinion commune des théologiens catholiques que l'usage de méthodes anticonceptionnelles ne répond pas au but du mariage et ne le consomme pas," a ajouté Son Eminence.

Le journal anglican "Church Times" loua l'attitude du Cardinal devant la déclaration de la Chambre des Lords.

Réunion avec le Nord voulue par de Valera

SLIGO, Eire — Le premier ministre Eamon de Valera a déclaré la semaine dernière que si le gouvernement gagne les élections, le mois prochain, il travaillera à réunir l'Eire et l'Irlande du Nord.

De Valera a laissé savoir que son programme est déjà préparé pour ce qui est du règlement de la question de l'Irlande du Nord. L'union de l'Eire et de l'Irlande du Nord (Ulster) est le dernier point litigieux entre la Grande-Bretagne et l'Eire.

"Je vous garantis que la pression de l'opinion publique de la race irlandaise non seulement en Irlande mais dans le monde entier sera concentrée sur cette question," a-t-il dit.

En travaillant pour les seuls biens matériels, nous bâtissons nous-mêmes notre prison. Nous nous enfermons solitaires avec notre monnaie de cendre qui ne procure rien qui vaille de vivre.

SAINT-EXUPERY.



RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 9 FEV.
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—La Chanson Française
- 4.30—Yvan l'Intrépide
- 4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 10 FEV.
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—La Chanson Française
- 4.30—Yvan l'Intrépide
- 4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 11 FEV.
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Chanson française
- 4.25—Intermède
- 4.30—Yvan l'Intrépide
- 4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 12 FEV.
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Intermède musical
- 4.30—Les Voix du Pays
- 4.45—Ecole des Parents

VENDREDI 13 FEV.
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Intermède musical
- 4.15—L'Heure dominicale
- 4.45—Légendes de mon pays

SAMEDI
- 9.30—Bulletin de Nouvelles
- 9.33—Chanson française
- 9.45—Notre français sur le vif

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 6 FEV.
- 11.30—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le Soleil
- 12.45—Potins, musique et chansons
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Faire-Part
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Chansonnette
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 6.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—Revue de l'actualité
- 5.45—En dinant
- 6.00—Un Homme et son péché
- 6.14—Métropole
- 6.30—Les Troubadours du Québec
- 6.45—Café Négro
- 7.00—Orchestre symphonique de Toronto
- 8.00—Connaissez-vous la musique?
- 8.30—L'Heure de la Valse
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Chronique littéraire
- 9.30—Récital d'orgue
- 10.00—Adagio
- 10.30—Intermède
- 10.35—Orchestre

SAMEDI 7 FEV.
- 11.00—Musique
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Les Alouettes Eveready
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Causerie de la Croix-Rouge
- 12.30—Chansonnettes
- 1.00—L'Heure de l'opéra
- 4.00—Programme musical
- 5.00—Interview en marge du hockey
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sportive
- 5.30—Orchestre symphonique
- 6.30—Heure dominicale
- 6.45—Quatre, elles sont quatre
- 7.00—Soirée de chez nous
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Joute de hockey
- 9.30—Musique d'orgue
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre

DIMANCHE 8 FEV.
- 11.00—Airs d'opérettes
- 11.30—Concert de musique canadienne
- 12.00—Causerie
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Notre français sur le vif
- 12.45—Préparons l'avenir
- 1.00—Programme musical
- 1.30—Tableau d'opéra
- 2.00—Le Music Hall
- 2.30—Chansonnettes
- 3.00—Variétés
- 3.30—Radio-Collège
- 4.00—Heure dominicale
- 4.30—Le ciel pardessus les toits
- 5.00—Ballades
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Université de Montréal
- 5.30—Musique légère
- 5.45—Chronique de France
- 6.00—Radio-Collège
- 7.00—Ici, l'on chante
- 7.30—Récital
- 8.00—Orchestre symphonique
- 8.30—Musique familière
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Interview Jacques Rousseau
- 9.30—Suite Marine
- 9.45—Récital
- 10.00—Adagio
- 10.20—Orchestre

LUNDI 9 FEV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil
- 12.45—Musique sud-am.
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Faire-part
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Chansonnettes
- 2.00—Chef-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—En dinant
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Le choc des idées
- 7.00—L'Heure Electrique
- 7.30—Qui suis-je?
- 8.00—Radio-concerts canadiens
- 8.45—Trio Lyrique
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—La politique provinciale
- 9.30—A communiquer du studio
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre de danse
- 10.35—Musique de danse

MARDI 10 FEV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le Soleil
- 12.45—Le quart d'heure de détente
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Faire-Part
- 1.30—Courrier de radio-parents
- 2.00—Les amis de l'art
- 2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sport
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—En dinant
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Au coin du feu
- 7.00—Qui est le coupable?
- 7.30—Orchestre symphonique
- 8.30—Radio-parents
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Conférence
- 9.30—Suite Marine
- 9.45—Rêverie par Jean Narrache
- 10.00—Adagio
- 10.30—Intermède
- 10.35—Musique de danse

MERCREDI 11 FEV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil
- 12.45—Le moulin de la chanson
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Faire-part
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Chansonnettes
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du Thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sport.
- 5.30—Revue de l'actualité
- 5.45—En dinant
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Les Troubadours du Québec
- 6.45—Alys Robi chante
- 7.00—Ceux qu'on aime
- 7.30—Fantaisie pour trois instruments
- 7.45—Récital Lionel Daunais, baryton
- 8.00—Radio Carabin
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Conférence
- 9.30—Les artistes de renom
- 10.00—Adagio
- 10.30—Intermède
- 10.35—L'orchestre de danse
- 12.00—Fin des émissions

JEUDI 12 FEV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
- 12.45—Le Quart d'Heure de Détente
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Faire-Part
- 1.30—Lettre à une canadienne
- 1.45—Chansonnettes
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sport.
- 5.30—Revue de l'actualité
- 5.45—En dinant
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—La petite revue de CBV
- 7.00—Les Talents de Chez Nous
- 7.30—CIL présente Sérénade
- 8.00—Théâtre Ford
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Les affaires de l'Etat
- 9.30—Suite marine
- 9.45—En sourdine
- 10.00—Adagio
- 10.30—"First Piano Quartet"

Les travaillistes subissent une première défaite

GLASGOW — Les résultats d'une élection complémentaire tenue la semaine dernière à Camlachie démontrent que le parti travailliste a perdu son premier siège au Parlement depuis qu'il a pris le pouvoir en 1945.

Le candidat conservateur Charles McFarlane l'a emporté sur le représentant officiel du parti travailliste, John Inglis, par une majorité de 395 votes. Il y avait six candidats en lice. Le Siège était vacant par suite du décès du Rev. Campbell Stephen, élu comme candidat indépendant du parti travailliste en 1945. M. Stephen se joignit au parti travailliste officiel quelques mois avant sa mort, de sorte que les travaillistes défendaient ce siège et que sa perte est considérée comme un revers du gouvernement.

Les résultats ont été les suivants: Charles McFarlane, conservateur, 11,085; John-M. Inglis, travailliste, 10,690; Mlle Annie Maxton, travailliste indépendant, 1,622; R.-B. Wilkie, nationaliste écossais indépendant, 1,320; Guy Aldred, socialiste indépendant, 345; R. Goodfellow, libéral, 312.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Raymond Turenne
Rédacteurs: Gilles Lane et Roger Smith

XXIe ANNEE 1947-1948 NUMERO 16

Chronique

du 22 au 28 janvier

Ordination et première messe, visite de personnages, assemblée de Coopérative, heureuse épreuve sur la glace, voilà pour cette semaine un bilan riche en faits et en leçons.

Du solennel

Dimanche matin, à 9 h., dans notre belle chapelle bondée de visiteurs et d'élèves, se déroula une cérémonie grandiose. S. Exc. Mgr l'Archevêque-Coadjuteur éleva au sacerdoce M. Maurice Bonneville, ancien élève. Assister à une ordination, y suivre, comme nous le faisions, les prières liturgiques, quel profit pour notre vie religieuse! Admiration accrue pour la prêtrise, semences de vocation sacerdotale jetées dans les âmes, conviction approfondie chez ceux qui ont entendu l'appel du bon Maître.

Mardi matin, le nouveau prêtre disait pour nous sa deuxième messe. Sa prière puissante nous obtiendra d'imiter dans la poursuite de notre idéal l'admirable persévérance qu'il a déployée à atteindre le sien.

Du sensationnel

Samedi après-midi, nous avions le privilège de recevoir un illustre visiteur, l'honorable Louis St-Laurent, ministre canadien des Affaires étrangères, accompagné de Mme St-Laurent, de l'honorable Sauveur Marcoux, de M. le député Fernand Viau et de Mme Viau, ainsi que de M. et Mme J.-C. Davis.

Après un vibrant "O Canada", la chorale, avec André Forest comme soliste, chanta la belle aventure qu'était pour nous la visite de "Monsieur le Ministre, ô gai!" Celui-ci, que le Père Recteur nous présenta avec l'art qu'on lui connaît, se dit bien ému d'entendre, si loin du Vieux Québec, des voix bien françaises, et nous livra, dans une langue claire et pure, des considérations de haute portée.

Un ministre des Affaires étrangères doit être un maître en diplomatie. Pour les Petits (et en tout Grand il y a toujours un Petit qui sommeille — et qui ne sommeille pas toujours!), notre ministre est, à n'en pas douter, un diplomate excellent: il nous a obtenu un congé.

Mercredi après-midi, autre fête à la salle académique: M. Georges Héon nous parle. Le député d'Argenteuil à Ottawa est un bienfaiteur du collège et un condisciple du Père Recteur. C'est aussi un ami des jeunes. Il a des éloges pour notre collège et des conseils très pratiques pour notre avenir. Avec une force de conviction qu'il communique aisément, il nous dicte l'esprit d'initiative et la fidélité inviolable au devoir religieux comme au devoir social et patriotique, comme au devoir civique et familial. Paroles vigoureuses et autorisées, explication ou commentaire des lignes que nous lisons depuis deux ans dans notre palmarès: "Prix Talbot-Héon . . . décerné à l'élève qui s'est distingué par un grand esprit de patriotisme, d'initiative et d'application".

De l'exceptionnel

Jeudi soir, notre redoutable équipe se résigna à la défaite que lui infligea celle des Chevaliers de Colomb de St-Boniface. La patinoire Provencher, sous un froid aussi sec que la glace, fut le théâtre d'une des plus belles parties de la saison jouées dans la ligue de la Cathédrale. Le résultat de 5 à 4 le dit clairement, surtout si l'on sait que le point décisif fut compté durant la dernière minute de jeu. Superbe joute à gagner, ou même à perdre, car les deux équipes déployèrent beaucoup d'habileté et d'ardeur.

Du traditionnel

Cependant une savoureuse revanche devait sourire à nos athlètes. Mardi, au collège, "les protégés du Père Labrosse" l'emportèrent sur les Chevaliers de Colomb par le compte éloquent de 11 à 3.

Tous nos joueurs ont joué "une grosse partie". Le gros Van Belleghem joua pour deux naturellement. Et littéralement aussi, car, en l'absence du cousin Georges, il fut appliqué tantôt à l'attaque et tantôt à la défense. Vraiment, nos deux Belges en valent deux chacun!

Victoire encore sur Holy Cross, dimanche, par 7 à 5, avec ceci de particulier que la joute eut lieu à Holy Cross et que les élèves y assistaient en nombre considérable malgré le froid et le vent, malgré le congé de sortie accordé pour l'après-midi en l'honneur de M. l'abbé Bonneville.

De l'habituel

Mais il n'y a pas sous le soleil que l'activité et le succès de la Grande équipe. Tenez, ce même dimanche après-midi, quatre autres équipes, à tous les degrés de l'échelle des poids, portaient courageusement nos couleurs.

Trois à un: tel est le résultat alterné de deux joutes. D'abord nos Juvéniles (les moins de 17 ans) plient devant l'école Grandin, André Bazin nous sauvant du blanchissage. Défaite compensée par la victoire de nos Midgets (15 ans) sur les Voltigeurs de St-Boniface. Les compteurs furent: Verrier, puis Marc Pelletier associé à Dumontier et à Paul Préfontaine, enfin Gariépy aidé de Verrier et de notre Richard (Joseph).

Nos Atomes (classe de 14 ans, ou bantam A) durent baisser pavillon devant les Junioristes par un point: 3 à 2. Gilles Bernier, bien aidé, compta nos deux points.

Nos bantam B (13 ans) firent face aux lions de la Maison-Chapelle; des lionceaux plutôt, car la différence de poids était trop grande. C'est ce qui explique que le compte n'ait pas été aussi serré qu'ailleurs: 17 à 3. Mais les braves petits lions (qui ont des noms connus comme Cloutier, d'Eschambault) ont lutté jusqu'à la fin et ne semblaient pas un instant avoir perdu l'espoir de gagner. Il faudra leur opposer des collégiens de leur taille. Mais alors ceux-ci pourront-ils leur résister? En attendant, les lionceaux restent des modèles d'énergie. Avis au Père Massé.

Du conditionnel

Au milieu de la semaine, le Coin se voyait éprouvé. Les yeux observateurs d'un de ses rédacteurs-chroniqueurs, Roger Smith, se fermèrent durant quelques jours dans un lit de l'infirmerie. Était-ce la Vérité qui l'avait pris "en grippe"? Etait-ce le résultat d'un trop dur effort exigé par sa chronique précédente à propos de la partie où les équipiers du capitaine Denis Lambert s'alignaient contre les vaillants joueurs de St-Pierre-Jolys? N'aurait-il pas avalé trop vite, avec un appétit excessif, le gros Denis — je veux dire la version de ce dernier? Heureusement la maladie fut peu grave. Pour éviter ces indispositions, il paraît qu'il n'y a rien comme la modération en tout et partout, même dans le Coin. Mais la jeunesse doit apprendre à ses dépens.

Raymond TURENNE.

• • •

A la Caisse Populaire

(De l'annuel!)

Les membres de la Caisse populaire se réunissaient, le 24 janvier, pour leur cinquième assemblée générale. L'assistance nombreuse marque bien l'intérêt qu'ils portent à leur Caisse et au mouvement coopératif en général.

Le président sortant de charge, Jean Comeau, ouvre la séance et le secrétaire lit les minutes de la dernière assemblée générale. Puis l'attention se concentre sur le rapport financier du dévoué gérant, Jean-Marie Hébert. Les questions qui ricochent de tous les coins de la salle en sont la preuve. Jusqu'au petit Ferland, qui demande ce que veut dire "échéance". Notons, en passant, que le chiffre d'affaires s'élève au delà de deux mille dollars.

Les présidents des trois différents comités résument tour à tour leurs travaux respectifs. Viennent les élections. Pendant le dépouillement du scrutin, le Père Guy nous transporte, avec le cinéma, aux pays du sport et de l'industrie.

Le vote donne les listes suivantes:

Comité de direction: Alain Jubinville, président; Louis Vielfaure, vice-président; Armand Dureault, secrétaire; Jean-Marie Hébert, gérant, Roland Bélanger, propagandiste.

Comité de crédit: Raymond Turenne, président; David LaRoche, vice-président; André Catellier, secrétaire.

Comité de surveillance: Paul Beaulieu, président; Robert Lafrenière, vice-président; André Lachance, secrétaire.

Avant de lever la séance, le Père Labrosse félicite les officiers et les membres du succès qu'ils ont remporté. Il voudrait cependant que la Caisse se rapproche davantage de son but en enseignant l'épargne ou plutôt l'habitude de l'épargne. Il fait remarquer, en passant, que la meilleure propagande qu'on puisse faire, c'est de gagner au mouvement de nouveaux membres.

Armand DUREAULT,
secrétaire.

• • •

Dans le coin du Coin

Le collégien et "sa" quête

(Le "roman en préparation"— suite et fin.) Comme le collégien, oubliant la perception du collège, commençait sa quête personnelle, la fleur blonde l'interrompit doucement, un sourire condescendant plein ses yeux bleus:

— Cette perception, c'est pour envoyer les enfants au collège?

— Oui, ma . . . demoiselle.

— Très bien, voici cinquante sous; vas-y.

Le comble de l'humilité

Porter le nom d'Alain, être à se faire une réputation de conférencier, et vouloir à jamais fuir les gens de la presse.

Autour d'un congé

En terminant son discours, l'honorable L. St-Laurent se demandait si aujourd'hui comme dans son temps les élèves acceptaient de la part d'un visiteur quelque souvenir, par exemple un congé. Les applaudissements lui ont fait comprendre que nous tenons ferme aux traditions. On est patriote ou on ne l'est pas!

"Ça doit être ça ce qu'en Rhétorique ils appellent une belle péroraison!"

Aussitôt après la réception, rencontré dans le corridor le duo Marantz-Deremiens qui s'informe: "C'est congé, hein? M. St-Laurent l'a dit".

Gâtés

Armand, plus précisément le frère puîné de Martial Dureault, a des réactions trop spontanées. Elles lui joueront un mauvais tour. Ainsi Armand ne put s'empêcher de rire en entendant dire à M. Héon que nous étions "gâtés" par la Providence d'avoir la chance d'être au collège. Tu n'as pas compris, Armand! il s'agissait des pensionnaires, non des externes. D'ailleurs, comme disait l'orateur, cela se comprend mieux avec l'âge.

Echos sportifs

—Le capitaine Bernard Bélanger prend à coeur de défendre les plus "faibles" de ses co-équipiers. On l'a vu lors de la partie contre Holy Cross. C'est selon la devise des anciens chevaliers: "Mercy à faible, force à superbe".

—Des compteurs, Père Massé, en voulez-vous? Voyez nos Bantam B et leurs 17 points: S. Poirier, 4 plus 5 passers; Bellerive, 5 plus 2 passers; R. Marius et N. Delaquis, 3; Mireault et Gaudry, 1. "A mon avis", cette équipe ne ferait qu'une bouchée des Atomes!

—Le petit Bellerive, avec 5 points et 2 passers, sera plus tard une des causes véritables de la défaite des futurs Denis L. et compagnons qui iront rencontrer les vaillants de St-Pierre.

—Onze à trois! Quel steak avaient-ils mangé ce soir-là? C'était peut-être aussi l'effet revigorant de certaines monitions bien digérées!

—Un retour sur soi et . . . à la pratique: excellent pour un retour à la forme!

—Recette d'entraîneur:
Mettez-leur les points sur les i,
Ils en mettront dans la partie!

— Pas facile de consoler le Père Labrosse, surtout quand le Canadien et sa propre équipe de collégiens essuient ensemble une défaite. Le choc est trop dur! Les deux équipes ne devraient pas jouer le même jour.

—Dans la ligue Nationale, mardi soir, à Toronto, partie nulle: le Père Gérant 3, Raymond T. 3.

Mens sana . . .

Les Philosophes ont composé en ontologie.

— Quel succès, Armand?

— Hum! Peu de substance, et beaucoup d'accidents!

. . . in corpore sano

—Aux récréations désormais, "tout le monde dehors!" Bonne affaire! Quand on rentre, "on est d'dans"!

—Nos malades des vacances nous sont revenus en bon état: Allard et Joubert, même Norbert, voire André Catellier. Jusqu'à Pierre (surnommé à la maison "l'ange lié") qui est sur pattes—délié!

—Hélas! Noël, après avoir compté trois points contre la Maison-Chapelle, a dû se retirer à Lourdes pour quinze jours.

COIN-COIN.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

H-4

Lutte acharnée

Lorsque le sort a partagé également ses faveurs, la lutte pour l'obtention du contrat final devient des plus acharnées. Assez souvent une équipe délibérément accepte la perte de quelques cents points par un contrat au-dessus de ses forces, afin d'empêcher les adversaires d'en compter davantage en remplissant le contrat qu'ils ont gagé.

DONNEUR NORD
Tous vulnérables

N: Pi. A-D-V-7-5; Co. —; Ca. 9-5; Tr. A-R-8-7-4-3

O: Pi. 10-9-8-6-4; Co. D-V-8-5-4-2; Ca. R; Tr. D

E: Pi. R; Co. R-10-9-7-6; Ca. A-V-10-8-6-3; Tr. 9

S: Pi. 3-2; Co. A-3; Ca. D-7-4-2; Tr. V-10-6-5-2

NORD	EST	SUD	OUEST
1 trèfle	1 coeur (1)	2 trèfles	4 coeurs (2)
4 piques (3)	5 carreaux (4)	Contre (5)	5 coeurs (6)
5 piques (7)	Passe	Passe	Passe (8)

(1)—Quoique possédant un carreau de plus, Est préfère annoncer d'abord coeur, car il ne sait pas à quel palier il lui sera possible de parler une deuxième fois et désire offrir à son partenaire le choix entre ses deux couleurs rouges.

(2)—L'enchère de Ouest est très juste vu les nombreuses coupes que contient son jeu.

(3)—Nord a raison d'espérer une manche à quatre piques ou cinq trèfles.

(4)—Est ne voit pas d'espoir dans la lutte contre quatre piques ou cinq trèfles et déclare cinq carreaux au risque de chuter d'une levée ou deux.

(5)—Le contre de Sud est bien inspiré; à carreau atout, il compte prendre deux levées dont son as de coeur et une levée à l'atout; son partenaire ayant ouvert les enchères, il a raison d'escompter chez lui deux levées en défense.

(6)—Ouest est forcé d'indiquer sa préférence.

(7)—Nord eût été mieux d'abandonner la décision finale à Sud, lui laissant le choix de contrer les adversaires ou de renchérir à pique ou trèfle.

(8)—Ouest fait montre de jugement en ne contrant pas ce contrat car il est pratiquement assuré de son échec et ne sait pas ce qui adviendrait d'un contrat adverse de six trèfles.

Comment va s'en tirer Nord?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—Peut-on jouer du violon à l'Eglise?

R.—Les seuls instruments de musique habituellement admis à l'église sont l'orgue et l'harmonium. En des circonstances exceptionnelles et avec les précautions voulues, l'on **pourra y jouer du violon,** de la clarinette, du hautbois; **jamais** cependant **sans la permission de l'Ordinaire** (évêque ou remplaçant). Toute frivolité mondaine doit être écartée. Le piano, le gramophone, les fanfares ou autres instruments bruyants ne peuvent servir aux fonctions liturgiques et sont bannis de l'église.

•

Q.—Dans quel pays Adam et Eve ont-ils été placés?

R.—C'est la question de la localisation du paradis terrestre. "Une opinion qui rallie un grand nombre de suffrages fixe le paradis terrestre en Arménie. D'autres le placent dans l'Inde ou sur le plateau de Palmir, aux frontières du Thibet; d'aucuns en Babylonie; plusieurs, en Basse-Chaldée, aux bords du golfe persique. On ne peut donc fixer avec certitude le site de l'Eden. Le déluge et des agents divers, qui ont bouleversé cette région, en ont, peut-être, modifié profondément la topographie et de la sorte la question est devenue pour nous **inextricable.**" (Renié).

•

Q.—Quelle langue parlaient Adam et Eve?

R.—Nous **ne pourrons jamais le savoir** avec probabilité. Il est certain que l'hébreu ou la langue parlée à la confusion de la tour de Babel ne sont pas le parler primitif de l'humanité. "A moins d'un miracle, dont nous n'avons aucune preuve, l'idiome du premier couple humain a dû se modifier d'après les lois de l'évolution qui régissent le langage, surtout quand il n'est pas fixé par l'écriture" (Pelt). — Si Adam et Eve ou leurs descendants immédiats ont laissé des documents écrits, ce qui est improbable, nous pouvons croire que le déluge les a lavés. . . Serait-ce par hasard le **cri** que parlèrent nos premiers parents, comme le soutint Mgr Nantel dans son livre. "La parole humaine"? A plus savant que nous d'y voir.

•

Q.—Est-ce exact que les enfants d'Adam et Eve se mariaient entre frères et soeurs?

R.—**Oui:** entre frères et soeurs, oncles et nièces, etc. Le commencement du monde est une chose unique. Rien d'étonnant donc que dans cette circonstance unique, il y ait eu des mariages exceptionnels, c'est-à-dire entre proches parents. Dieu par un acte spécial de sa Providence, préserva les premiers couples des effets néfastes habituels de mariages entre consanguins. Ces effets d'ailleurs devaient être moindres alors que le sang était nouveau. — N'oublions pas non plus qu'Eve était encore plus rapprochée d'Adam que Caïn et Seth de leurs soeurs. N'est-elle pas sortie d'une de ses côtes? Et pourtant, Dieu la fit son épouse.

•

Q.—Comment le fiancé choisissait-il sa fiancée?

R.—Probablement comme aujourd'hui: de **son propre mouvement.** Peut-être toutefois le **père** jouait-il un rôle assez déterminant dans ce choix. Au temps de saint Paul et de nos jours encore, chez plusieurs peuplades indigènes, "le père marie sa fille".

L'industrie touristique au Manitoba

L'hon. J. S. McDiarmid, ministre des mines et ressources, vient d'annoncer l'ouverture d'une campagne lancée en vue d'encourager les Manitobains à favoriser le développement du tourisme. Le double objectif de la campagne est de gagner l'aide de tous les habitants du Manitoba pour la publicité des attractions touristiques de leur province et de faire remarquer que le tourisme au Manitoba comporte des avantages réels pour tous.

"Dès maintenant, a dit M. McDiarmid, malgré la température sous-zéro, nous pouvons réaliser un succès important dans ce sens. Nous pouvons inviter nos amis à visiter le Manitoba cet été; nous pouvons aussi envoyer les noms et adresses de ceux de nos parents et amis qui seraient en mesure de venir au Manitoba au Bureau du Tourisme, à Winnipeg. Le bureau se fera un plaisir de faire parvenir à ces futurs touristes de la littérature intéressante sur ce sujet.

"Plusieurs de nos concitoyens ne réalisent pas les bénéfices qui découlent du tourisme pour chacun d'entre eux. Le fermier, par exemple, tire avantage du tourisme en ce sens qu'il est reconnu que .19 de chaque dollar déboursé dans la province par un touriste le sont en paiement de nourriture. Une bonne partie va aussi en paiement de taxes, réduisant ainsi le taux d'impôts que nous devons payer."

Que chaque citoyen fasse sa part. Encourageons le tourisme!

Saskatoon

Collège de St. Thomas More

Le mercredi 21 janvier, le Collège St-Thomas More présentait la pièce "The Marriage of St-Francis", par Henri Ghéon et le R. P. Martindale, S.J., au "College Nights" à l'Université. Cette pièce, toute imbibée de poésie et de mystère, est l'histoire de saint François d'Assise qui, comme jeune homme, renonce au monde, après sa rencontre avec Dame Pauvreté, et trouve le bonheur et la sainteté dans le service de Dieu. Le rôle de saint François était joué par M. Delmar Dupperon, de Régina, et celui de Dame Pauvreté par Mlle Ethel Cunningham, de Saskatoon.

Le rôle du chanteur de rue était interprété par M. Francis Roy, de Tullis; celui du premier noble, par M. Bernard Daly, de North Battleford; celui du deuxième noble, par M. Louis Salembier, de St-Walburg; et celui du troisième noble, par M. Ken Schmitz, de Saskatoon. La pièce était dirigée par le R. P. O'Donnell. Le tout a été rendu avec un ensemble parfait, et le nombreux auditoire s'est montré très intéressé.

Au déjeuner du dimanche 25 janvier, le président du Club Newman, M. Julius Molaro, fit une courte allocution au sujet des activités du Club. L'aumônier, le R. P. O'Donnell, souligna les plans pour la retraite annuelle.

Le dimanche soir, après le Salut du St-Sacrement, il y eut au club un "Forum" sur l'attitude de l'Eglise vis-à-vis du "spiritisme" et des autres superstitions de ce genre.

C. C. B.

Requêtes au sujet des épouses détenues en Russie

LONDRES — La Chambre des Lords a adopté une résolution demandant au gouvernement britannique de prendre des mesures "appropriées et efficaces" pour mettre fin à la détention des épouses britanniques par les autorités soviétiques.

Lord Vansittart, qui a proposé la résolution, a demandé que le gouvernement tente un dernier effort pour faire libérer les épouses britanniques détenues par les Russes et qu'il s'adresse, pour cette ultime démarche, au premier ministre Staline lui-même. Puis, si les épouses ne sont pas rendues à la liberté d'ici la fin de janvier, il suggère que le gouvernement britannique use de représailles en se saisissant d'autant de femmes et d'enfants de citoyenneté soviétique qu'il existe d'épouses anglaises retenues par violence en Russie.

Portrait du pape par un procédé nouveau

CITE DU VATICAN—Un portrait du Pape en couleurs a été exécuté d'après un procédé nouveau inventé par un spécialiste anglais qui se trouve actuellement à Rome.

Ce portrait ouvrira le volume consacré aux "Grands Hommes" contemporains et édité en Angleterre. Le Saint-Père a confié à l'auteur du portrait un autographe dans lequel il formule des voeux pour le rétablissement de la paix. Un fac-similé de cet autographe paraîtra sous le portrait.

Mon Guide au Cinéma

CLASSE A — Section I — Pour public en général

Adventures of Don Coyote
Along Th Oregon Trail
Angel and the Badman
Angels of The Streets
Bachelor and The Bobby Soxer The
Banjo
Bandits of Dark Canyon
Barber of Seville
Beauty and the Bandit
Beginning or The End
Bells of San Angelo
Bells of St Mary's The
Black Gold
Black Hills
Blaze of Noon
Blondie's Anniversary
Blondie in the Dough
Bob, Son of Battle
Born to Speed
Bringing Up Father
Buckaroo from Powder River
Buffalo Bill Rides Again
Bulldog Drummond Strikes Back
Cage of Nightingales, A
Calendar Girl
Captive Heart, The
Carnegie Hall
Check Your Guns
Cheyenne Takes Over
Chinese Ring, The
Code of the West
Colorado Serenade
Cowboy Blues
Cynthia
Dangerous Business
Dangerous Millions
Dangerous Years
Death Valley
Devil on Wheels, The
Devil's Playground
Devotion
Dog of Flanders
Driftwood
Enchanted Valley
Exile, The
Fabulous Dorseys, The
Falcon's Adventure, The
Farmer's Daughte, The
Fiesta
Fighting Vigilantes
Fighting Frontiersman.
Follow That Woman
For The Love of Rusty
Fun and Fancy Free
Gallant Jonrney
Gas House Kids
Gas House Kids Go West
Gallant Bess
Gay Ranchero, The
Ginger
Girl on The Spot
Good News
Great Expectations
Great Day
Green Dolphin Street
Green Years, The
Gunman's Code
Her Husband's Affairs
Heading West
Heartaches
High Barbaree
Hit Parade of 1947
Hollywood Barn Dance
Home in Oklahoma
Homesteaders of Paradise
I Know Where I'm Going
I'll Be Yours
I Live As I Please
It Happened in Brooklyn
I Wonder Who's Kissing Her Now
Johnny Frenchman
Jolson Story, The
Kilroy Was Here
King of Wild Horses
Landrush
Last of The Redmen, The
Last Round-Up, The
Late George Apley, The
Law Comes to Gunsight
Law of the Canyon
Law of The Lash
Little Ballerina, The
Lone Hand Texan, The
Lone Star Moonlight
Magic Bow, The
Marauders, The
Marshal of Cripple Creek
Margie
Marie-Louise
Michigan Kid
Mother Wore Tights
Mr. Hex
My Dog Shep
My Wild Irish Rose
'Neath Canadian Skies
Nicholas Nickleby
Night Song
North of The Border
On the Old Spanish Trail
Overlanders, The
Pacific Adventure
Perils of Pauline
Phantom Valley
Pioneer Justice
Pirates of Monterey
Prairie Express
Prairie Raiders
Prince of Thieves, The
Raiders of the South
Rainbow Over the Rockies
Red River Renegades
Red Stallion
Return of The Lash
Return of Rin Tin Tin
Riders of The Lone Star
Rio Grande Raiders
Roaring Rangers
Road to Rio
Robin Hood of Texas
Rolling Home
Romance of Rosy Ridge.
Roosevelt Story, The
Rose of Santa Rosa
Rustler's of Devil's Canyon
San Demetrio, London
Santa Fe Uprising
Sarge Goes to College
Secret Life of Walter Mitty, The
Seven Keys to Balpate
Seven Were Saved
Shadows on the Range
Shadow Valley
Shocking Miss Pilgrim.
Silver Range
Sinbad The Sailor
Singin in the Corn
Singing On The Trail
Sing While You Dance
Sister Kenny
Six Gun Law
Six Gun Man
Six Gun Serenade
Slightly Scandalous
Slippy McGee
Smoky
Smoky River Serenade
Song of Love
Song of My Heart
Son of Rusty, The
Song of Scheherazade
Song of the Sierras
Song of the South
Song of The Wasteland
Spirit of West Point
Sport of Kings
Stagecoach to Denver
Stage to Mesa
St Francis of Assisi
Story of The Pope The
Stranger From Ponca City
Sunset Pass
Sweetheart of Sigma Chi
Swing the Western Way
Swordsman, The
Tawny Pipit, The
Terror Trail
Tender Years, The
Tenth Avenue Angel
That's My Man
That Texas Jamboree
Thirteenth Hour
This Happy Breed
Three on A Ticket
Thunder Town
13 Rue Madeleine
Till the Clouds Roll By
Trail Street
Trail to San Antone
Trigger Fingers
Tumbleweed Trails
Trailing Danger
Trail of Vengeance
Trail to Mexico
Thunder Mountain
T-Men
Under Colorada Skies
Under the Tonto Rim
Unexpected Guest
Unfinished Dance
Up Goes Maisie
Vacation Days
Valley of Fear
Vigilantes of Boomtown
Vgilantes Return The
Web of Danger
Welcome Stranger
Western Heritage
West of Dodge City
West of The Alamo
White Stallion
Wild Country
Wild Frontier
Wild Horse Mesa
Wild West
Wistful Widow of Wagon Gap, The
Wyoming
Yankee Fakir

CLASSE A — Section II — Pour adultes seulement

Abilene Town
Accomplice
Adventure Island
Adventuress, The
Allotment Wives
Bamboo Blonde
Beast With Five Fingers.
Beat The Band
Bedlam
Behind the Mask
Below the Deadline
Betty Co-ed
Beware of Pity
Blackmail
Black Narcissus
Blind Spot
Bishop's Wife, The
Blonde Savage
Blue Dahlia, The
Boomerang
Brasher Doubloon, The
Brute Force
Burning Cross
California
Calcutta
Caravan
Carnival of Sinners
Captain from Castile
Captain Boycott
Case of The Baby Sitter.
Cass Timberlane
Cavalleria Rusticana
Centennial Summer
Cigarette Girl
Chase, The
Child of Divorce
Christmas Eve
Cluny Brown
Conflict
Cornered
Corpse Came C.O.D., The
Crime Doctor's Gamble.
Crimson Key, The
Cythia's Secret
Danger Street
Dark Passage
Dead Reckoning
Dear Ruth
Deep Valley
Deception
Decoy
Desert Fury
Desire Me
Desperate
Devil's Mask
Devil Ship
Dick Tracy's Dilemma
Dishonored Lady
Drifting Along
Easy Come Easy Go
Egg and I, The
Fabulous Suzanne, The
Fabulous Texan, The
Framed
From This Day Forward
Fugitive, The
Ghost Goes Wild, The
Great Dawn, The
Green for Danger
Guilt of Janet Adams.
Guilty, The
Gunfighters
Hal Roach Comedy
Hard Boiled Mahoney
Hat Box Mystery
Heading for Heaven
Heaven Only Knows
Henry the Fifth
Her First Affair
Her Sister's Secret
High School Hero
High Wall, The
Hold That Blonde
Hollywood Bound
Honeymoon
Hoodlum Saint, The
Hucksters, The
Hungry Hill
Hunted, The
Idea Girl
Ideal Husband, An
Imperfect Lady
I Cover Big Town
I Walk Alone
Intrigue
It Happened on Fifth Ave.
I Love Trouble
It's a Wonderful Life
Ivy
Key Witness
Killer at Large
Kiss of Death
Joe Palooka in The Knockout
Johnny O'Clock
Killer Dill
Killer McCoy
Kiss and Tell
Ladies' Man
Lady Chaser
Lady Luck
Lady Surrenders, A
Les Miserables
Life with Father
Likely Story, A
Little Martyr, The
Little Miss Jodine
Locket, The
Long Night, The
Lost Moment, The
Love from a Stranger
Lured
Macomber Affair, The
Magic Town
Main Street Kid
Man About Town
Mary Lou
Merton of the Movies
Millerson Case, The
Millie's Daughter
Missing Lady, the
Moss Rose
Monsieur Beaucaire
Mr. District Attorney
My Favorite Brunette
My Reputation
My Darling Clementine
Murder in Reverse
New Orleans
Night Editor
Night and Day
Night Train to Memphis
Nobody Lives Forever
Nocturne
Northwest Outpost
Other Love, The
Out of The Past
Paradine Case, The
Passkey to Danger
Perfect Marriage the
Philo Vance's Gamble
Possessed
Pretender, The
Queen of the Amazons
Ramrod
Railroaded
Red House, The
Renegade Girl
Riff Raff
Roses are Red
San Quentin
Santa Fe Saddlemates
Scarface
Sea of Grass
Secret Beyond The Door
Secret of the Whistler
Senator Was Indiscreet,
Sentimental Journey
Secerts of a Sorority Girl
Second Chance
Sepia Cinderella
Shadowed
Shop Girls of Paris
Sin of Harold Diddlecock
Slave Girl
Sleep My Love
So Dark the Night
Something in the Wind
Song of the Thin Man
So Well Remembered
Smugglers, The
Spanish Main, The
Spellbound
Spider, The
Specter of The Rose
Spoilers of the North
Stairway to Heaven
Stallion Road
Step by Step
Stolen Wife
Stork Bites Man
Stork Club
Stormy Waters
Strange Holiday
Strange Journey
Stranger, The
Strange Triangle
Strange Woman, The
Suddenly It's Spring
Summer Holiday
Swell Guy
Sweet Genevieve
Tarzan and the Huntress
That Brannan Girl
That Hagen Girl
That Hamilton Woman
That's My Gal
This Time for Keeps
Tiger Woman
Till the End of Time
Time, the Place, the Girl,
To Each His Own
Too Many Winners
Trespasser, The
Treasure of Sierra Madre,
Two Smart People
Tycoon
Unconquered
Undercover Maisie
Undercurrent
Unknown, The
Unsuspected, The
Untamed Fury
Vacation in Reno
Vacation from Marriage
Violence
Voice of the Turtle, The
Wanted for Murder
Web, The
Well-Groomed Bride, The
Where Theres Life
Whispering City
Wife Wanted
Winter Wonderland
Without Reservations
Woman from Tangier
Yank in London, A
Yank In Rome, A
Years Between, The
Young Widow

CLASSE B — Condamnable en partie

Abie's Irish Rose
Adventure
Adventure in Blackmail
Affairs of Susan The
Always Together
Angel and Sinner
Apology for Murder
Are These Our Parents?
Barbara Coast Gent
Bellman, The
Best Years of Our Lives.
Big Sleep, The
Blithe Spirit
Blonde Fever
Blue Skies
Born to Kill
Bride Wore Boots, The
Carnival in Costa Rica
Cheyenne
Christmas in Connecticut
Colonel Chabert
Corn is Green The
Cross My Heart
Cry Wolf
Daisy Kenyon
Delinquent Parents
Desirable Lady
Devil's Envoy
Doll Face
Dolly Sisters The
Down to Earth
Duel In The Sun
Easy to Wed
Eve of St Mark The
Face of Marble
Fallen Angel The
Fall Guy
Fear in the Night
Fired Wife
First Comes Courage
Flame, The
Follow the Band
Forever Amber
For Whom the Bell Tolls
Frontier Gal
Frozen Ghost
Fun on A Weekend
Gangster, The
Gentleman Misbehaves
Gentleman's Agreement
Getting Gertie's Garter
Ghost and Mrs. Muir, The
Glamour Girl
Glass Alibi The
Great Flamarion, The
Guest Wife
Hell's Angels
I'll Diddle Diddle
Hour Before Dawn
House of Dracula
If Winter Comes
I Love a Soldier
It Had to Be You
Invisilbe Wall, The
Janie Gets Married
Jealousy
Jungle Captive
Jungle Flight
Keeper of The Bees
Kitty
Lady in the Dark
Lady Luck
Land of the Lawless
L'Atlante
Life Begins Anew
Lighthouse
Linda, Be Good
Little Miss Broadway
Living in A Big Way
Lost Honeymoon
Love on the Dole
Lover Come Back
Mad Ghoul The
Magnificent Rouge
Make Your Own Bed
Man I Love, The
Man's Hope
Mask of Dijon
Masquerade in Mexico
Men in Her Diary
Mexicana
Ministry of Fear
Monsieur Verdoux
Murderer Lives at Number 21, The
Night in Paradse A
Nightmare Alley
Miracle on 34th Street
Miracle of Morgan's Creek
Nora Prentiss
More the Merrier The
My Son, the Hero
Never Say Goodbye
North Star
Odd Man Out
O My Darling Clementine
On Approval
Open City
Out of The Blue
Panic
Pillow to Post
Port of 40 Thieves
Queen of Burlesque
Queen's Necklace, The
Rainbow Island
Repeat Perormance
Road to Utopia
Roughly Speaking
Royal Scandal, A
Sailor Takes a Wife, The
Salome
Salty O'Rourke
Scandal in Paris A
Scarlet Street
Searching Wind The
Seventh Veil
Shadow Of A Woman
Shanghai Drama
Shoe Shine
Singapore
Sign of the Cross
Song of the Sarong
Stairway for a Star
Stepchild
Star Without Light
Storm Over Lisbon
Sultan's Daughter
Summer Storm
Suspense
'Teen Age
Temptation
They were Sisters
They Won't Believe Me
Three Strangers
Time Out of Mind
Traffic in Crime
Trouble with Women
Two Anonymous Letters
Two Blondes And A Readhead
Uncertain Glory
Undercover Woman
Unfaithful, The
Uninvited, The
Up in Mabel's Room
Upturned Glass, The
Vampire's Ghost
Verdict The
Whistle Stop
Wild Harvest
Woman on the Beach
Zero de Conduite

CLASSE C — Condamné

Amours de Toni, Les
Ay Que Tiempos Senor Don Simon
Carnival in Flanders
City of Sin
Club de Femmes
Confessions of a Vice Baron
Damaged Goods
Damaged Lives
Daybreak (Jour se lève, Le)
Dust to Dust
Ecstasy
Elysia
Fighting the White Slave Traffic
Fools of Desire (It's All in the Mind)
Gambling with Souls
Girl from Maxim's
High School Girl
Hôtel du Nord
Human Beast (La Bête humaine)
Indiscretions (Nouveau Testament)
It's All in the Mind (Fools of Desire)
Lash of the Penitentes
Lie of Nina Petrovna, The
Lucrezia Borgia
L'Orage
Mad Youth
Merry Wives
Nine Bachelors (Ils étaient neuf célibataires)
Outlaw, The
No Greater Sin (Social Enemy No. 1)
Pepe le Moko
Puritan, The (Le Puritain)
Race Suicide
Reefer Madness
Roi, Le (The King)
Sinful Daughters
Smashing the Vice Racket
Souls in Pawn
Stolen Paradise (Adolescence)
Tentacion (espagnol)
Time in the Sun
Wages of Sin
Whirlpool (Remous)
With A Smile (Avec le sourire)

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Une dette sacrée

ROMAN PAR

Xavier CHANTEBRUNE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO XVIII

Ce que je sais, en tout cas, c'est qu'elle y gagnait très honorablement sa vie et se trouvait contente de son sort.

Tout paraissait donc aller pour le mieux, et c'est pourquoi je n'avais pas à t'écrire longuement à son sujet, puisqu'il est universellement admis et convenu que **pas de nouvelles, bonnes nouvelles.** Car j'étais persuadé que nous pouvions désormais dormir sur nos deux oreilles.

Et puis, tout à coup, crac Mlle Arnaud perd sa nouvelle position, et, du jour au lendemain, se trouve sans emploi. Mais je dois t'avouer que je ne l'ai su que quelques semaines après, lorsque m'est arrivée ta dernière lettre, me réclamant plus de détails et de précisions.

Du coup, je me suis ému, et j'ai tenu à mener moi-même une enquête rigoureuse autour de la jeune fille.

Et c'est de cette enquête, mon pauvre vieux, que je t'apporte aujourd'hui les résultats navrants, mais strictement exacts.

Lis-moi attentivement et jusqu'au bout, courageusement, comme un homme.

Après avoir battu Paris en tous sens, pendant plus de deux mois, pour chercher un emploi quelconque, si modeste fût-il, Mlle Arnaud se trouve encore sans travail.

Les fatigues, les déceptions et les privations ont profondément altéré sa santé. Telle quelle est à l'instant où je t'écris, cette malheureuse jeune fille fait littéralement mal à voir.

Je t'en parle savamment, car je l'ai vue, moi il n'y a pas plus de deux heures.

Dans le but de m'éclairer complètement sur sa réelle situation, j'étais venu me poster, dès huit heures du matin, à proximité de sa demeure. Au bout d'une demi-heure environ, je l'ai vue sortir, et, discrètement mais à courte distance, je lui ai emboîté le pas.

J'ai tout d'abord observé qu'elle portait un costume que je lui avais déjà vu il y a plus d'un an, ce qui chez une jeune fille de sa condition, n'est pas un signe de prospérité. En outre, elle tenait à la main une de ces petites boîtes où les représentants de commerce enferment les échantillons qu'ils vont montrer à la clientèle.

Donc j'inférai qu'elle faisait de la représentation, et je t'avoue que cette hypothèse me serra le coeur. Qu'une jeune fille aussi fine, délicate et distinguée en fût réduite à s'en aller de maison en maison, à escalader des dizaines d'étages chaque jour, à sonner à toutes les portes, pour ne recueillir, le plus souvent, que des refus grossiers ou de brutales rebuffades, non, en vérité, elle n'était pas faite pour un tel métier, et elle ne méritait pas un tel sort!

Je la suivis donc, tout frémissant d'indignation. Elle remonta la rue jusqu'au boulevard Saint-Germain, et tourna à droite. Je pensais qu'elle allait rejoindre la station du Métro, et j'étais décidé à l'accompagner. Mais pas du tout! Elle traversa la place, puis le boulevard, aux passages cloutés, et s'engagea sur le trottoir de droite de la rue de Rennes, que, toujours suivie à distance par ton serviteur, elle monta jusqu'à la rue du Regard.

Tu comprends peut-être ce que cela signifie: la rue du Regard? Le Mont-de-Piété, mon cher! Elle allait au Mont-de-Piété. Voilà le fait tragique, l'horrible vérité!

Je l'ai vue entrer. J'ai attendu plus d'une heure, sur le trottoir d'en face, qu'elle reparaisse. Et quand elle est sortie du lugubre établissement, elle n'avait plus sa petite boîte.

Alors seulement, je me suis rappelé que c'était dans des coffrets de cette nature que les femmes mettent leurs bijoux quand elles vont en voyage.

Ses bijoux, des bijoux de famille évidemment, auxquels elle devait beaucoup tenir, c'est ce qu'elle venait d'engager sans doute pour faire un peu d'argent.

Voilà où elle en est! Et si je considère que j'ai l'obligation morale de te le faire savoir, c'est que si la pauvre enfant s'exténue et se dépouille, c'est, en partie tout au moins, pour tenir les engagements qu'elle a pris envers notre maison, tandis que son frère se prive de tout et travaille comme un forçat, pour atteindre le même but.

Note bien que si, un mois ou l'autre, ils s'étaient trouvés ne pouvoir faire face aux échéances fixées, nous aurions patienté sans un mot. Mais, quoique le sachant bien, ces êtres admirables se sont obstinés à payer quand même, au prix de sacrifices inouis et d'autant plus méritoires.

Seulement l'héroïsme a des bornes, et les forces humaines ont des limites. Je ne veux pas les voir tous deux mourir à la tâche.

Alors, mon cher Christian, moi qui ai tant insisté pour que tu t'éloignes, je te dis aujourd'hui: il est temps de rentrer!

Reviens, pour m'aider à sauver ta fiancée, cette sublime créature, cet ange de dévouement, cette sainte de l'honneur, cette martyre du devoir. . .

Reviens! Car toi seul es digne d'elle, et il n'est pas de femme au monde qui soit plus digne de ton amour!

Reviens, reviens vite, pour que nous avisions ensemble, car il faut à tout prix agir sans retard.

Ton ami de toujours et pour toujours,

Georges CHASTEL.

Maintenant, la tête entre ses mains, Christian donnait libre cours à ses larmes.

Il pleurait de douleur, parce que Micheline était pauvre, affaiblie et malheureuse.

Mais il pleurait aussi d'admiration et d'amour pour l'héroïsme magnifique dont la jeune fille, depuis trois ans, avait donné tant de preuves.

Et il pleurait encore de joie à la pensée qu'il allait se rapprocher d'elle, aider efficacement à la tirer de sa détresse, et, peut-être, — car toutes les heures sonnent, — être admis à la revoir. Pourquoi ne recevrait-il pas lui-même la juste récompense de sa constance et de son abnégation?

Un quart d'heure plus tard, les yeux encore humides, il se présentait au cabinet de son directeur, et demandait à être reçu pour une affaire extrêmement urgente.

CHAPITRE XXIX

A la rescousse

Georges Chastel sursauta en jetant les yeux sur la carte de visite que lui apportait le garçon de bureau.

— Comment! . . . Lui! Déjà! . . . Mais ce n'est pas possible! s'exclama-t-il à mi-voix.

Le garçon de bureau le regardait, perplexe.

— Puis-je faire entrer ce Monsieur? se risqua-t-il à demander enfin.

— Mais comment donc! Et tout de suite encore, je vous prie! répondit Georges en se levant, en proie à une agitation extraordinaire.

Comme pour lui-même il ajouta:

— Et comment, diable, a-t-il pu faire? C'est à n'y pas croire, parole d'honneur! ...

— Et il s'élança à la rencontre de Christian Jaffry, qui, introduit par le garçon de bureau, pénétrait dans la pièce.

Les deux amis s'étreignirent fraternellement. Puis, Georges:

— Te voilà donc déjà! Je n'aurais jamais cru que tu pusses venir si vite. Je ne comptais pas te revoir avant une dizaine de jours. Mais j'espérais recevoir, d'un moment à l'autre, une dépêche m'annonçant ton départ.

— Ne m'avais-tu pas dit de me hâter? répondit Christian. Tu penses bien que j'ai fait toute diligence. Inquiet comme je l'étais, je n'aurais pu attendre un jour de plus. Et tel quel, le voyage m'a paru bien assez long!

— Quand es-tu arrivé? demanda Georges.

— Il y a une heure. Le temps de déposer ma valise à l'hôtel proche de la gare où j'ai retenu une chambre, de faire une toilette sommaire et de héler un taxi. . . et me voilà.

— Comment vas-tu? questionna encore Georges, qui l'examinait avec sollicitude.

— Très bien, comme tu peux voir, et toi aussi, comme je vois. Alors, si tu veux, parlons d'elle. Car c'est elle qui importe, vois-tu! . . .

— Parlons d'elle! répéta Georges, docilement.

Et ayant poussé son ami dans un fauteuil, il s'assit sur une chaise, en face de lui.

Ce fut au tour de Christian d'interroger.

— Depuis que tu m'as écrit, as-tu appris quelque chose de nouveau au sujet de Micheline?

— Oui. Elle a fait publier deux ou trois petites annonces dans les journaux, demandant des travaux de dactylographie à faire chez elle.

— La malheureuse! gémit sourdement l'ingénieur.

— Pardon! intervint vivement l'autre. Il serait bien préférable qu'elle travaillât chez elle, au lieu d'être employée dans un bureau ou un magasin quelconque, exposée à une promiscuité douteuse, pour laquelle elle n'est certainement pas faite.

— Oh! sur ce point, je suis entièrement de ton avis! déclara Christian.

— L'essentiel, poursuivit Georges, c'est qu'elle puisse trouver assez de travail et qu'il soit suffisamment payé, pour qu'elle en retire un gain raisonnable, sans un surmenage qu'elle ne serait plus en état de supporter.

Christian frémit.

— Dis-moi toute la vérité, adjura-t-il. Sa santé t'a paru très mauvaise?

— N'exagérons pas! repartit Georges avec vivacité. Je la crois très fatiguée et anémiée. Mais comme elle est très jeune, très saine et très énergique, je suis convaincu, et te parle sincèrement, qu'elle se rétablirait assez vite, moyennant les soins et le repos qui lui sont nécessaires.

Christian hocha la tête d'un air pessimiste.

— Je me doute fort que sa dactylographie ne lui procurera pas les moyens de se soigner et de se reposer, proféra-t-il amèrement.

Georges fronça les sourcils.

— Je le crains aussi, avoua-t-il. Car, pour les travaux de ce genre, elle ne manquera pas de concurrentes dans Paris.

— Eh bien, s'écria impétueusement Christian, au diable la dactylographie! Je n'ai pas fait le voyage de Tunis à Paris pour avoir le déplaisir de regarder de loin la femme que j'aime, taper dix ou douze heures par jour sur une machine à écrire. Finissons-en! Tu vas appeler son frère. Nous nous rendrons tous trois chez Micheline, et nous réglerons nos affaires en famille.

— Ah! non, protesta Georges avec énergie. Tout mais pas cela! Tu ne pourrais la revoir, avant que tout soit terminé, sans l'offenser mortellement et te brouiller pour jamais avec moi. Tu n'as pas le droit d'infliger ta pitié à qui mérite ta vénération. Rappelle-toi ce que je te disais quand je t'ai décidé à quitter Paris: "Tu dois te tenir dans la coulisse, **humblement, patiemment et silencieusement.**"

— Tu me promettais que je n'aurais pas longtemps à attendre mon heure, car elle sonnerait bientôt, objecta Christian avec tristesse.

— Elle n'a pas encore sonné, et la consigne reste la même!

— Quand cette consigne sera-t-elle levée?

—Plus tôt que tu ne crois, si tu veux m'écouter et m'obéir, ce qui est la seule manière de servir celle que tu aimes.

— Je ferai tout ce que tu voudras pourvu qu'elle soit sauvée et que je puisse la revoir, promit l'ingénieur. Dis-moi seulement ce que tu attends de moi. As-tu un plan d'action?

Voici, exposa Georges, l'état de la situation. La dette de Jean Dusser n'est pas encore entièrement réglée: il s'en faut d'une dizaine de mille francs environ. Mais le paiement de cette somme, si minime te semble-t-elle, coûterait au frère et à la soeur au moins un an ou un an et demi d'efforts intensifs et de restrictions, c'est-à-dire beaucoup plus qu'ils n'en pourraient supporter sans graves dommages. Il s'agit donc de les aider, sans qu'ils s'en doutent, à se libérer en beaucoup moins de temps.

— Cela va de soi! acquiesça Christian. Mais par quels procédés?

— C'est, à mon avis, très simple, déclara le cadet des Chastel. En ce qui concerne Mlle Arnaud, puisqu'elle cherche des travaux de dactylographie, c'est de lui en fournir beaucoup et très bien payés. Je puis arranger cela avec un de mes amis, pourvu que tu veuilles faire les fonds.

— Bien entendu, je les fournirai! fit l'ingénieur avec empressement. Mais cela ne pourra jamais monter à un gros chiffre, et j'ai peur que ce ne soit bien long. . .

— Attends un peu! reprit l'autre. Cela suffit pour cette jeune fille, à qui il ne faut donner aucune occasion de se surmener. Mais il y a son frère.

— Que puis-je pour lui?

— Directement, rien! Mais je puis, moi, lui doubler ses appointements, à condition que tu en fasses la dépense. . .

— C'est dit. Va toujours. Après?

— Jean Dusser fait chez lui tous les soirs et toute la journée du dimanche, des travaux de comptabilité. . . Je pourrai, sans qu'il soupçonne que cela vient de moi, lui en procurer qui lui seront payés bien au-dessus du tarif, à condition que. . . tu le veuilles bien!

— Parbleu, si je le veux! s'écria Christian, enthousiaste. Mon cher Georges, tu es le plus fidèle, le plus ingénieux et le plus précieux des amis.

— Alors, grâce à tes habiles dispositions, tu escomptes. . .

— Que, d'ici trois mois, quatre au plus, la dette de Jean Dusser pourra être intégralement acquittée, sans qu'il en ait coûté aux intéressés un surcroît d'efforts qu'il serait inhumain d'exiger d'eux.

Christian semblait réfléchir et son front s'était rembruni.

— Trois ou quatre mois! soupira-t-il enfin. . . C'est bien long!

— Un bonheur tel que celui que tu ambitionnes ne vient pas tout seul: il faut savoir le mériter et le gagner, prononça Georges d'un ton sentencieux. Aie confiance, Christian. Le temps passe plus vite, quand, ayant tout fait pour réussir, on a la certitude du succès.

— Dieu t'entende! répondit l'impatient amoureux.

Et ce fut sur ce voeu que prit fin l'honnête complot de ces nobles jeunes gens, associés pour le salut d'une victime innocente et d'un pécheur repentant.

CHAPITRE XXX

La force du remords

Aux arbres qui, débordant les murs de la rue du Jardinet, projettent leurs branches au-dessus de la chaussée, les feuilles étaient couleur de cuivre rouge, et chaque coup de vent en arrachait des douzaines, qui venaient, en tournoyant, s'éparpiller sur les trottoirs étroits.

C'était l'automne avec ses grâces mélancoliques si chères aux poètes, et aussi avec les craintes qu'inspire aux malheureux la menace de l'hiver proche, dont il est l'annonciateur et le fourrier.

L'arrière-saison: les beaux jours sont finis, il n'y a plus rien à espérer et il faut s'attendre au pire. Pour la terre, les bêtes et les hommes, c'est l'époque de la grande inquiétude.

Rue du Jardinet comme ailleurs, on se préoccupait déjà de s'organiser pour la mauvaise période et de se prémunir contre les grands froids.

En revenant de faire ses provisions rue de Seine et rue de Buci, Annette recueillait au vol des propos de ce genre, échangés par les commères du quartier:

— Paraît que cet hiver va être exceptionnellement rigoureux, vu que les oignons ont la peau très épaisse cette année.

— Ah! s'écriait l'interlocutrice de cette prophétesse de mauvais augure, ne parlez pas de malheur, Mme Chalandon! C'est bien assez qu'on ait eu un été tout en pluie et que les vendanges aient donné un vin qui n'est, pour mieux dire, que de l'eau! . . . S'il faut encore que l'hiver s'en mêle, qu'est-ce qu'on va devenir, nous autres?

— Ah! l'hiver, opinait sentencieusement une autre, ça complique tout et ça triple la dépense. Avec le chauffage, l'éclairage et tout le tralala, on n'en a jamais fini!

— Sans compter les embêtements! complétait une quatrième commère. Plus d'eau sur l'évier, les tuyaux qui crèvent, dehors le gel sur les trottoirs, les glissades où qu'on se casse les pattes, et les rhumes, les grippes, les bronchites, en veux-tu que je t'en fiche! . . . Parlez-moi d'un plaisir!

— Et puis, reprenait Mme Chalandon, dès les premiers froids, vous voyez tant renchérir les légumes qu'ils en sont inabordables. Et allez donc faire un pot-au-feu sans légumes! C'est-il des langoustes que vous y mettez à la place de poireaux et de panais?

Et pour conclure:

— Allons, Mesdames, bon courage! Il faut que je vous quitte parce que j'ai commandé du charbon, et j'ai peur que mon bougnat n'arrive juste au moment où je n'y serais pas pour recevoir sa livraison, vu qu'il n'en fait jamais d'autres!

Annette rapportait ces propos à sa jeune maîtresse, pour l'égayer un peu. Et Micheline riait volontiers, car elle se sentait joyeuse, allègre, confiante et pleine d'espoir en l'avenir.

Son sort avait si brusquement et si radicalement changé! Par le fait d'une simple petite annonce insérée dans quatre journaux différents, elle s'était vue, après deux ou trois jours d'attente, pourvue d'un travail abondant, dont la continuité lui était régulièrement assurée, et dont la rémunération dépassait de beaucoup les tarifs usités pour les travaux à domicile.

Bref, en travaillant huit heures par jour, la jeune fille pouvait tabler sur des mensualités de dix-huit cents francs, tout en réservant entièrement les dimanches au repos et aux distractions prescrites par une hygiène bien comprise.

Quelle chance et rêve après tant de journées d'une agitation stérile et harassante!

— Non, se disait-elle, la Providence n'abandonne pas ses enfants. . . C'est au moment où l'on croit tout perdu qu'elle intervient, pour tout rétablir et tout sauver!

(A suivre)

Le professeur NIMBUS







La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées". Descartes (1596-1650)

PAUL CLAUDEL EN HABIT VERT

par Blaise ORLIER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

"Il court en Orient un proverbe qui dit que le paradis, ce paradis que j'évoquais tout à l'heure, est à l'ombre des épées, et je ne puis croire qu'il s'agisse uniquement des épées académiques", affirmait Paul Claudel lors de sa réception à l'Académie Française. Tout son discours de réception, comme ceux qu'il a réunis avec lui dans **Discours et remerciements,** est une profession de foi qui nous transporte bien au delà des problèmes de grammaire pour nous faire méditer sur les exigences d'une authentique spiritualité.

Qu'il s'adresse aux publicistes chrétiens, à ses amis belges qui lui ont donné son épée d'académicien, aux professeurs et étudiants de Louvain, à ses collègues de l'Académie ou à la catholicité par l'entremise de la radio vaticane, le poète des **Feuilles de saints** se fait toujours l'interprète de la sagesse chrétienne dont l'Eglise est la gardienne. Passant sa vieillesse dans l'Ecriture après avoir consacré à cette dernière de nombreuses heures de méditation durant sa vie entière, il ne peut plus se concevoir autre qu'un instrument à mâcher, à digérer et à transmuer en paroles le message évangélique et biblique. Ce grand isolé qui a vécu toute sa vie en dehors de France et même, en grande partie, en dehors de la chrétienté, a retrouvé partout Dieu et il peut maintenant pénétrer dans des institutions de son pays pour les illustrer de sa présence sans devenir gâteux, en conservant au sein de l'Eglise immuable et des traditions infrangibles une personnalité qui n'a que peu d'égales dans la société contemporaine.

Au moment où Renan, Taine et quelques autres Zolas célébraient l'avènement — on sait aujourd'hui combien éphémère — d'une humanité délivrée de Dieu, Paul Claudel se révoltait contre cette philosophie desséchante et étouffante et, auprès d'un Péguy, d'un Bloy, d'un Psichari et de nombreux autres, retrouvait l'esprit des cathédrales qui soulève l'homme au-dessus de la raison sans détruire l'ordre. Lorsqu'on considère l'étendue et la profondeur du renouveau catholique dans tous les domaines de la vie française, on voit clairement aujourd'hui que le génie de Proust n'a saisi et mis en lumière qu'un seul secteur, limité et décadent, de la société française et que, au milieu d'un monde qui avait trouvé le fond de l'ignominie, s'élaborait une foi, une espérance et un amour nouveaux. Aujourd'hui, en entrant à l'Académie, Paul Claudel peut y retrouver autant de fidèles que d'incrédules, et la chose mérite d'être soulignée, car elle ne fut pas possible à toutes les époques de l'illustre institution. Le dialogue français se continue, mais les voix chrétiennes y sont de plus en plus nombreuses. Il faut espérer que cette tendance se vérifiera également dans les générations nouvelles dont il est encore difficile de saisir clairement et d'évaluer justement les lignes de force.

Paul Claudel a abandonné depuis longtemps l'individualisme qui était à la mode au temps de sa jeunesse; il a vite compris que l'individu n'a pas en lui-même la force de lutter contre la totalité et il est arrivé à cette conclusion paradoxale en apparence que "la seule sauvegarde de l'individu, du droit sacré, du droit inné, du droit primordial de la personne et de l'individu, des **libertés,** dans le sens qu'on donnait au moyen âge à ce mot, c'est le groupe". Il n'est pas de paix ni de progrès possibles sans union et, remerciant ses amis belges de son épée d'académicien, il leur disait cette parole intéressante pour tout Canadien: "C'est un bien pauvre pays que celui qui ne sait pas concilier plusieurs races et plusieurs langues". Mais l'association la plus haute et la plus pure, c'est — on le devine — l'Eglise, la communion des saints, le corps mystique.

Paul Claudel se réjouit de constater que l'Eglise de France, depuis qu'elle a dû assumer toute son autonomie, n'est plus une administration, mais une coopérative, et l'académicien en profite pour dire, en passant, tout le bien qu'il pense de l'idée coopérative. Dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, les rapports des individus ne doivent pas être réglés par la force et par l'intérêt, "mais par l'affection et par la conscience d'une nécessité réciproque". Il estime que la religion ne doit pas dédaigner **l'argent,** mais travailler à assurer sa juste répartition et il va jusqu'à voir dans l'idée coopérative un moyen de faire disparaître le salariat qu'il considère comme "une forme naïve et primaire d'utilisation presque aussi grossière et peu économique que l'esclavage". Claudel rêve d'une cité basée sur la charité universelle; est-ce un rêve totalement irréalisable? je le crains fort; en tout cas, nous en sommes encore très loin.

Ce dont le monde a besoin, c'est des saints. Commentant l'**Histoire artistique des ordres mendiants** de Louis Gillet, son prédécesseur dont il fit un éloge raisonnable et mit en évidence l'amitié avec Romain Rolland, l'auteur de **l'Annonce faite à Marie,** fit le portrait de ces géants de la chrétienté que furent saint François d'Assise et saint Dominique, le premier qui a donné une intensité nouvelle au sens de la Croix, le second qui a laissé à ses fils "en blanc et noir la livrée de l'invincible principe de contradiction". Claudel voit en la religion du Christ le mariage le plus heureux du coeur et de l'esprit, de l'amour et de l'intelligence, et il déplore que les deux saints précités soient moins populaires que Carpentier et Dempsey. La force de l'âme n'est-elle pas plus belle et plus haute que celle du corps? Il suggère que nous mettions dans les mains des enfants, à la maison et à l'école, cette Bible qui est le livre par excellence, et qui serait pour la jeunesse une nourriture beaucoup plus saine et beaucoup plus enrichissante que les mythologies idiotes, les histoires falsifiées, et les exemples immoraux de l'antiquité païenne. La Grèce et Rome nous ont laissé plusieurs beaux exemples d'humanité noble et digne, mais il ne nous faudrait pas oublier trop longtemps que "spirituellement nous sommes des sémites", comme l'a dit je ne sais plus quel pape.

Le poète des **Cinq Grandes Odes** nous apporte dans ses discours la vision d'un monde dont la beauté consiste à être le vestibule et l'introduction de l'Autre, comme il le dit lui-même. Il sait rallier la mystique à l'humanisme et la foi à la raison. Ses paroles nous reposent des sourires d'un Claude Farrère. Il est bon de penser que l'Académie l'a admis dans son sein et que les lettres françaises reconnaissent sa valeur après avoir préféré à son génie le mince talent de tant d'autres scribes.

Discours et remerciements, par Paul Claudel, Paris, Editions Gallimard, 1947; 154 pages.

De propos en propos

La nouvelle littérature

Un propos intéressant d'André Billy, de l'Académie Goncourt, en marge du Prix Goncourt 1947 et des travaux qui ont été soumis aux membres du jury: "La principale difficulté de notre tâche, à l'Académie Goncourt, a tenu cette année à l'épouvantable cacographie qui règne dans une grande partie, et non la moins intéressante, de la nouvelle littérature.

"Pour des écrivains qui ont grandi dans l'admiration des vieux maîtres du dix-neuvième siècle et à qui l'on ne peut raisonnablement demander de renier sur le tard la religion de leurs jeunes années, il est dur, il est pénible de constater chez des jeunes gens généralement bien doués un pareil mépris, je ne dirai pas du style, j'accorde que la notion du style est la plus insaisissable du monde, mais de la grammaire.

"Je ne fais pas allusion au langage parlé que certains affectent d'écrire et qui peut à la rigueur se défendre. La cacographie qui me choque est celle de l'ignorance, celle de la non-concordance des temps, celle de l'imparfait du subjonctif confondu avec le passé défini, celle, en somme, pour laquelle les écoliers de la communale sont refusés au certificat d'études.

"Cette plaie de la nouvelle littérature, la nouvelle critique, dont ce serait le rôle de réagir, n'a même pas l'air de s'en apercevoir. Les éditeurs non plus. Malheureusement, et pourtant il ne leur serait pas difficile de dire aux jeunes auteurs: "Votre manuscrit est intéressant. Je vous le prends à une condition, c'est que vous le débarrasserez de ses fautes de grammaire.

"Débrouillez-vous, faites-vous corriger par quelqu'un et revenez dans un mois avec un texte correct. Sinon, serviteur!" Mais les jeunes éditeurs partagent sans doute l'avis des jeunes romanciers et des jeunes critiques: vieilles fariboles que la grammaire!"

Nous ajoutons: c'est tout de même dommage pour la nouvelle littérature française!

• • •

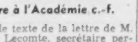
Le prix Goncourt

Jean-Louis Curtis, le prix Goncourt 1947, n'a que trente ans et il est professeur d'anglais au lycée Jacques-Decour.

Pendant qu'il écrit un roman, Jean-Louis Curtis se refuse toute distraction. Il écrit n'importe où du moment qu'il dispose d'un stylot et d'un cahier. On prétend que son premier roman, **Les jeunes hommes,** a été écrit à Laon, dans une chambre glaciale où le forçait d'habiter la crise du logement. **Siegfried,** son second roman, a été écrit au cours de la campagne contre l'Allemagne que Jean-Louis Curtis fit comme sergent d'infanterie.

Quant à son livre qui lui a valu le prix Goncourt, **Forêts de la nuit,** il a été composé ici et là, très souvent dans la salle des professeurs du lycée Lakanal, à côté de confrères qui jouaient au bridge ou discutaient politique et pédagogie.

• • •



Lettre à l'Académie c.-f.

Voici le texte de la lettre de M. Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie française, adressée à M. Victor Barbeau, président de l'Académie canadienne-française:

M. le Directeur,

Dans sa séance du 20 novembre 1947, l'Académie française a pris connaissance de la demande que vous avez adressée par l'intermédiaire du professeur Pasteur Vallery-Radot pour la prier de vous accorder son concours pour résoudre certaines difficultés relatives au maintien et à la diffusion de la langue française au Canada.

L'Académie a été très sensible à l'attachement que vous-même et l'Académie canadienne-française conservez pour notre langue, et elle m'a chargé de vous remercier des efforts que vous faites pour maintenir ce prestige intellectuel dans votre pays.

L'Académie française vous donnera donc très volontiers, lorsque vous le jugerez opportun, le concours que vous lui demandez, notamment pour chercher à résoudre les difficultés que créent les désignations d'objets, d'inventions d'origine nord-américaine pour lesquels il n'existe pas d'équivalents français. Elle essaiera de vous aider à apprécier la légitimité de ces expressions que vous qualifiez de provincialismes, d'archaïsmes et de néologismes.

Dans tous les cas, l'Académie française sera heureuse d'entretenir avec votre Académie des rapports suivis et cordiaux.

En vous priant de transmettre à l'Académie canadienne-française les compliments de notre Compagnie, je vous adresse, M. le Directeur, l'assurance de mes plus distingués sentiments.

Georges LECOMTE,
secrétaire perpétuel de
l'Académie française.

Vient de paraître

Aux Editions Variétés

Jeannot le sage petit garçon et Au pays des rêves

Dans ces deux grands albums, chaque image à colorier est l'illustration d'une histoire suivie et au bas de chacune, les enfants liront un texte rimé fort amusant. Les couvertures de ces albums sont cartonnées. Elles sont aussi brillamment illustrées en quatre couleurs.

Il ne faut pas priver les enfants du plaisir que leur réservent ces deux albums. Les bons exemples du doux Angelot les édifieront et les mauvais coups de Diablotin leur feront horreur. C'est dans **Jeannot le sage petit garçon** qu'on retrouvera ces personnages.

Au pays des rêves, c'est le récit d'un voyage de Charles et de sa petite soeur Lise, depuis les premiers préparatifs et les distractions jusqu'aux belles surprises que leur réservait leur séjour chez la cousine Andrée. Mais il y a toutes sortes de voyages; les voyages qu'on fait au cinéma, les voyages sur les chevaux de bois, et les voyages **Au pays des rêves!**

Ces deux albums, publiés par les **Editions Variétés,** ont 48 pages chacun.

Prix, par la poste: $0.25 chacun ou $0.45 pour les deux.

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.



Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

BUNGALOW A VENDRE — A St-Boniface. 5 chambres et salle de bain. Chauffage à l'eau chaude. Possession immédiate autobus passe à la porte. $3,650.00, dont $1,250.00 comptant. Balance facile. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg. Téléphone 97 125.**

DEUX CHAMBRES A LOUER — Près de l'église du Sacré-Coeur à Winnipeg. **Téléphoner à 28 651.** 50-42C.

A VENDRE — Magasin en bon état, avec résidence attenante de 10 appartements dont 4 de loués. Dans gros village incorporé, à 32 milles au sud de Winnipeg, bonne route gravelée. Emplacement 72 x 186 en face atelier de couture où il y aura à peu près 90 employées. Excellente place pour restaurant. Système de chauffage moderne, eau, électricité et cave pleine grandeur. Une compagnie offre d'installer pompe à gazoline à ses frais et de donner agence d'huile pour tracteur. Cause de vente: santé. Pour plus de renseignements, s'adresser à **M. Pierre Rioux, St-Pierre, Man. Téléphone 8-9.** 35-TF.

UN MECANICIEN TELEGRAPHISTE, $2,280-$2,580, Winnipeg. Renseignements complets sur les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du service national de placement, ou à la Commission du service civil, à Winnipeg. Les formules de demande, que l'on peut se procurer aux bureaux susmentionnés, devront parvenir **au plus tard le 13 février 1948**, à la Commission du service civil, 436, rue Main, Winnipeg. 1590

A VENDRE — Radio Victor R-12 Cabinet, $25.00. **S'adresser à 273, rue Dumoulin, St-Boniface, Man.** 58-42C.

A VENDRE — Magasin général dans centre français. $5,000.00 de marchandise. Logis de 5 chambres à même le magasin. Pour plus de renseignements, écrire à **Boîte 39, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 39-43P.

PATATES A VENDRE — $1.50 le sac. S'adresser à 319, **rue Notre-Dame, St-Boniface, Man.** 55-42C.

A VENDRE — A Gravelbourg, terre de 320 acres, maison, etc. Prix, $8,320. Située à 2 milles de l'école, 6 milles de Gravelbourg. **S'adresser à Boîte 100, Gravelbourg, Sask.** 54-43P.

JEUNE HOMME DESIRE EMPLOI dans magasin situé dans centre catholique. Est bilingue, et possède bonnes références. **Ecrire à Boîte 33, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 33-43P.

A VENDRE — Bon piano, marque "Dominion". Prix comptant, $250.00. **S'adresser à Casier Postal 24, St-Jean-Baptiste, Man.** 48-42P.

STENOGRAPHES DEMANDEES—Avec ou sans expérience. Excellente occasion pour deux soeurs. Bon salaire. **Pour renseignements, écrire à Boîte 26, St-Victor, Sask.** 34-47C.

A VENDRE—Plants de fraises et framboises. Listes de prix envoyées sur demande. **S'adresser à M. Léo Péloquin, St-Norbert, Man.** 27-52C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 907

COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH
Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la WHITE LEGHORN.
Assurez-vous des poussins de choix, WHITE LEGHORN, R.O.P. SIRED en commandant dès aujourd'hui au
COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à **A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

M. Armand Hoog à l'Alliance française lundi prochain

M. Armand Hoog sera le conférencier de l'Alliance française, le lundi 9 février, à 8 h. 30 du soir, à l'hôtel Fort Garry, salle MacDonald. M. Hoog, âgé de 35 ans, est professeur à la faculté des lettres de l'université de Strasbourg et critique littéraire du journal hebdomadaire "Carrefour."

Lieutenant d'infanterie en 1939, il fut fait prisonnier à Dunkerque. Durant sa captivité, il tint à l'Oflag IV D la chaire de littérature française et y écrivit un livre, "Littérature en Silésie", qui fut publié en 1944 chez Grasset. Membre du Conseil national de l'Alliance française et de plusieurs jurys littéraires, il collabore aussi à plusieurs revues et périodiques. En 1945, son oeuvre fut primée par l'Académie française. Son premier roman, "l'Accident", qui vient de paraître à Paris lui a valu le prix Sainte-Beuve; il prépare actuellement quelques ouvrages, dont un livre sur Baudelaire et un essai sur Valéry.

Lundi, M. Hoog parlera de l'avenir, de l'influence, des qualités et des défauts du roman policier dans le monde.

A VENDRE — Boulangerie et maison de pension de 11 chambres. Soubassement complet. Moderne. Près de la gare, très central; service de train et d'autobus 2 fois par jour. Très bonne aubaine, chiffre d'affaires très élevé. Dans centre français. Ces deux propriétés sont offertes à très bas prix. **S'adresser à M. J.-B. Baribeau, Boîte 161, Prince-Albert, Sask.** 34-44C.

A VENDRE — Magasin général de campagne, dans le centre de la Saskatchewan. $7,000.00 de marchandise; bâtisse à acheter ou louer. **Ecrire à Boîte 23, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 23-42P.

A VENDRE — Magasins, maisons, fermes — Maisons de chambres — Echange de fermes et maisons. Terrain à jardinage.
MARION et TOUGAS
190 avenue Provencher, St-Boniface
Tél. 201 028 — 206 952

A VENDRE — A St-Norbert, 2 lots, chacun 50 x 165, situés sur la rue de l'église. **S'adresser à M. J.-A. Labelle, St-Norbert, Man.** 56-43P.

TERRES A VENDRE
A St-Pierre, Man. — ¼ de section 17-5-4.
A St-Norbert, Man. — 2 milles et demi nord-ouest, 101 acres.
Ces terres sont toutes cultivées. **S'adresser à M. Albert Paquin, 301, rue Dumoulin, St-Boniface, Man. Téléphone 204 313.** 53-42C.

A VENDRE — Maison de brique, moderne, deux étages 24 x 32. Soubassement complet, 2 suites au 2ème étage; aussi agence de "Domestic Distributors of Farm & Home Supplies." Chiffre d'affaires, sur base moyenne de 8 mois, $1,200.00 par mois. Marchandises en main, pour plus de $4,000.00. Très bonne location. **S'adresser à M. J.-B. Baribeau, Boîte 161, Prince-Albert, Sask.** 34-44C.

A VENDRE
A St-Boniface
Rue Langevin —
Maison de rapport, moderne, de 12 chambres, chauffée air chaud par stoker. Revenu, $132.50 par mois. Prix, $7,000.00.
Rue Berry —
Bungalow de 6 chambres et salle de bain. Prix, $3,900.00.
Rue Notre-Dame —
Bungalow de 5 chambres, semi moderne. Prix, $3,000.00.
Rue Berry —
Bungalow de 5 chambres, chauffage eau chaude. Prix, $3,900.00.
S'adresser à
D. MARION ou ART TOUGAS
190, avenue Provencher
Tél. Rés. 206 952 ou 201 028
57-42C.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC.
dans New Westminster ou Maillardville, C.B.,
s'adresser à
H. GOULET
949, avenue Harris, Maillardville, C.B.

A VENDRE — 250 acres — 10 acres en bois, le reste cultivé. 100 acres en guéret d'été. Bonnes bâtisses, électricité sur route principale, école près de la ferme, bon terrain. A 15 milles de Winnipeg. 1/3 ou ½ comptant. 160 acres et 60 en guéret d'été, si désiré. **S'adresser à M. F. Baleja, Ile-de-Chênes, Man.** 18-42P.

GAGNEZ DE L'ARGENT
Faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison, et gagnez tout en apprenant. Cours par correspondance ou à notre laboratoire. **Institut National de Confiserie Enrg., Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal, P.Q.** 17-44P.

AUTOMOBILE—Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à **Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 203 970.** T.F.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

Vice-président



H. W. Manning, vice-président et administrateur délégué de "The Great-West Life Assurance Company", présenta un rapport très encourageant, lors de l'assemblée annuelle de la compagnie, tenue à Winnipeg, le 3 février.
(Annonce)

Festival dramatique

Le concours régional du Festival Dramatique National aura lieu au Playhouse les lundi et mardi 16 et 17 février. Cinq groupes, dont un de langue française, le Cercle Molière, y prendront part.

Déjeuner-communion de l'Assemblée générale Taché

Les membres de l'Assemblée générale Taché du quatrième degré recevront la Sainte Communion en corps à l'occasion d'une messe qui sera célébrée à 8 h. 30 dans la chapelle de l'Hospice Taché, à St-Boniface, le 15 février, 1er dimanche du Carême.

Au déjeuner qui sera servi après la Sainte Messe, S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, prononcera une causerie sur ses impressions de voyage en Europe et en Afrique.

L'archevêque coadjuteur de St-Boniface est rentré dans sa ville épiscopale à la fin de décembre après avoir fait un voyage très intéressant en Europe et en Afrique.

Une circulaire spéciale sera envoyée à tous les membres de l'Assemblée Générale Taché dans quelques jours.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Chaput	7	3
Lafrenière	5	5
Carlow	4	6
Mercier	4	6

Records: —
H 1 P—Mme Lafrenière 221
H 2 P—Mme Lafrenière 407

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Guertin Frères	3	0
Pepsi Cola	3	0
Provencher	2	1
Hôtel Roblin	2	1
Banque Can. Nat'le	1	2
Cercle Ouvrier	1	2
Canadian Publishers	0	3
Bourbonnais	0	3

Records: —
H 1 P—Albert Rhéaume 225
H 3 P—Albert Rhéaume 585
H 1 P—Provencher 861
H 3 P—Pepsi Cola 2445

PARIS — L'Académie des Sciences morales et politiques de France a invité le très honorable M. King, premier ministre du Canada, à devenir l'un des membres étrangers de cette illustre compagnie. Il y occupera le fauteuil qu'a laissé vacant le décès de lord Baldwin, ancien premier ministre d'Angleterre.

Déjeuner annuel de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises

Mme E.-T. Etsell présidait le déjeuner annuel de la réunion de la section Winnipeg-St-Boniface qui avait lieu le jeudi 29 janvier, à 1 h. p.m., dans la salle "Mikado" du restaurant Moore.

Outre nos deux distingués chapelains, le R. P. Louis Mailhot, du collège de St-Boniface, et le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg, on remarquait à la table d'honneur: M. l'abbé Léo Blais, curé de la cathédrale de St-Boniface, Mme P. L'Heureux, patronnesse d'honneur de la Fédération, Mme L.-P. Roy, Mme George Smith et nos deux vice-présidentes, Mmes J.-E. De Gagné et Pierre Lévesque.

Après le déjeuner, Mme J.-E. Cossette fit la lecture du rapport annuel. Les RR. PP. Mailhot et Desautels firent l'éloge de la Fédération disant comment ils avaient été édifiés par ce qu'ils venaient d'entendre. "Vous travaillez ardemment et sans bruit, vous versez beaucoup de baume sur bien des misères par vos visites au Sanatorium et aux hôpitaux", nous dit le R. P. Mailhot; et le R. P. Desautels ajouta: "Vous faites tant de bien qu'il faudrait que chaque membre recrute un nouveau membre cette année, afin de faciliter davantage ce beau et énergique travail que vous accomplissez".

Mme De Gagné, en termes bien choisis, remercia le R. P. Mailhot, tandis que Mme P. L'Heureux, avec la verve qu'on lui connaît si bien, se fit notre interprète pour remercier le R. P. Desautels.

M. l'abbé Blais nous félicita surtout pour les nombreuses visites faites aux hôpitaux et pour le réconfort apporté à ces déshérités de la santé: "Votre rapport est pour moi toute une révélation! Je savais que la Fédération travaillait très bien, mais je ne connaissais pas toutes ses entreprises". M. le Curé de la cathédrale profita de l'occasion pour demander officiellement à la Fédération de lui prêter main-forte au besoin. Mme la Présidente remercia elle-même M. l'abbé Blais et l'assura de tout notre dévouement.

L'éducation étant notre oeuvre de prédilection, nous avons tenu, comme par le passé, à récompenser les élèves pour la composition française dans les deux Instituts de St-Boniface, à l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg, à l'école Ste-Marie, de St-Vital, et à l'école du Précieux-Sang, de Norwood.

Les enfants de nos écoles qui prirent part au tirage de la médaille d'or donnée par le bureau central d'Ottawa furent: M. Georges-Edouard LaFlèche, école du Sacré-Coeur; MM. Maurice Sénécal et Marcel Chamberland, Institut Provencher; Mlles Gertrude Bougard et Jeannette Lévêque, Institut Collégial St-Joseph.

Une Bourse universitaire de $10.00 fut accordée à l'Institut Collégial St-Joseph, $15.00 à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, $10.00 à l'Ecole des Gardes-malades de St-Boniface, $10.00 au Comité de l'Enseignement postscolaire de St-Boniface, $5.00 au fonds de l'Orchestre symphonique qui est en mouvement de formation à Winnipeg.

La Section a souscrit $10.00 au fonds de la "Princess Elizabeth's Wedding Gift Fund", $5.00 au "Daffodil Tea" du Home Welfare, $5.00 au Thé des Aveugles et $5.00 au bazar du Sacré-Coeur de Winnipeg.

En plus, $1,433.44 furent recueillis par nos membres pour les campagnes de la Croix-Rouge, de la Caisse de Bienfaisance, de l'Aide à la Chine et de l'Aide à la Grèce.

La Fédération fut représentée à 20 thés de charité au cours de l'année. Nos représentantes y apportaient le don de la Fédération et y déposaient aussi leurs propres oboles.

470 patients furent visités à l'hôpital de St-Boniface et des bonbons, fruits, cigarettes et revues françaises et catholiques furent distribués à chaque visite.

170 patients du Sanatorium de St-Vital furent également visités. A l'occasion de Pâques et de Noël, des douceurs et des cadeaux furent distribués aux patients visités.

320 patients furent visités à l'hôpital de la Miséricorde. Des bonbons, cigarettes et revues furent aussi distribués par nos représentantes.

Le comité de Charité pour St-Boniface a envoyé une caisse de vêtements divers au "Home Welfare" à Winnipeg et 3 caisses ont été données pour l'Aide à Auchel, France.

Des films éducatifs furent déroulés à deux différentes occasions précédant nos assemblées mensuelles.

Suivant l'assemblée de décembre, Mme Etsell parla sur l'Association canadienne des Consommateurs pour le contrôle des prix.

Les rapports des comités furent présentés comme suit: Local Council—Mme G.-A. Séguin; Central Council of Social Agencies—Mme J.-E. De Gagné; Home Welfare—Mme P. Lévesque; la Croix-Rouge—Mme P. Lévesque; Comité de Récréation—Mme E. Chauvière; Réception—Mme S. Denning; Charités de St-Boniface—Mmes A. Gladu et L. Nault; Sanatorium de St-Vital—Mme J.-A.-R. Arpin; hôpital de St-Boniface—Mmes A. Guilbault et M. Poirier; hôpital de la Miséricorde—Mmes E. Picard et U. Rémillard. Ecoles: Sacré-Coeur—Mme J.-A. Rhéaume; St-Boniface—Mme J.-E. Cossette; Ste-Marie, St-Vital—Mme H. Morier (rapport lu par Mme L. Régnier); Précieux-Sang, Norwood—Mme J.-C. Lavoie.

Mme Léo Aubin, trésorière, nous fit connaître le rapport financier et fut tout heureuse de nous montrer une balance bien substantielle en banque. L'adoption de ces rapports fut secondée par Mme Henri Baudry.

Une grande partie de cartes et la rafle d'un très joli fauteuil de salon furent organisées pour augmenter nos fonds.

Elections

L'élection de l'exécutif suivit. Mme J.-B. Poitras agissait comme présidente, et Mme G.-A. Séguin comme secrétaire d'élection. Les scrutatrices furent: Mmes E. Belair et L. Nault.

Voici le résultat des élections: Présidente, Mme E.-T. Etsell (réélue par acclamation); 1ère vice-présidente, Mme J.-E. De Gagné, réélue; 2ème vice-présidente, Mme Pierre Levesque, réélue; secrétaire, Mme J.-E. Cossette, réélue; trésorière, Mme Léo Aubin, réélue; conseillères, Mmes L. Nault, O. Pelletier, R. Arpin et S. Denning.

Les comités adjoints seront formés à la prochaine assemblée mensuelle.

Maria COSSETTE.

On suggère que M. King devienne gouverneur-général

OTTAWA — M. Bona Arsenault, député libéral de Bonaventure, a lancé publiquement aux Communes, l'idée de nommer le premier ministre actuel, le très hon. Mackenzie King, au poste de gouverneur général du Canada lorsqu'il prendra sa retraite.

Après avoir exprimé l'espoir que M. King puisse diriger encore longtemps les destinées de la nation canadienne comme chef du gouvernement et chef du parti libéral, M. Arsenault fait l'éloge du premier ministre et déclare:

"Mais s'il fallait qu'un jour notre pays subisse cette perte irréparable que serait le retrait du très hon. premier ministre de la vie politique active, il n'existerait alors qu'un moyen, par lequel la nation canadienne reconnaissante pourrait couronner convenablement une fin de carrière aussi fructueuse, aussi riche en réalisations et aussi sublime. C'est en désignant, par la voix de son gouvernement, le très hon. premier ministre au poste de premier gouverneur canadien du pays qu'il a tant aimé et que, grâce au travail incessant de toute une vie, il a placé au premier rang des grandes nations du monde.

McGregor nommé président d'Air-Canada

MONTREAL — A l'issue de la dernière séance du conseil d'administration du Réseau national et d'Air-Canada, on a annoncé la nomination de M. Gordon R. McGregor, O.B.E., D.F.C., comme président des Lignes aériennes "Air-Canada". M. McGregor succède à M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., qui a démissionné à la fin de novembre. M. McGregor a été aussi nommé conseiller d'administration d'Air-Canada en remplacement de M. J. A. Wilson, C.B.E., qui a pris sa retraite.

La foudre frappe un avion de TCA

SHANNON, Eire — Un quadrimoteur de la compagnie aérienne "Trans-Canada", portant 11 voyageurs et 7 hommes d'équipe à son bord, a atterri sans encombre après avoir été frappé par la foudre alors qu'il approchait de l'aéroport. La foudre a endommagé le fuselage et les ailes, mais personne n'a été blessé. Bien que les ailerons eussent refusé de fonctionner, le pilote, le capitaine K.-G. Main, de Montréal, a effectué un atterrissage parfait. L'avion devait se rendre à l'aéroport de Prestwick, en Ecosse, mais le mauvais temps l'obligea à descendre à Shannon. Il a été construit par la "Canada Air Ltd" de Montréal.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Gus est revenu enchanté de son séjour à la Maison des Retraites Fermées. Il n'a eu qu'un regret: c'est que Bistouri n'ait pu s'y rendre pour se faire passer au scalpel. Mais il paraît que la prochaine fois Bistouri y sera.

Le carême s'annonce de bonne heure cette année et, comme par le passé, le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb s'apprête à offrir à ses membres et à leurs compagnes la soirée traditionnelle des Jours Gras. Nous donnons donc rendez-vous à tous les Chevaliers et à leurs amis à l'hôtel Marlborough, **lundi soir prochain, le 9 février à 8 h. 30 du soir.** Il y aura orchestre, goûter, faveurs et prix d'entrée.

Cette soirée récréative a toujours joui d'une grande popularité dans le passé et tous s'y sont amusés ferme et en ont gardé un excellent souvenir. Nos amis de la campagne sont particulièrement invités à venir nombreux. Les billets, qui sont d'un dollar per personne, seront en vente à l'entrée de la salle. Ceci ne représente qu'une minime partie des dépenses encourues pour l'occasion, et dont le Conseil assumera la responsabilité. Nous espérons rencontrer à cette fête des représentants de tous nos sous-conseils et ceci nous fournira l'occasion de discuter de nos plans pour une importante initiation en juin prochain. Les sous-conseils de l'extérieur ont toujours opté pour le mois de juin comme étant le mois idéal et favorable à une initiation, et, pour cette raison, nous nous attendons à un grand effort de recrutement de leur part. Tel que mentionné la semaine dernière, aucune demande d'admission ne sera considérée après le 31 mai, et il serait bon de commencer dès maintenant l'ouvrage du recrutement. Nous vous enjoignons cependant d'être prudents, de viser surtout à la **qualité** plutôt qu'à la **quantité**.

Etant sur le sujet d'initiation, il serait peut être à propos de rectifier un peu les idées du grand public au sujet de nos cérémonies. Nous savons de bonne part qu'une foule de gens, — sujets qui nous seraient d'excellents auxiliaires comme Chevaliers, — ont des idées complètement fausses à ce sujet. Plusieurs, par exemple, s'imaginent que les candidats s'exposent à devenir la risée des chevaliers, qu'ils seraient soumis au ridicule, etc. Rien n'est plus opposé aux faits, étant donné le caractère solennel d'une initiation dont les rites sont du plus grand sérieux. Un chevalier ne se souviendrait pas toute sa vie du jour où il aurait assisté à une bouffonnerie quelconque dont il aurait été la cible. Il faut rétablir les faits pour ceux qui se font de fausses idées et mentionner ici que dans notre grande expérience de ces choses, jamais un candidat n'a été déçu dans ses plus ferventes espérances, bien au contraire.

La Maison des Retraites Fermées n'est censée accommoder que 30 retraitants à la fois, mais son directeur, le R. P. D. Jubinville, s'est ingénié pour y recevoir la semaine dernière 33 chevaliers. Ils en sont tous sortis ravivés dans la foi et de véritables apôtres pour la cause des retraites fermées. "Il faut y assister soi-même", disait l'un d'eux, "pour réaliser tout le bien que ces retraites font à l'âme. De plus, confort parfait et excellente nourriture". Nul doute qu'à la prochaine pour les chevaliers, la Maison ne se remplisse de nouveau.

Tous les samedis l'arène de l'Olympic se remplit pour voir jouer les équipes de gouret de la ligue interparoissiale catholique. L'équipe du Conseil, jouant sous le vocable de St-Boniface, y fait excellente figure et est actuellement en deuxième place. Les joutes de samedi prochain seront importantes et nos athlètes auront peut-être la chance de se classer les premiers. Le jeu est d'ordre supérieur et mérite tous nos encouragements. Allons-y nombreux.

BISTOURI.

WASHINGTON — De hauts fonctionnaires ont déclaré que le département de l'impôt a décidé de supprimer le privilège de l'exemption d'impôt de huit associations inscrites à la liste des "groupements subversifs" dressée par le procureur général Tom Clark.

Wallace ferait le jeu de la Russie

WASHINGTON — Le lieutenant général Leslie R. Groves, directeur du projet de bombe atomique de l'armée au cours de la guerre, a dit que la Russie se sert des communistes américains et de "ceux qui se réclament du troisième parti" pour tenter de percer le secret de la bombe atomique.

S'adressant aux journalistes qu'il avait convoqués pour leur annoncer sa retraite de l'armée, Groves a fait remarquer que les Etats-Unis désirent une entente internationale qui bannirait l'usage des armes atomiques, mais que les Russes avaient bloqué tous les projets en ce sens.

"Tout le monde aux Etats-Unis s'en rend compte, excepté Henry Wallace", a-t-il dit.